

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Regain d'espoir

Nouveaux signes avant-coureurs de la reprise?

Une hausse continue des cours des matières premières et des produits alimentaires se confirme sur les marchés mondiaux. Sans qu'elle soit due, comme pour le cacao par exemple à de mauvaises récoltes puisqu'il s'agit de produits aussi divers que le cuivre, l'aluminium, le café, etc.

De son côté, M. Malcolm Baldrige, secrétaire d'Etat au commerce américain, qui était à Davos pour assister au récent Forum européen du Management, qui s'est pratiquement transformé en sommet ministériel informel, a affirmé que la reprise était déjà amorcée aux USA. A Wall Street par ailleurs, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles gagne encore des points.

Il n'en faut pas plus pour nourrir une fois encore un regain d'espoir chez les analystes économiques.

Il est vrai que le président Reagan a réaffirmé de son côté, dans son dernier discours sur l'état de l'Union, que son programme économique commençait à produire ses fruits. Il a fait porter le maximum de ses efforts et de sa force de persuasion sur cette notion de reprise.

Si cette dernière se confirmait ces prochains mois, cela lui permettrait de reprendre l'initiative et de préserver l'essentiel de la politique qu'il entend suivre.

Mais toute relance dépendra également de l'issue de la lutte qui a pour théâtre le Congrès américain à qui le président Reagan propose pour l'année commençant en octobre 1983, incluant un total de dépenses de 848 milliards de dollars, pour un total de recettes de 660 milliards, laissant un déficit de 188 milliards. Il le fait en anticipant une croissance économique réelle en augmentation pour cette année et les suivantes, prévisions assorties d'une proposition de coupes dans les dépenses de l'Etat et d'impôts en augmentation qui devraient produire ensemble 558 milliards de dollars.

La lutte se situe sur le terrain des impôts et sur la volonté du Congrès de réduire les dépenses de défense nationale de 55 milliards de dollars.

Ce qui fait dire au secrétaire d'Etat au Trésor, M. Donald Regan que tout rejet conduirait à une nouvelle hausse des intérêts sur le marché de l'argent.

Page 2 Roland CARRERA

Après l'invitation au sommet du président Reagan M. Andropov: «Niet, il n'y a rien de nouveau»

Le numéro un soviétique, M. Youri Andropov, a rejeté l'offre du président Reagan d'éliminer tous les missiles nucléaires à moyenne portée en Europe. Il a estimé qu'elle ne contenait «rien de nouveau» et a exclu une rencontre au sommet sur cette base.

Cité par l'agence officielle Tass, M. Andropov a estimé que la proposition du chef de la Maison-Blanche était «la même vieille option zéro» déjà rejetée par le Kremlin.

Il a ajouté qu'un sommet avec M. Reagan serait utile pour traiter des «sujets brûlants» entre les deux superpuissances, mais qu'une rencontre dépendant de l'accord de l'Union soviétique à des «conditions délibérément inacceptables» sur les armements nucléaires en Europe «ne témoignait pas du tout d'une approche sérieuse de la direction américaine à l'égard de cette question. Nous ne pouvons que le regretter».

Il a estimé que c'était «précisément la

position irréaliste des Etats-Unis qui avait empêché tout progrès dans les discussions de Genève». «Que le président des Etats-Unis ait renouvelé cette position ne montre qu'une chose: les Etats-Unis ne veulent pas trouver avec l'Union soviétique un accord mutuellement acceptable et vouent donc délibérément les négociations de Genève à l'échec», a-t-il ajouté.

Comme je l'ai déjà dit, a poursuivi M. Andropov, l'Union soviétique n'acceptera pas un désarmement unilatéral. Si les choses vont jusqu'au déploiement de nouveaux missiles américains en Europe, nous répondrons de façon appropriée, mais ce n'est pas nous qui l'auront choisi».

Le numéro un soviétique a affirmé que la meilleure solution serait d'éliminer toutes les armes nucléaires, à la fois tactiques et à moyenne portée, de la zone européenne.

A propos d'une éventuelle rencontre au sommet, M. Andropov a déclaré que l'Union soviétique «pensait et pense toujours que les rencontres au sommet ont une signification particulière dans une perspective de règlement des problèmes compliqués. Cela détermine de notre part une approche très sérieuse de ces rencontres au sommet».

Il a ajouté que ces rencontres ne devaient pas avoir un caractère politique ou de propagande, mais devaient servir à trouver «des solutions mutuellement acceptables aux problèmes d'urgence». (ap)



Beyrouth: faible lumière d'espoir

Le parti «Kataeb» (phalanges libanaises) et les «Forces libanaises (milices chrétiennes unifiées) ont donné leur accord pour le projet du «grand Beyrouth» visant à la prise en charge de la sécurité de Beyrouth et de sa région par les seules forces légales libanaises (dont l'armée et la gendarmerie), indique hier la presse libanaise.

Selon la presse, le parti Kataeb a annoncé son accord lundi à l'issue d'une réunion de ses instances dirigeantes. Cette décision a été prise au cours d'une réunion présidée par M. Pierre Gemayel, chef du parti, et groupant les membres du bureau politique et du Conseil central.

De leur côté, les «Forces libanaises», selon le quotidien «Al-Amal» (organe du parti Kataeb) ont également donné leur aval à ce plan qui prévoit l'évacuation des casernes détenues par les milices chrétiennes, le retrait de l'armement lourd et la prise du contrôle des ports illégaux et légaux dans la région de Beyrouth.

Le «grand Beyrouth» s'étend du fleuve Nahr el-Kalb au nord jusqu'à Khalde au sud, soit sur 20 km de littoral. Il s'étend à l'est jusqu'à Aley, à 10 km de

la capitale. Le président libanais a intensifié lundi ses contacts avec les parties concernées afin de mettre au point les derniers détails techniques.

D'autre part, une avant-garde de 22 officiers et soldats du contingent britannique appelée à renforcer la force multinationale de sécurité du Liban est arrivée mardi par avion à Beyrouth où l'ont

discrètement accueillie l'ambassade de Grande-Bretagne et de l'armée du Liban.

La Grande-Bretagne doit envoyer auprès des Américains, Français et Italiens de la force multinationale une centaine d'hommes et un escadron de véhicules blindés. Le reste du contingent britannique doit arriver par mer au début de la semaine prochaine. (ats, afp)

Tempête sur la Grande-Bretagne



La tempête balaye plusieurs pays d'Europe ces derniers jours. La Grande-Bretagne notamment. Notre béline AP montre les dégâts causés par le vent à Blackpool.

Californie: la révolte des contribuables a échoué

La classe moyenne, en Californie, subit l'effet de boomerang de la «proposition 13» qu'elle avait adoptée d'enthousiasme il y a cinq ans et qui réduisait de 60% l'impôt foncier. La «révolte du contribuable», commencée en Californie et qui se propagea ensuite dans plus de 30 Etats, défraya la chronique et prit une valeur d'exemple en Europe occidentale. Aujourd'hui, les Californiens se repentent amèrement d'avoir alors remporté une victoire à la Pyrrhus. L'Etat, pour la première fois depuis les années de la dépression, il y a un demi-siècle, a dû, en novembre dernier, emprunter pour boucler sa fin d'année et pendant plusieurs mois les fonctionnaires (employés municipaux ou travaillant pour l'Etat) seront payés en... billets à ordre. Le déficit prévu pour 1983-84 est de 1,5 milliard de dollars. D'un bout à l'autre de l'Etat les services ont été réduits: policiers, éboueurs, pompiers, enseignants licenciés par grappes, bibliothèques et parcs fermés certains jours, et à certaines heures. Fresno, souvent citée en exemple comme ville prospère, est au bord de la faillite.

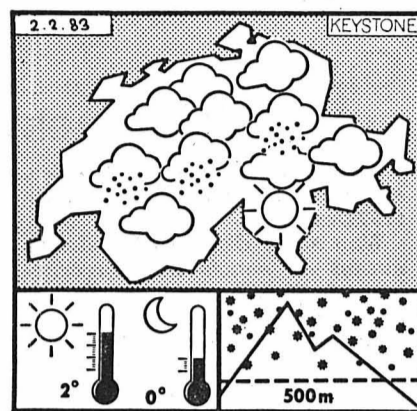
à double tranchant et les Californiens en font aujourd'hui l'amère expérience. Une partie du déficit de l'Etat (750 millions

De notre corresp. aux Etats-Unis
Louis WIZNITZER

de dollars) va être camouflée par des tours de passe-passe comptables, du type de ceux qui ont été reprochés autrefois à New York et aux autres «Etats décadents» de la côte Est.

LA FLAMBÉE POUJADISTE A FAIT LONG FEU

La Californie, tremplin pour l'Amérique du 21e siècle - du moins c'est ainsi qu'elle aime à se présenter - fait eau financière, comme le Michigan et autres vulgaires New Jersey. C'est que les Américains, Californiens, Texans ou New-Yorkais, n'aiment pas se serrer la ceinture et renoncer aux services fournis par le gouvernement, services qu'ils refusent de financer par le biais fiscal. La flambée poujadiste est en tout cas en train de faire long feu aux Etats-Unis.



M

météo

Plateau, Jura et Alpes: ciel variable et averses de neige, mêlée de pluie sur l'ouest du Plateau. Vent parfois fort en plaine, violent en montagne.

Sud des Alpes: éclaircies se développant.

Evolution pour jeudi et vendredi: Plateau, Jura, Alpes, neige intermittente jeudi, tendance aux éclaircies vendredi. Sud des Alpes, ensoleillé, vent du nord.

Mercredi 2 février 1983
5e semaine, 33e jour
Fêtes à souhaiter: Théophane

	Mercredi	Jeudi
Lever du soleil	7 h. 58	7 h. 57
Coucher du soleil	17 h. 35	17 h. 37
Lever de la lune	23 h. 25	-
Coucher de la lune	10 h. 39	11 h. 02

	Lundi	Mardi
Lac des Brenets	752,17	752,14
Lac de Neuchâtel	429,09	429,13

S

sommaire

Journée chaude au Palais fédéral
SUISSE Page 4

Vie pratique
MAGAZINE Page 6

BCN: augmentation record des dépôts d'épargne
ECONOMIE Page 9

R

région 2e cahier

Sur la route de La Vue-des-Alpes
Terrible accident
PAGE 13



Serre 90
La Chaux-de-Fonds
Tél. 23 00 55

le VRAI spécialiste en électro-ménager et agencements de cuisines

68190

MONDE

E

entre autres

Guérilla aux Philippines

Les Philippines sont formées, selon les bons calculateurs, de 7107 îles.

Une seule d'entre elles donne autant de soucis au gouvernement de Manille que toutes les autres: Mindanao.

Aussi grande que le Portugal, peuplée de dix millions d'habitants, riche en charbon et en nickel, extrêmement fertile, elle a été durant toutes les années 70 le champ de bataille préféré du Front national de libération Moro (MNLF), un mouvement de guérilleros musulmans, qui voulait l'indépendance.

Recevant une aide généreuse de la Libye et d'autres États musulmans, le MNLF a occupé jusqu'à plus de la moitié de l'armée des Philippines. Mais peu à peu, les appuis extérieurs se sont taris et la guérilla a subi de cuisantes défaites. On a parlé de 60.000 morts.

Quoi qu'il en soit, réduite aujourd'hui à quelque 5000 combattants, elle pense ses plaies. Divisée en deux factions, elle poursuit le combat, parce que c'est la tradition, mais elle n'apparaît plus en mesure d'inquiéter les forces gouvernementales.

Manille, en conséquence, aurait dû pouvoir songer à faire désormais fructifier l'île sans gros accroche.

Mais à Mindanao, une guérilla chasse l'autre.

L'aile militaire du Parti communiste philippin, la Nouvelle armée du peuple (NPA) a décidé de reprendre le relais. Ses hommes ne sont pas très nombreux. Quelque 3000 à 4000 vraisemblablement. En revanche, ils ont de l'argent et disposent de bonnes structures.

Pour l'instant, la NPA ne recherche pas les actions d'éclat. Il désire s'allier avec le MNLF, puis le dominer. Mais surtout, il voudrait que les rebelles musulmans, très habiles dans la contrebande des armes, équipent ses guérilleros. Il pense que, d'ici deux à trois ans, un terrain d'entente sera trouvé sur ce point.

En attendant que commence la véritable confrontation, le gouvernement de M. Marcos n'est cependant pas resté inactif. Il a groupé les paysans des zones menacées par la NPA dans des villages stratégiques. Comme cela s'est fait au Vietnam. Comme cela se fait en Amérique centrale.

Pris entre la brutalité des troupes de Manille et les excès des révolutionnaires, beaucoup de pauvres et paisibles agriculteurs sont ainsi les victimes de la lutte entre le capitalisme rétrograde de Manille et le communisme.

Et si la NPA l'emporte, ils s'apercevront un jour que, comme dans «La Ferme des animaux» de George Orwell, il est impossible de distinguer entre les nouveaux et les anciens maîtres.

Willy BRANDT

Après leur retour forcé du Nigeria Accueil mitigé pour 250.000 Ghanéens

Sur un million de Ghanéens expulsés du Nigeria, plus de 250.000 étaient hier de retour dans leur pays natal, et ont reçu un accueil mitigé de la part de leurs concitoyens.

Selon le commodore S. G. Obimpeh, coordinateur de la force spéciale d'évacuation à Accra, ce chiffre aurait été plus élevé si la frontière Ghana-Togo avait été ouverte plus tôt.

Le Ghana, qui avait fermé ses frontières il y a trois mois pour empêcher la contrebande, les a rouvertes il y a trois jours pour laisser passer le flot de ses ressortissants chassés par les autorités de Lagos.

Selon des témoins, leurs compatriotes leur ont réservé un accueil mitigé. Les uns les ont reçus avec enthousiasme, les autres avec compassion, et d'autres encore avec des insultes ou des moqueries.

A la gare principale de Rome La bureaucratie qui tue

La presse italienne raconte avec indignation comment une clocharde est morte dans la gare principale de Rome, entourée d'ambulanciers et de représentants de trois hôpitaux qui se sont disputés pendant quatre heures le déshonneur de ne pas la prendre en charge.

L'affaire avait pourtant commencé sur un scénario presque classique: une femme en haillons s'effondre dans un hall de gare, des passants donnent l'alerte, une ambulance arrive sur les lieux, sirène hurlante.

Et puis soudain tout dérape: les ambulanciers refusent de prendre en charge la clocharde parce qu'elle est couverte de poux. Les responsables de la gare s'indignent. Trois hôpitaux contactés d'urgence viennent s'y mêler. Personne ne veut de la malheureuse.

Au terme d'une discussion acharnée, un hôpital cède et accepte de prendre en charge la malade. Il ne reste plus qu'à trouver une ambulance. Il faudra une nouvelle discussion orageuse avant que l'hôpital «compétissant» n'accepte d'en envoyer une.

Mais quatre heures se sont écoulées depuis que la clocharde s'est effondrée et c'est un cadavre que les ambulanciers hissent finalement dans leur véhicule.

Les autorités italiennes ont décidé d'ouvrir une enquête. La presse s'indigne: «L'Unità» (communiste) parle de «dépense absurde et atroce». «Il Messaggero» écrit que l'affaire montre la «triste réalité des hôpitaux italiens».

(ats, reuter)

Après des déclarations du syndicaliste français Edmond Maire Interrogations inquiètes

Les déclarations faites par M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, à sa sortie de l'Élysée, sur la préparation d'un nouveau plan d'austérité suscite dans le monde politique et syndical des interrogations inquiètes.

M. André Bergeron, secrétaire général de Force-Ouvrière, a demandé audience au premier ministre pour «savoir clairement si le gouvernement envisage ou non de nouvelles mesures d'austérité, et lesquelles».

Si ce qu'a dit M. Maire est le reflet de ce que souhaite la CFDT, «les salariés apprécieront», indique le communiqué de FO publié hier matin. M. Bergeron remarque toutefois que le gouvernement «est déjà allé très loin», et il le met en garde contre «le risque qu'il prendrait en rajoutant».

La presse de la capitale et les grands quotidiens de province évoquent cette affaire sans complaisance: «C'est maintenant une certitude: il y a bien en préparation un nouveau plan socialiste d'austérité (...). Ainsi est-il clair que le

gouvernement organise maintenant la baisse du pouvoir d'achat des Français», écrit «Le Figaro».

Pour «Le Quotidien de Paris», «le double langage est devenu, depuis le 10 mai 1981, une méthode de gouvernement (...). Que le gouvernement puisse laisser planer un doute sur les orientations qu'il prend, c'est une affaire qui intéresse tous les citoyens».

«Le Matin du Peuple» déplore, de son côté: «A droite, on se frottera les mains après les déclarations d'un leader syndical qui promet sur le perron de l'Élysée (...) encore plus d'impôts et moins d'argent aux Français. A gauche, on lèvera les bras au ciel en accusant le leader cédétiste d'avoir une fois de plus, en jouant les Cassandra, porté un mauvais coup au PS et au PC en pleine campagne électorale». (ap)

● JÉRUSALEM. — M. Begin a déclaré à la Knesset qu'Israël faisait du principe de garanties de sécurité au Sud-Liban un préalable au retrait de ses troupes.

La tension monte entre les deux Corées

Un regain de tension était perceptible au cours des dernières heures entre les deux Corées au moment où des manœuvres conjointes américano-sud-coréennes débutaient hier en Corée du Sud.

Selon Radio-Pyongyang captée à Tokyo, un avion nord-coréen a essuyé lundi les tirs de la DCA sud-coréenne au-dessus de l'île de Paengyong, dans la mer Jaune, bien qu'il n'ait pas violé l'espace aérien sud-coréen.

Le 28 janvier, a ajouté la radio, un avion espion «SR-21» américain avait

pénétré à deux reprises dans l'espace aérien nord-coréen. Ces incidents surviennent alors que toutes les unités des forces armées nord-coréennes sont en état d'alerte, pour faire pendant aux manœuvres conjointes américano-sud-coréennes qui ont commencé hier en Corée du Sud. Cet état d'alerte durera jusqu'à la fin des exercices militaires en Corée du Sud, soit jusqu'à la mi-avril, a affirmé Radio-Pyongyang.

A Washington, le Département de la défense a indiqué que les États-Unis dépêcheraient immédiatement leur force d'intervention rapide en Corée du Sud en cas d'attaque nord-coréenne.

A Séoul, le ministre de l'Unification nationale, M. Sohn Jaqshik, a réitéré hier l'offre sud-coréenne de dialogue avec la Corée du Nord, proposant la tenue d'une conférence sur la paix et la réunification. (ats, afp)

Suisse: visite de syndicalistes français

Trois syndicalistes français membres du Conseil d'administration du groupe Rhône-Poulenc sont venus en Suisse de lundi à aujourd'hui. Ils ont répondu à une invitation de la Fédération textile, chimie et papier (FTCP). Rhône-Poulenc est la maison-mère de la société Viscosuisse SA à Emmenbrucke. La rencontre entre syndicalistes français et suisses a permis de discuter des conséquences de la nationalisation de sociétés françaises pour leurs filiales à l'étranger, en Suisse notamment. (ats)

Pays arabes du golfe Persique Prix du pétrole réduit de 4 dollars ?

L'Agence de presse koweïtienne a annoncé hier que les pays arabes du golfe Persique membres de l'OPEP «réduiraient le prix de leur pétrole brut de quatre dollars d'ici une semaine à partir d'aujourd'hui», si aucun accord sur la production et les prix n'était conclu au sein du Cartel pétrolier d'ici là.

Selon des sources officielles citées par l'agence, cette position commune a été prise par les quatre pays arabes du Golfe membres de l'OPEP (Arabie saoudite, Koweït, Emirats arabes unis et Qatar) et par leurs deux alliés au sein du Conseil de coopération du Golfe (Oman et Bahreïn).

L'agence a précisé que la position de ces six pays avait déjà été communiquée aux autres membres du cartel (ap)

Pour les relations sino-américaines Une visite capitale à Pékin

Le secrétaire d'Etat américain George Shultz est arrivé hier à Pékin, pour une visite de quatre jours jugée capitale par les observateurs, pour tenter de dissiper le climat de dégradation qui a caractérisé les relations sino-américaines dans les dernières années.

Selon des indications fournies par l'ambassade des États-Unis à Pékin, M. Shultz aura un programme intensif d'entretiens avec plusieurs dirigeants de premier plan, dont l'homme qui domine la scène politique en Chine, M. Deng Xiaoping, et le premier ministre, M. Zhao Ziyang.

Dans une récente déclaration, le chef de la diplomatie américaine a lui-même fixé le cadre général de sa mission en Chine. «Nous voulons, avait-il dit, voir si nous pouvons parvenir à donner aux relations sino-américaines une base saine, stable et susceptible de se développer».

Toutefois la semaine dernière une personnalité chinoise de premier plan avait

réitéré à Pékin devant des journalistes du quotidien communiste italien «L'Unità» les griefs retenus par la Chine contre Washington. Il avait notamment accusé les États-Unis de suivre une politique «hégémoniste» envers la Chine, plus particulièrement dans la question de Taïwan.

Néanmoins le directeur du département de la propagande du PC chinois, M. Deng Liqun, un homme de confiance de l'équipe de M. Deng Xiaoping, n'en a pas moins souligné que les échanges entre la Chine et les milieux d'affaires américains pouvaient continuer à se développer même si les relations sino-américaines ne s'orientaient pas vers une amélioration sur le plan politique.

(ap)

En bref

● ISLAMABAD. — Tous les lycéens ayant achevé leurs études secondaires seront incorporés cette année dans l'armée afghane, et seules les filles seront admises à se présenter aux examens d'entrée à l'Université de Kaboul.

● MADRID. — Les responsables du mouvement des «Folles de la place de Mai», les mères des Argentins disparus au cours de la répression militaire des années 1970, ont entamé hier à Madrid une tournée qui doit les mener dans six pays d'Europe de l'Ouest, dont la Suisse.

● PRAGUE. — M. Genscher, ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, est arrivé à Prague pour une visite officielle de deux jours, au cours de laquelle il doit rencontrer les principaux dirigeants tchécoslovaques.

Entre la Chine et l'Inde Problème frontalier non résolu

Malgré quatre jours d'entretiens confidentiels, la Chine et l'Inde n'ont pas réussi à régler leur problème frontalier, a rapporté hier l'agence Chine Nouvelle.

Selon des sources diplomatiques, ces pourparlers (troisièmes du genre) doivent prendre fin aujourd'hui.

D'après Chine Nouvelle, M. Wu Xueqian, ministre des Affaires étrangères, a rencontré hier la délégation indienne, dirigée par M. Bajpai, ancien ambassadeur indien à Pékin et actuellement secrétaire au ministère des affaires extérieures.

Son homologue chinois, M. Fu Haq, était également présent.

Selon l'agence, ils ont convenu de favoriser le développement de relations bilatérales par des contacts et des échanges de vues fréquents entre responsables.

(ats, reuter)

En Egypte Collision de trains

Dix-neuf personnes ont été tuées et 52 autres blessées hier dans la collision de deux trains près de la ville de Kalyoub, dans le delta du Nil, à une vingtaine de kilomètres au nord du Caire.

L'accident a eu lieu à la suite du non-respect d'un feu de signalisation par le conducteur d'un train qui se dirigeait vers Alexandrie et a heurté un convoi à l'arrêt devant lui. Ce dernier train avait quitté Le Caire peu auparavant pour Marsa Matrouh, station balnéaire située à 300 kilomètres à l'ouest d'Alexandrie.

Tous les blessés ont été hospitalisés. (ats, afp)

opinion

Page 1 ◀

Regain d'espoir

Or, on s'accorde à prétendre que les taux d'intérêt devraient encore être réduits d'au moins deux pour cent aux USA pour permettre une véritable reprise.

D'autres facteurs entrent en jeu: la politique agressive

commerciale des USA orientée à la fois sur la volonté de faciliter les exportations des produits américains sur les marchés étrangers et de lutter sur ce terrain et à l'intérieur des États-Unis contre les produits étrangers considérés comme conventionnés.

La faiblesse du dollar est un autre facteur de redressement. L'évolution en dents de scie de la monnaie US montre, à l'instar de tous les autres éléments que la reprise suit des chemins malaisés, à multiples croisements dangereux et de plus verglacés. Au point qu'elle peut déraiper à tout moment.

Roland CARRERA

Au Parlement polonais Une pluie d'abstentions

La session de la Diète polonaise s'est achevée hier sur un épisode tout à fait inattendu: 88 députés polonais se sont abstenus au cours du vote d'une motion proposant une diminution des indemnités pour congé de maladie.

Le texte a été adopté par 196 voix contre 10 et 88 abstentions mais, de mémoire de correspondant de presse étranger, jamais un nombre si important de députés n'avait manifesté leur hostilité passive à un projet de loi.

Il est vrai que le texte touchait un sujet sensible: la réduction de moitié de l'indemnité versée pendant les trois premiers jours d'un congé de maladie. La loi s'inscrit directement dans le cadre du plan de lutte contre les abstentionnistes et autres «parasites sociaux» dont le gouvernement a fait les responsables de la crise.

Au cours des débats qui ont précédé le vote, les représentants du gouvernement ont dénoncé l'augmentation des dépenses dues à la sécurité sociale, de neuf pour cent du produit intérieur brut, il y a trois ans, à 18 pour cent à l'heure actuelle.

«Le programme de sécurité sociale dépasse les possibilités économiques du pays», a notamment déclaré M. Gorywoda, secrétaire du POUP.

(ats, reuter)

MEUBLES AU BÛCHERON on arrive aussi à des prix !

Achetez sur place - Comparez nos prix

Choix - Qualité - Prix



AU BÛCHERON
Place de parc derrière le magasin
Av. Léopold-Robert 73, tél. 032/22 65 33



Salon angle tissu, 6 éléments + 1 fauteuil

Prix Fr.

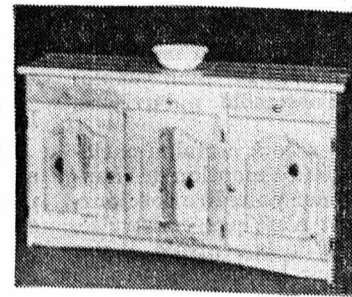
1490.-



Buffet de service, 3 portes

Prix Fr.

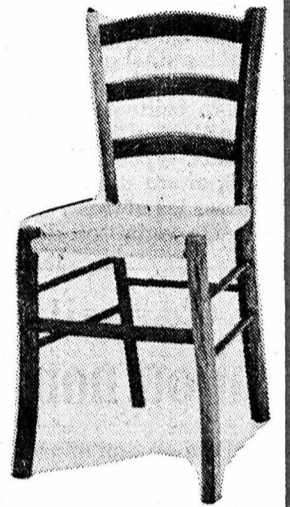
950.-



Crédence 3 portes, pin naturel

Prix Fr.

670.-



Chaise paillée

la pièce Fr.

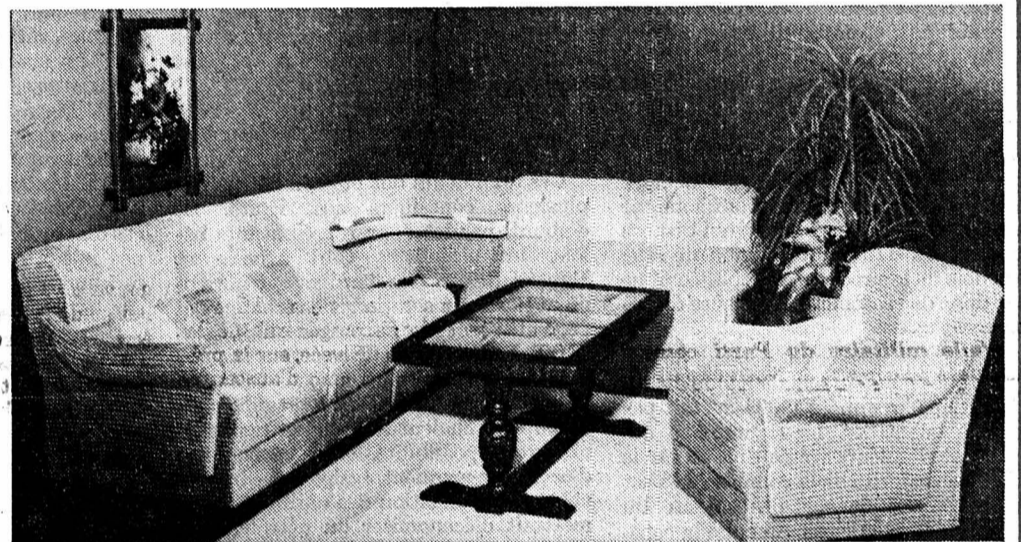
48.50



Chambre à coucher rustique complète, sans literie

Prix Fr.

2890.-



Salon 7 éléments, tissu

Prix spécial Fr.

1680.-

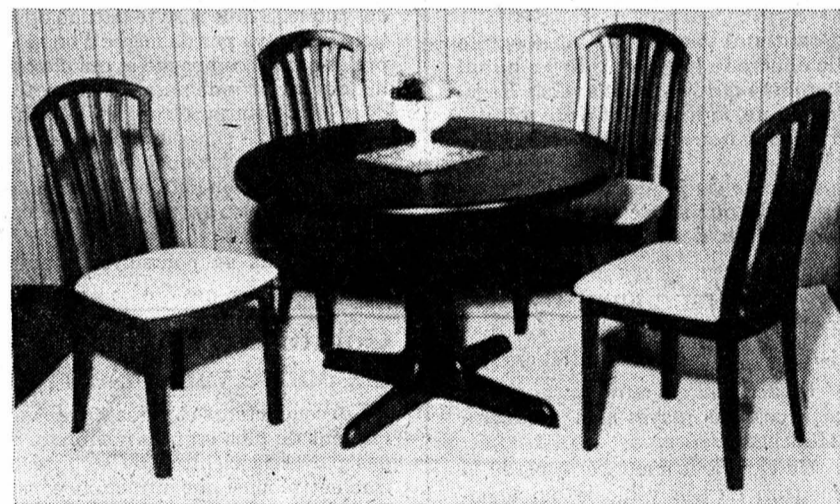


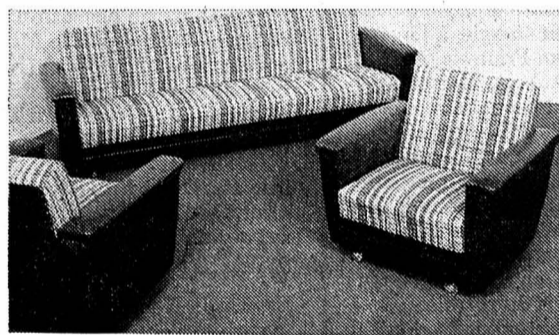
Table ronde Ø 110 avec allonge 210 cm.

Prix Fr.

698.-

Chaise la pièce Fr.

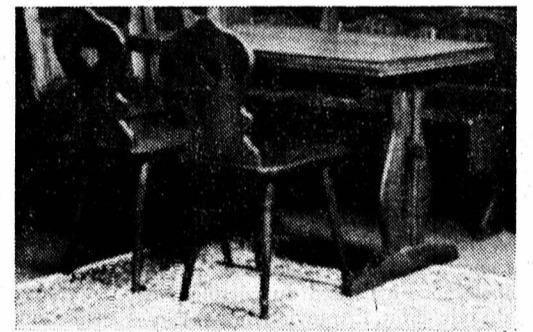
148.-



Salon 1 canapé, 2 fauteuils en skai-tissu, lit

Fr.

590.-



Banc d'angle, 1 table avec allonges, 2 chaises

Prix Fr.

1250.-

**Livraison gratuite - Facilité de paiement
Service après-vente**

68091

TOM and JERRY



© COSMOPRESS, GENÈVE

9475

SUISSE

Journée chaude au Palais fédéral

Les fonctionnaires de la Confédération, les parlementaires et la police bernoise ont vécu, hier, une chaude journée. Partisans et adversaires des centrales nucléaires ont saisi l'occasion du débat du Conseil des Etats, sur l'octroi de l'autorisation à Kaiseraugst, pour manifester de manières diverses et quelquefois répréhensibles leurs convictions. Des colis explosifs ont été adressés aux parlementaires et une alarme à la bombe déclenchée au Palais fédéral a contraint ses occupants à l'évacuer à 17 heures.

La journée a commencé, pour les spécialistes de la police bernoise, entre 7 h. 30 et 8 heures, instant où ils ont été requis par le secrétaire de l'Assemblée fédérale pour examiner des colis suspects. Ils étaient adressés à certains conseillers aux Etats qui les ont trouvés en arrivant dans la salle du Conseil, avec le courrier du matin. Ils contenaient un petit paquet portant la mention «explosif». On les apporta au bureau de l'assemblée qui avisa la police.

Une lettre a également été adressée à certains parlementaires ainsi qu'à la presse. Elle fait mention des bougies qu'il serait nécessaire d'allumer pour lire son journal si la centrale de Kaiseraugst n'est pas construite, comme l'ont affirmé les partisans de la centrale. Il y a différents types de bougies, disent les expéditeurs de l'envoi, si «tu dis oui à la centrale nous serons obligés d'allumer les nôtres».

A peine venait-on de recevoir les bougies qu'une me-

nace d'attentat à la bombe parvenait au secrétariat de l'Assemblée fédérale et à la presse. Comme l'enquête immédiatement ouverte n'aboutissait pas, le président du Conseil national, M. Franz Eng a décidé de faire évacuer, par précaution, le bâtiment abritant le Parlement. L'explosion devait survenir entre 19 heures et 20 heures. C'est à 17 heures que le Palais avait été évacué.

Ces manifestations à caractère criminel ont perturbé le déroulement des protestations légales prévues par les opposants et les manifestations d'approbation des partisans de la centrale. Durant les débats, des papillons ont été distribués devant le Palais fédéral. Une dizaine de manifestants déguisés en cheikhs arabes ont remis aux passants des feuilles réclamant plus d'énergie nucléaire et moins de pétrole. Du côté des adversaires, on a insisté sur le fait que les populations concernées ne souhaitent ni centrales nucléaires nouvelles ni Kaiseraugst.

LES COLIS CONTENAIENT BIEN DE L'EXPLOSIF

En début de soirée, on a enfin appris que les services scientifiques du ministère public ont découvert des explosifs dans les colis adressés aux parlementaires. Il s'agirait d'explosifs comme on en utilise dans la construction et le génie forestier. Les 20 colis contenant la matière dangereuse étaient accompagnés d'une lettre signée «do it yourself», une organisation qui a déjà fait parler d'elle dans le cadre d'autres actes délictueux dirigés contre le projet de centrale. (ats)

Impôts sur les banques Cinq ans de débats pour rien

Après quelque six heures de discussion s'ajoutant aux innombrables débats menés depuis cinq ans, un appel pressant du conseiller fédéral Willi Ritschard et un vote final confus, le Conseil national a décidé par 84 voix contre 81 de... ne rien décider en matière d'imposition des avoirs fiduciaires. Le projet du Conseil fédéral, qui avait déjà échoué au Conseil des Etats, est donc définitivement enterré, de même que les trois variantes qui lui étaient imposées. La volonté bourgeoise de ne pas porter atteinte à la florissante place financière suisse l'a ainsi emporté de justesse sur celle de la gauche et d'une partie du centre de procurer à la Confédération des recettes supplémentaires.

Dès le départ, la situation était confuse et la «solution zéro» dans l'air. L'impôt anticipé de 5% sur les intérêts des avoirs fiduciaires placés auprès des banques suisses, que proposait le Conseil fédéral sur la base d'une idée lancée en 1977 par les socialistes, n'avait plus que le soutien de la gauche. Au sein de la commission qui avait repris le dossier après la décision d'entrer en matière prise en juin 1981 par le Conseil national, une minorité Hofmann composée d'agriculteurs et de radicaux proposait un impôt anticipé de 35% sur les intérêts des avoirs fiduciaires déposés par des clients résidant en Suisse uniquement; une minorité Feigenwinter, démocrate-chrétienne, voulait quant à elle frapper d'un droit de timbre de 1% le capital des avoirs fiduciaires. Enfin, l'évangélique zurichois Hans Oester présentait une offre de compromis ramenant à 2,5% le taux de l'impôt projeté par le gouvernement.

Sur les sept groupes du Conseil, seuls les libéraux et la majorité des radicaux s'étaient prononcés contre toute nouvelle imposition des banques. La quinzaine de députés qui sont encore intervenus hier n'ont plus apporté d'éléments décisifs au débat. Les parlementaires bourgeois se sont appliqués à dépeindre les menaces qui pèseraient sur les banques et toute l'économie suisse en cas d'acceptation du projet gouvernemental, le radical zurichois Silvio de Capitani allant même jusqu'à parler de «socialisation du système bancaire». La gauche, à l'image du socialiste fribourgeois Félicien Morel, a au contraire souligné la modestie de l'effort demandé aux gros clients des banques en vue de regarnir la Caisse fédérale.

ULTIME EFFORT DE M. RITSCHARD

Le chef du Département des finances Willi Ritschard a également insisté sur la situation «bientôt désespérée» des finances fédérales en tentant malgré tout de convaincre les conseillers nationaux de donner à la Confédération les 250 millions de francs par an qu'aurait rapporté le projet gouvernemental. Il a rejeté aussi bien la variante Hofmann, dont le rendement aurait été pratiquement nul, que la variante Feigenwinter, dont les difficultés d'application auraient été considérables. Loin de partager les craintes exprimées au sujet d'une éventuelle «émigration» des fonds fiduciaires, d'origine étrangère, M. Ritschard a au contraire appelé de ses vœux une certaine réduction de leur volume qui avoisine aujourd'hui 200 milliards de francs; à son avis, c'est plutôt de ce côté que pourrait venir le danger...

La procédure de vote adoptée malgré des contestations, pour départager les quatre variantes en présence, a encore ajouté à la confusion. Dans un premier temps, le compromis Oester (impôt anticipé de 2,5% au lieu de 5%) l'a emporté par 94 voix contre 66 sur le projet du Conseil fédéral, puis, dans un vote à l'appel nominal, par 97 voix contre 88 sur la variante Hofmann. On s'est aperçu alors que la majorité du groupe démocrate-chrétien avait ajouté ses voix à celles de la gauche et du groupe évangélique et indépendant, de même qu'une radicale et un agrarien. Mais, au vote d'ensemble, ce résultat a été annulé sur le score serré de 84-81. Enfin, dernière variante possible, la minorité Feigenwinter a été balayée par 107 voix contre 45.

Naturalisations

Donner aux femmes et hommes suisses des droits égaux dans la transmission de leur nationalité à leur conjoint ou à leurs enfants, c'est le but de la modification constitutionnelle que le Conseil fédéral propose aux Chambres. Déjà accepté en juin dernier par le Conseil des Etats, cet objet était soumis mardi à la Chambre du peuple. S'il ne suscite aucune opposition, il n'en va pas de même d'un second projet qui l'accompagne et qui concerne, lui, des facilités de naturalisation accordées aux jeunes étrangers élevés en Suisse - la 2e génération d'immigrés -, aux réfugiés et aux apatrides. Un groupe - celui de l'Action nationale - propose de ne pas entrer en matière. Il sera cependant le seul.

Les débats se poursuivront aujourd'hui. (ats)

Ceinture de sécurité La police vaudoise s'agit

Les conducteurs et passagers de voitures sont de plus en plus nombreux à ne pas porter la ceinture de sécurité et à commettre ainsi une infraction, constate la gendarmerie vaudoise dans un communiqué diffusé hier. L'année dernière, elle a dénoncé 770 conducteurs et 184 passagers non attachés, lors de contrôles de la circulation.

Les adversaires du port obligatoire de la ceinture de sécurité ayant été particulièrement nombreux dans le canton de Vaud, celui-ci s'est d'abord montré indulgent dans l'application du nouvel article de l'ordonnance fédérale sur la circulation routière. Mais cette période de mansuétude, toute transitoire, semble maintenant passée... (ats)

● Les trois collaborateurs de la Télévision suisse alémanique qui avaient filmé le 23 mars 1981 la construction d'une barricade au centre de Zurich ont été acquittés en deuxième instance par la Cour suprême zurichoise et libérés de l'accusation d'émeute selon l'article 260 du Code pénal.

Pully-la-chance

Régulièrement vous avez rendez-vous à Pully. Et pas avec n'importe qui. Pensez donc, la chance vous y tend les bras dans la plus délicieuse localité qui soit. C'est là que se tirent la plupart des tranches de la Loterie romande car elle y a planté son chapiteau sous le signe de l'espérance. Le 5 février, par exemple, il y aura un gros lot de 100.000 francs. De quoi rêver pendant longtemps au soleil. Alors, laissez-vous tenter: acheter un ou plusieurs billets. (Comm.)

Au Conseil des Etats

Oui ou non à l'autorisation générale pour Kaiseraugst?

Faut-il oui ou non approuver l'autorisation générale que le Conseil fédéral a accordée en octobre 1981 au projet de centrale nucléaire à Kaiseraugst (AG)? Telle est la question que le Conseil des Etats a commencé à débattre hier matin. La décision d'entrée en matière a toutefois révélé un profond clivage: les socialistes, deux libéraux et un démocrate-chrétien se sont prononcés résolument contre l'approbation. Le reste du Conseil, une majorité, est pour la construction de la centrale.

Les données du problème ont été rappelées hier matin par le président de la commission, M. Jakob Schönenberger (pdc-SG). Ce dernier a d'abord souligné que le projet de Kaiseraugst, qui dispose depuis 1972 d'une autorisation de site, bénéficie de la procédure simplifiée: il ne doit donc que satisfaire à la clause du besoin.

M. Schönenberger a cependant reconnu que ce besoin - la demande d'électricité dans les années 1990 - n'était pas facile à quantifier. La commission des Etats est d'ailleurs restée divisée sur le sujet. La majorité de la commission s'est prononcée en faveur des thèses du Conseil fédéral qui recommande la construction d'une centrale nucléaire de 1000 mW dans les années 1990. Mais une minorité de la commission a estimé que la couverture des besoins en 1990 pourrait être garantie sans centrale supplémentaire.

Les représentants des partis bourgeois ont appuyé le point de vue de la majorité de la commission. M. Hans Letsch (rad-AG) a ainsi déclaré que la population bâloise devait aussi faire des sacrifices pour assurer l'approvisionnement en énergie de son industrie. M. Jakob Stucki (udc-ZH) a de son côté dit que seul le nucléaire permettrait à la Suisse de réduire sa dépendance à l'égard du pétrole. Au nom du pdc enfin, l'Argovien Julius Binder a relevé que la procédure de décision sur Kaiseraugst se déroulait conformément

à une législation approuvée massivement par le peuple en 1979.

Ces arguments ont été combattus par plusieurs conseillers aux Etats. Et d'abord, par les deux représentants bâlois, les socialistes Carl Miville et Eduard Belser. Ces derniers ont notamment parlé des solutions de rechange qui permettraient de se passer de Kaiseraugst. Des centrales thermiques à charbon, décentralisées et conçues selon les dernières innovations technologiques, et le couplage chaleur-force qui offre d'intéressantes possibilités. Les économies d'énergie pourraient également être développées: l'isolation des bâtiments permettrait d'économiser du pétrole, tout en procurant des emplois.

L'avis de M. J.-F. Aubert

Les deux représentants bâlois ont d'autre part mis en doute la façon d'évaluer le besoin futur en énergie, à l'instar de leur collègue Jean-François Aubert (lib-NE). Pour M. Aubert, Kaiseraugst n'est pas un expédient temporaire; l'évaluation du besoin doit donc être sévèrement faite. Or, à ses yeux, les hypothèses du gouvernement comportent plusieurs points obscurs: peut-on par exemple tabler sur une augmentation de 2,5% du PNB par année alors que d'un autre côté, on estime à 5% en valeur réelle la hausse annuelle du prix du pétrole.

Mme Bauer partage aussi les doutes de son collègue de parti. Deux tiers de la

commission fédérale de l'énergie et la moitié des cantons partagent d'ailleurs cette position. Mais Mme Bauer est d'autre part d'avis que le site de Kaiseraugst est mal choisi, car la région bâloise est déjà surchargée en installations industrielles et nucléaires.

M. Pierre Gassmann (soc-JU) a apporté le soutien de la majorité des Juraissiens aux opposants à Kaiseraugst. Enfin, M. Otto Piller, tout en étant opposé à Kaiseraugst, s'est demandé, en cas d'approbation du projet, s'il ne valait pas mieux construire une centrale souterraine: «Cela sera plus cher, mais plus sûr, notamment en cas de guerre».

La réponse à toutes ces questions sera donnée ce matin, à l'issue des considérations du conseiller fédéral Léon Schlumpf. (ats)

FAITS DIVERS

Dans le canton de Vaud L'affaire Rambert sera rejugée

La Cour de cassation du Tribunal cantonal vaudois a statué sur le recours déposé par le Ministère public contre le jugement du Tribunal correctionnel de Nyon (rendu le 5 novembre) qui libérait l'avocat Rambert de toute peine. Par deux voix contre une, le jugement a été annulé et la cause renvoyée au Tribunal d'Orbe pour nouveaux débats et jugement.

Le Ministère public concluait à la réforme du jugement en ce sens que Rambert fut reconnu coupable de recel pour avoir accepté de son client Walter Sturm, le cambrioleur bien connu, deux malles, et qu'il fut condamné à six mois de prison ferme.

L'ATTENTAT DE PRATTELN REVENDIQUÉ

Un mystérieux groupe, qui s'intitule «E. T.», a revendiqué le plastage du pylône de Pratteln et la tentative de Rheinfelden. Dans un communiqué anonyme parvenu à plusieurs rédactions, ce groupe a déclaré avoir fait exploser le pylône de la ligne haute tension qui relie les centrales nucléaires de Gösgen et Fessenheim (RFA), et est rattachée à la centrale nucléaire de Kaiseraugst.

Le Département fédéral de justice et police (DFJP) a indiqué à l'ATS que cette revendication devait être prouvée avant de pouvoir faire des déclarations plus concrètes.

TEMPÊTE SUR L'OUEST DE LA SUISSE

L'ouest de la Suisse n'aura décidément pas été épargné par les tempêtes. Après le foehn du mois de novembre, les éléments se sont une nouvelle fois déchaînés dimanche.

Interruption de courant, retards dans les transports publics, voitures bloquées par la chute d'arbres ont en effet marqué cette fin de semaine. Le vent a atteint des vitesses dépassant en maints endroits les 100 km/h. Une nouvelle fois, le canton de Berne a été une des régions les plus touchées. Mais la tempête a également provoqué des dégâts dans la vallée du Rhône, où des vitrines ont volé en éclat sous la violence du vent. Ces vents ont été en outre accompagnés de très forte chute de pluie, et même d'orages, perçus dans la région lausannoise. (ats)

MÜNCHENBUCHSEE: UN AUTOCAR DANS UN RESTAURANT

Un accident qui aurait pu avoir des répercussions graves s'est produit à Münchenbuchsee.

Un chauffeur d'autocar a perdu la maîtrise de son véhicule qui a enfoncé le mur, pourtant épais de 30 à 40 centimètres, d'un restaurant. L'autocar s'est arrêté au milieu de la salle à manger. Heureusement, l'établissement était fermé pour cause de vacances. L'autocar quant à lui, était vide. Seul le chauffeur a donc été légèrement blessé.

Les dégâts s'élèvent à plus de 100.000 francs. La salle à manger du restaurant a en effet été complètement détruite.

ORSIÈRES: SAPIN CONTRE UNE MOTRICE

Emotion hier sur la ligne de chemin de fer Martigny - Orsières. Le premier train descendant, parti à six heures de la gare d'Orsières, s'est trouvé sur la trajectoire d'un sapin déraciné par le vent, et qui tombait sur la voie.

Personne n'a été blessé et les dégâts sont peu importants.

Par un curieux phénomène de synchronisation, l'arbre qui chutait et la voiture motrice du M.-O. se sont rencontrés avec une parfaite précision. Le mécanicien a été dans l'impossibilité de freiner, voire d'arrêter sa machine. En plus, la pointe de l'arbre, crevant un phare, est allée se ficher dans la cabine de la motrice. (ats)

Loi sur la surveillance des prix Les vœux des consommatrices

Les trois associations de consommatrices (Fédération romande des consommatrices, Konsumentinnenforum, Association des consommatrices de la Suisse italienne) qui avaient lancé l'initiative sur la surveillance des prix se sont réunies le 20 janvier pour discuter du contenu à donner à la loi.

La loi devra préciser les tâches et compétences du bureau de la surveillance des prix. Dans l'optique des initiatives, celui-ci devra être formé d'une petite équipe de personnalités compétentes, capables de s'imposer à leurs interlocuteurs. Pour plus d'efficacité il devrait être rattaché directement au Conseil fédéral et avoir à sa tête un chef qui per-

sonnalise le bureau face au public. Mais les initiantes sont d'avis qu'il est trop tôt pour lancer des noms, le contenu de la loi n'étant pas encore connu.

Les consommatrices considèrent que le prix est un élément constitutif de la concurrence et qu'il serait arbitraire de le séparer des autres composants de cette dernière. Prix et rapports de concurrence sur le marché doivent être traités dans une conception globale qui sera liée à la révision de la loi sur les cartels. Enfin, les initiantes demandent que la loi ait un effet rétroactif au 28 novembre 1982 «pour empêcher les hausses intempestives de la part des entreprises soumises à la surveillance». (ats)

Ventes autorisées du 15.1. au 4.2.1983

22-929

Des soldes en folie!

30% sur nos collections et celles signées
Christian Dior Boutique Fourrure et Fendi alta
mode pronta.

benjamin
fourrures
Lausanne

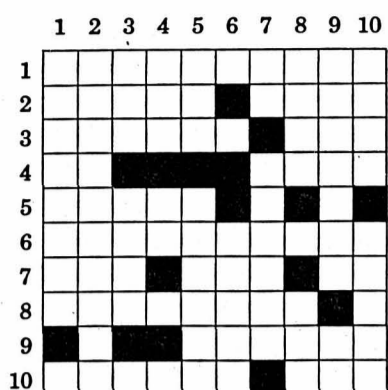
Le meilleur de la fourrure.

13, rue Haldimand, 021/20 48 61-17, rue de Bourg, Galerie du Lido, 021/20 48 63.

SAMEDI 5 FÉVRIER
à 20 heures précises
ANCIEN STAND

GRAND MATCH AU LOTO DE LA GAULE

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT. - 1. Un petit «rigolo» ne l'engendre pas. 2. Manière des grands peintres; Piège. 3. Infirmité d'un muet; Du verbe aller. 4. Charpente; Peut qualifier certain sang.

5. Département. 6. Qui concernent une demande. 7. Route à suivre; Mesure; Exprime une négation. 8. Savant hollandais à qui on attribue la découverte des lois de la réfraction. 9. Inscrit sur une liste. 10. Fêtes solennelles de Bacchus chez les anciens; Emblème de purété.

VERTICALEMENT. - 1. Il est à la mode d'écrire les siennes. 2. Orner de cartouches. 3. Ce qui échoit à chacun par le sort; il se noya dans la mer qui prit son nom. 4. Pacha de Janina; Coup de baguette. 5. Sans bavures; Montrée avec ostentation. 6. Câbles attachés à des objets immergés. 7. On le dit vil; Était un maire au Moyen Age. 8. Sorti du lit; Se foule aux pieds. 9. Ne se trouve pas obligatoirement à Rome; Mesure céleste. 10. Crochet; Sont toujours pittoresques.

(Copyright by Cosmopress 10/070)

Cartes de visite - Imprimerie Courvoisier SA

Ecole de guitare

Lionel Fivaz
accompagnement,
picking folk,
électrique, basse.
Téléphone
(avec répondeur)
23 43 43

VOTRE LUNETTE VOS VERRES DE CONTACT

VISI  **N**
2000 von **gunten**

Maître opticien
diplômé fédéral, av. L.-Robert 23, tél. 22 38 03

Certificat fédéral d'adaptateur
pour verres de contact

UNIVERSITÉ
DE NEUCHÂTEL
Faculté
des lettres
Vendredi
4 février 1983
à 17 h. 15
à l'Aula

Leçon inaugurale

de M. Pierre MARC
professeur ordinaire de pédagogie

sur le sujet suivant:

Une hypothèse à propos de l'efficacité
des attentes en classe:

le bénéfice d'être

La leçon est publique

Le recteur

Abonnez-vous à L'Impartial

Fust
plus que
quelques jours
VENTE SPÉCIALE
autorisée
du 15.1.
au 4.2.83

Nous vendons
1000
appareils électroménagers
du sèche-cheveux au lave-
linge, cuisines encastrables
et meubles de salles de bain

aux prix Fust
imbattables

sur le prix catalogue de
toutes marques comme
par exemple Miele, AEG,
Novamatic, Bosch,
Electrolux, Bauknecht,
Jura, Turmix etc.

- Location
- Livraison gratuite
- Grande remise à l'emporter

Garantie de prix Fust:
Argent remboursé,
si vous trouvez le même
meilleur marché ailleurs.

La Chaux-de-Fonds, Jumbo,
bld des Eplatures, tél. (039)
26 68 65. Marin, Marin-Cen-
tre, tél. (038) 33 48 48.
Biemme, rue Centrale 36, tél.
(032) 22 85 25. 05-2569

Vertical text on sides: Votre spécialiste pour cuisine / Votre spécialiste pour électro-ménager

SOLDES - SOLDES - SOLDES



Commerce de fourrures

VISIONS de l'ORÉE

2206
Les Geneveys-s/ Coffrane

Bornand & Cie
Tél. 038/57 13 67

Fermé le lundi

QUELQUES EXEMPLES DE PRIX

	ANCIENS	SOLDÉS
Un manteau vison saphir	6900.-	4900.-
Un manteau vison dark	6450.-	4900.-
Un manteau vison lunaraine	5800.-	4900.-
Un manteau vison sauvage pleines peaux	5450.-	4900.-
Un manteau vison pattes AV.	4500.-	3500.-
Un manteau vison pattes AR.	3700.-	3300.-
Un manteau rat musqué	3350.-	2900.-
Un manteau castor	4800.-	2950.-
Un manteau petit gris	4450.-	2950.-
Un manteau renard bleu réversible	2650.-	1950.-
Un manteau astrakan swakara	2650.-	1650.-
Un manteau astrakan gris réversible	3950.-	2450.-
Un manteau agneau persianette	1900.-	900.-
Une veste marmotte Canada gal.	2250.-	1900.-
Une veste loup Canada	3450.-	2950.-
Une veste loutre	2650.-	1250.-
Une veste dunkali	1250.-	650.-

etc., etc., etc.

Vente autorisée du 15.1.1983 au 4.2.1983

28-222

Borer vous en donne plus pour votre argent !

bâtir - rénover: pour un prix hit
lambris: sapin, pin, dès Fr. 6.90, hemlock, ramin,
mélèze, poncés, rabotés, brossés, brûlés, teintés,
coffrage, lames chalet, lames plancher, carrelats,
planches, liteaux, lattes, isolations (Vetroflex etc.),
panneaux (panneaux rainés-crêtés - service de
coupe), moquettes, traverses (bois de chêne).

Appelez-nous, visitez notre exposition, deman-
dez notre liste des prix, comparez: comme il y a
20 ans !

4242 Laufen tél. 061/89 36 36
surface ancienne fabrique de papier



VENTE DIRECTE AUX PARTICULIERS

Prix sensationnels, grand choix

Morbiers

avec certificat d'origine, 5 ans garan-
tie, larges facilités de paiements
Livraison à domicile
PROMO-DIFFUSION, ch. de Tivoli 9,
2024 Sauges-près-St-Aubin NE
EXPO: 2 maisons après la poste de
Sauges

Vente aux particuliers:
Mardi au vendredi 16-19 h.
Samedi 9-12 h.
Renseignements: 038/55 12 04 -
038/55 23 08



**JE BONDIS AU CENTRE COMMERCIAL,
TU REMPLIS MON COFFRE,
TU SAUTES À MON VOLANT,
JE RENTRE COMME L'ÉCLAIR!
CIAO! FIAT 127 SUPER.**

Moteur de 1050 cm³, 52 CV DIN. 5 vitesses, traction avant. Confortable
équipement. Rétroviseur extérieur réglable de l'intérieur. Essuie-lave-glace
arrière. Grand hayon, vaste coffre d'un
volume allant de 365 à 1070 dm³.
Consommation minimale. Fr. 11 290.-.
Fiat 127 Special: Fr. 9990.-.

AVANTI FIAT!

Une européenne
première en Europe.



LA CHAUX-DE-FONDS: GARAGE DE LA RONDE 039/28 33 33
La Chaux-de-Fonds: Garage du Versoix 039/28 69 88; Garage Sporoto 039/26 08 08
Les Breuleux: Garage du Collège 039/54 11 64.
LE LOCLE: GARAGE ET CARROSSERIE DE LA JALUSE 039/31 10 50
Le Locle: Garage Eyra 039/31 70 67

A vendre
Pick-Up VW
double cabine,
support pour échelle,
bâche, 80 000 km.,
expertisé 1983.
Fr. 6400.-
Garage du Jura
M. Geiser
2333 La Ferrière
Tél. 039/61 12 14

DIABÉTIQUES, adhérez à l'
**ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE
DU DIABÈTE**
Case postale 894 2301 La Chaux-de-Fonds

Seul le
prêt Procrédit
est un
Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.

Nom
Prénom
Rue No.
NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds,
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

**rapide
simple
discret**

MAGAZINE

vie pratique

Pilule contraceptive: un bilan nettement positif

Il ressort d'une étude de réévaluation sur «la pilule» que l'efficacité et les avantages de ce moyen contraceptif compensent largement les risques qu'il entraîne.

Les auteurs de ce travail ont précisé que la Commission de la Food and Drug Administration (autorité d'enregistrement des médicaments aux Etats-Unis) responsable des questions de santé de la mère et de l'enfant a recommandé de faire figurer les avantages de la pilule dans la notice explicative accompagnant chaque paquet de ces contraceptifs.

C'est une équipe de chercheurs de la Johns Hopkins School of Public Health (Baltimore) qui s'est chargée de réexaminer les propriétés de la pilule.

Plus de 20 ans se sont écoulés depuis l'introduction des contraceptifs oraux; aujourd'hui, 60 millions de femmes dans le monde recourent à cette forme de contraception. Des études ont fait ressortir les bienfaits et méfaits de la pilule.

santé

Selon les chercheurs, la pilule reste le contraceptif le plus efficace, les risques qu'elle comporte pour les femmes de moins de 35 ans étant inférieurs à ce que l'on pensait; elle a en outre des effets positifs supplémentaires non négligeables.

L'étude la plus récente effectuée jusqu'ici sur ce sujet est celle du Royal College of General Practitioners au Royaume Uni; elle porte sur 50.000 femmes, suivies depuis 1968. Par comparaison avec les femmes ne prenant pas la pilule, les utilisatrices de moins de 35 ans et les utilisatrices non fumeuses en dessous de 45 ans ne présentent pas de risque particulier de trouble circulatoire. Le coefficient de risque est plus bas chez les femmes plus âgées, il atteint son minimum parmi les non-fumeuses et les femmes ne prenant pas la pilule, augmente pour atteindre un niveau identique chez les femmes qui soit fument, soit prennent la pilule, et de-

vient enfin sensiblement plus élevé chez les utilisatrices fumeuses.

Citons, parmi les avantages de la pilule dont se sont étonnés les chercheurs de la Hopkins School of Public Health, les suivants: les femmes ayant pris la pilule pendant un an ou davantage ont 2/3 de risques de moins que les autres de souffrir d'un cancer de l'endomètre (muqueuse tapissant la paroi utérine), 1/3 de risques de moins d'un cancer des ovaires, et présentent moins de troubles des

seins que les femmes n'ayant jamais utilisé la pilule. Par ailleurs, l'étude la plus étendue effectuée sur le cancer du sein a révélé que ce dernier n'avait pas de rapport avec la pilule. Quant au risque d'inflammation pelvienne, il est diminué de 50% chez les utilisatrices de la pilule; la fréquence des grossesses extra-utérines baisse de 90% et, toujours selon les chercheurs de la John Hopkins School, la pilule soulage également de nombreux troubles menstruels. (pharma)

Nature = chimie !

On ne court pas chez son médecin au moindre bobo; il vaut mieux s'en remettre d'abord à la tisane de grand-maman et aux bons vieux produits naturels d'autrefois.

La décision relève du simple bon sens. Celui qui cherche à calmer des maux d'estomac avec une infusion de camomille et ne ressent après quelques heures aucune amélioration, celui qui n'obtient aucun résultat en traitant son mal de tête par l'application d'un linge humide, celui-là se rendra chez son médecin.

Le fait que les remèdes naturels soient redevenus à la mode au cours des dernières années n'a rien de préjudiciable. Mais que la foi dans la «nature» rende aveugle à l'égard des médicaments «chimiques» et amène à les rejeter totalement, voilà qui soulève quelques réserves.

Cet aveuglement conduit à méconnaître que 30 à 50% de tous les médicaments produits actuellement par l'industrie pharmaceutique contiennent des éléments végétaux et que plus de 300 sortes de plantes sont aujourd'hui encore à la base de la fabrication de nombreuses spécialités pharmaceutiques. Quantités de médicaments fabriqués industriellement ne se distinguent des produits naturels que par leur plus grande pureté et leur dosage précis.

Les principes actifs contenus dans les médicaments «chimiques» sont méticuleusement analysés et leur action a fait l'objet de contrôles minutieux, ce qui n'est pas le cas pour les produits naturels, du moins dans les mêmes proportions. C'est ainsi que l'OICM (Office intercantonal de contrôle des médicaments) a dû interdire voilà quelque temps des remèdes naturels en provenance d'Extrême-Orient qui étaient censés agir contre la goutte, l'asthme, le rhumatisme et l'arthrite, mais qui entraînaient de graves effets secondaires chez les personnes à l'estomac sensible.

savoir

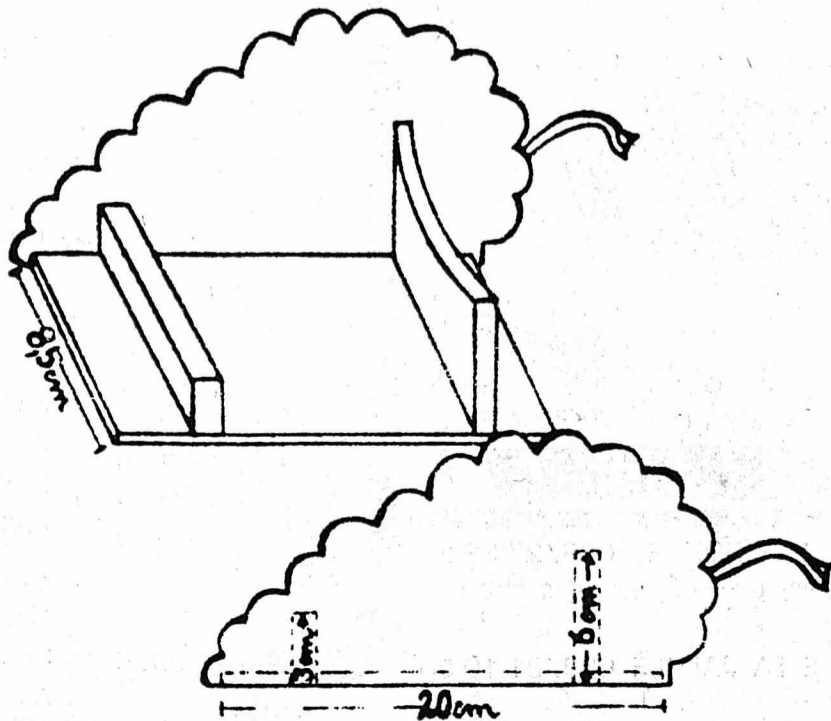
A l'eau de Javel

L'eau de Javel, ça se range hors de portée des enfants, à la cuisine. Mais c'est aussi bien utile dans une pharmacie: une compresse d'eau de Javel posée sur une brûlure légère évite l'apparition des cloques.

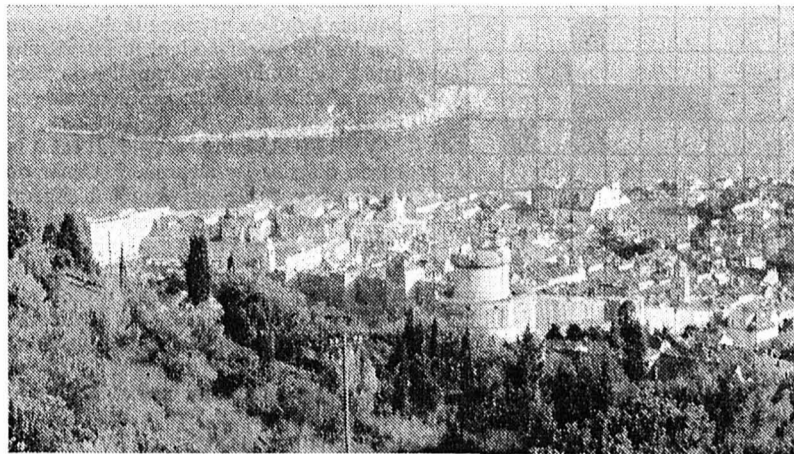
Précieux dans une boîte à bijoux: l'or trempé dans une solution de 5 volumes d'eau pour 1 volume d'eau de Javel retrouve tout son éclat. Efficace pour prolonger de quelques jours la vie des fleurs en vase: il suffit de 4 à 5 gouttes par litre d'eau.

bricolage

Porte-bouteille décoratif



Sable, soleil, sports et fantaisie Formule nouvelle de vacances



La Dalmatie en Yougoslavie

C'est nouveau. Et cela, les voyages Kuoni se devaient d'amener sur le marché, dans le contexte économique actuel, quelque chose de neuf. Des voyages et des séjours adaptés aux impératifs de l'heure. C'est pour cela que la nouvelle gamme des offres Kuoni dans Helvetic Tours s'adresse à tous ceux qui, quel que soit leur âge, recherchent en vacances la distraction, l'animation, le sport ou préfèrent encore se livrer à la flânerie et au repos sur les plages de sables où le soleil reste le fidèle compagnon.

tourisme

Et puis, si la formule est nouvelle, elle est aussi plus souple et plus économique. Des hôtels de première

classe mais aussi des hôtels simples ou de classe moyenne. En créant Helvetic Tours, ce n'est pas un programme de remplacement, mais un complément meilleur marché à une gamme d'offres existant déjà et qui va s'adresser à une clientèle qui désire maintenant voyager à meilleur compte.

C'est en quelque sorte le choc des prix pour près de cent voyages et séjours. La nouvelle formule concerne des zones touristiques populaires. L'éventail est large: Grèce, Bulgarie, Espagne, Tunisie, Yougoslavie, Chypre voire les Etats-Unis, le Kenya, Sri Lanka ou encore les Maldives.

Bref, c'est continuer à voyager en dépensant moins. Ce qui est offert: des vacances jusqu'à 30% moins chères que les voyages traditionnels, tout en gardant à l'esprit la qualité et le sérieux qui ont fait la réputation du numéro un des agences de voyages de notre pays. Bien que simples ou de classe moyenne, les hôtels choisis appartiennent néanmoins aux meilleurs de leur catégorie. Un exemple, trois semaines de vacances à la mer en Bulgarie avec vol, logement, pension complète, 588 fr., au mois de mai et en septembre et octobre.

Avec Helvetic Tours, on retrouve la Manga en Espagne, un endroit idéal pour les familles et les enfants. La Manga del Mar Menor est une langue de terre longue de 23 km. et large de 300 m., située entre la Méditerranée et la Mar Menor, à 37 km. de l'aéroport de Murcie (deux heures d'avion au départ de Zurich). Mais aussi Majorque, Ibiza avec ses douces collines et ses plages rocheuses et pittoresques, sans oublier un lieu de vacances connu depuis des années, la Costa del Sol, voire les Canaries. Si ce sont les pays de l'Est qui font l'objet de votre choix, c'est la Bulgarie qui est finalement le meilleur marché. Des vacances en mer Noire aux Sables d'Or, à Albena ou à Druzbza.

La Dalmatie en Yougoslavie fait aussi partie du programme tout comme les îles de Rhodes, la Crète et Chypre. Et puis, la Tunisie encore, à Bizerte et à Djerba.

Si cela vous tente...

R. D.

Pour conserver les œufs

La température et l'humidité de l'air: deux facteurs principaux conditionnant une bonne conservation des œufs. Comment la ménagère doit-elle les conserver? La meilleure solution, c'est de ne pas trop en acheter à la fois, mais selon les besoins du moment.

Les centres de ramassage sont d'ordinaire bien équipés pour conserver les œufs. A la maison, la meilleure solution consiste à les garder dans leur emballage d'origine (le papier recyclé provient du Danemark) en prenant soin toutefois d'enlever le couvercle et de placer le tout au frigo, l'endroit le plus favorable malgré un inconvénient: on ouvre et ferme la porte très souvent; si les œufs sont placés derrière la porte, et même si le temps d'ouverture est court, on les soumet à de fortes variations de température.

Vin chaud à l'orange

Pour 12 personnes: 1,5 l de vin rouge, 3/4 l d'eau, 5 oranges, 375 gr de sucre en morceaux.

Frotter le sucre avec le zeste de 3 oranges. Faire bouillir l'eau et y mettre le sucre. Ajouter le vin et le jus de ces 3 oranges. Lorsque le liquide bout à nouveau, le verser doucement dans des verres et décorer avec une rondelle d'orange.

la recette sélectionnée

Fricassée de poulet aux oignons confits

INGRÉDIENTS: 1 beau poulet, 1 kg d'oignons, 5 pommes de terre, 200 gr de champignons frais (ou bolets secs), 300 gr beurre, basilic, romarin, persil, ail, poivre, sel, huile, vin blanc.

PRÉPARATION: chauffer 100 gr de beurre dans une grande poêle, y faire revenir les oignons émincés à feu doux pendant 30 minutes. Découper le poulet, faire dorer les morceaux dans une casserole avec du beurre et de l'huile. Ajouter l'ail, le basilic et un petit verre de vin blanc. Laisser mijoter pendant 45 minutes. Faire chauffer 100 gr de beurre dans une autre poêle, ajouter les pommes de terre coupées en dés, laisser mijoter à couvert jusqu'à ce qu'elles deviennent fondantes. Ajouter du romarin et du sel. Chauffer rapidement les champignons dans une petite poêle, mélanger le tout et verser dans un plat à gratin. Saupoudrer de persil haché et de 4 gousses d'ail finement découpées. Gratiner au four très chaud pendant 5 minutes.



Hypermarché
JUMBO
La Chaux-de-Fonds

2.2.83

Jus d'orange
12 litres **10.-**

Rôti de boeuf **12.90** kilo

Ragoût de boeuf
kilo **10.90**

Tranches de porc
cuisse
kilo **13.90**

Jambon régime
100g **1.50**



Chianti
LA TORRE
1,5 litre
6.95



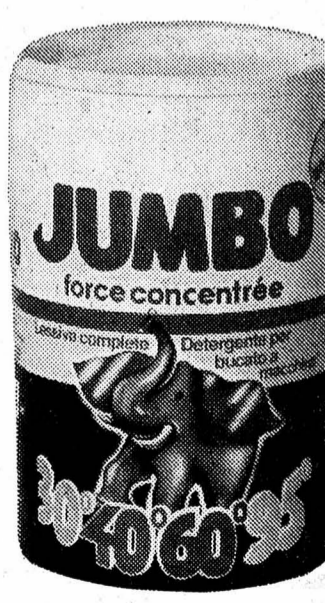
Harasse
JUMBO-NATURE
eau minérale gazeuse
12 litres **2.-** + consigne



Dorina
toutesols
huile comestible
12.90
3 litres

Salade pommée
de serre
-60

Lessive JUMBO
tambour géant
9 kg
10.-



Pâtes
Barilla
500 g **-95**

PARFUMERIE

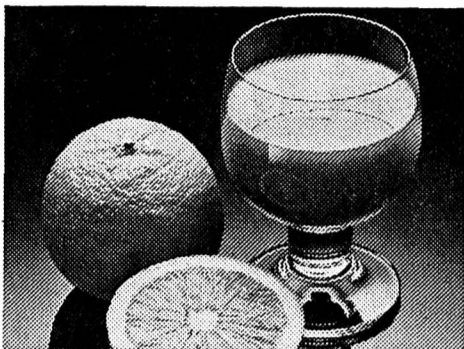
Dentifrice BINACA	120 g	2.60
FENJAL-bain	250 ml	10.90
Savonnets FENJAL	duopack 2x100 g	3.25
Shampooing SCHAUMA	200 ml	2.10
Shampooing DOP-SPORT	125 g	2.60
Dentifrice THERA-Md	115 g	2.40
Dentifrice Mentadent-C	115 g	2.75
Eau dentifrice ODOL	125 ml	5.90

JUMBO: l'hypermarché meilleur marché!



MIGROS

Trois atouts font la saveur des oranges sanguines: la chaleur du jour, la fraîcheur de la nuit et le sol volcanique au pied de l'Etna.



Les oranges sanguines Moro sont vendues en filets de 1 ou 2 kg.

Yogourts
en gobelets de 180 g sans nuisance pour l'environnement

Multipack 2.2-8.2



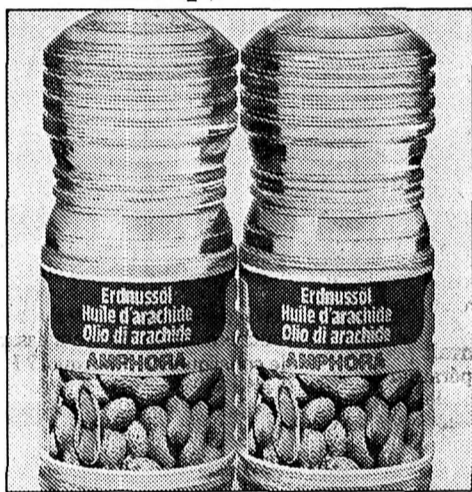
-.10 de moins par gobelet dès l'achat de 2 gobelets au choix

Exemple:
Yogourts aux fruits, chaque gobelet -.50 au lieu de -.60 (100 g = -.27,8)

Economies actives:

Huile d'arachide

Multipack 2.2-8.2



1 litre 4.40

2 litres 7.40 au lieu de 8.80

Indiquée pour les provisions de ménage

Ravioli et raviolini en grosses boîtes

Multipack 2.2-15.2



-.50 de moins par boîte dès l'achat de 2 boîtes au choix

Exemple:
1 boîte de ravioli aux œufs 890 g 2.- au lieu de 2.50 (100 g = -.22,5)

Crèmes glacées en paquets de 400/430 g

Offre spéciale 2.2-15.2



-.50 de moins par paquet

Exemple:
Vanille 400 g 2.- au lieu de 2.50 (100 g = -.50)

Pâte feuilletée et pâte brisée

Offre spéciale 2.2-8.2



500g 1.60 **500g 1.40**
au lieu de 1.90 au lieu de 1.70

Pâte feuilletée (100 g = -.32) Pâte brisée (100 g = -.28)

Economies actives - sur la viande de bœuf et de porc. Voyez les offres du jour dans votre magasin Migros.

Autres offres:

Offre spéciale 2.2-8.2

Oranges sanguines Moro

filet de 1 kg **110** le kg

filet de 2 kg **105** le kg

Offre spéciale 2.2-8.2

Voncoré pour le café au lait

bocal de 200 g **480** au lieu de 5.80 (100 g = 2.40)

Offre spéciale 2.2-8.2

Grosses boîtes d'aliments pour chiens

Aliment complet Happy Dog 850 g, **135** au lieu de 1.75 (100 g = -.15,9)

Foie et carottes Happy Dog 870 g, **210** au lieu de 2.50 (100 g = -.24,1)

Topic 808 g, **130** au lieu de 1.70 (100 g = -.16,1)

Offre spéciale 2.2-5.2

Tulipes

les 10 **390**

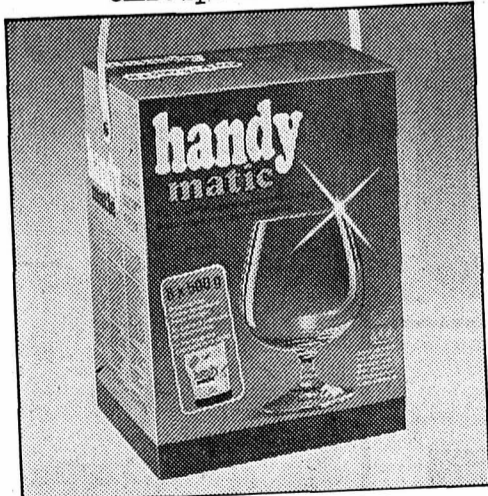
Offre spéciale 2.2-15.2

Bains traitants Fanjo

flacons de 400 ml **480** au lieu de 5.80 (100 ml = 1.20)
Bain relaxant à la mélisse, bain soignant à la camomille, bain activant l'irrigation sanguine de la peau aux fleurs de foin, bain vitalisant au marron d'Inde

Handymatic

Offre spéciale 2-8.2



paquet de 4 kg 10.80 au lieu de 12.80

(1 kg = 2.70)

Pour tous les lave-vaisselle
Classe de toxicité 5S.
Observer la mise en garde figurant sur l'emballage.

Votre fiche-économies (à remplir et à emporter)

Quantité	Produit	économie sur chaque
	* Yogourts en gobelets de 180 g	-.10
	* Huile d'arachide, 1 litre	-.70
	Ravioli et raviolini en grosses boîtes	-.50
	Crèmes glacées en paquets de 400 g/430 g	-.50
	Pâte feuilletée, 500 g	-.30
	Pâte brisée, 500 g	-.30
	Voncoré pour le café au lait, bocal de 200 g	1.--
	Aliment complet Happy Dog, 850 g	-.40
	Foie et carottes Happy Dog, 870 g	-.40
	Viande de bœuf Alpo, 673 g	-.40
	Topic 808 g	-.40
	Handymatic, paquet de 4 kg	2.--
	Bains traitants Fanjo en flacons de 400 ml	1.--

* en Multipack **Vous économisez:**

MIGROS



SPORTS

«Eorotex-Magniflex-Mavic» et la saison cycliste 1983

On a rogné sur les salaires!

Le deuxième groupe sportif professionnel suisse de la saison prochaine, «Eorotex-Magniflex-Mavic», comprendra un effectif de seize coureurs. Deux Autrichiens, un Norvégien, un Belge et un Portugais entoureront les onze Suisses du groupe bâlois, toujours dirigé par Werner Arnold (53 ans).

Cet effectif relativement important autorise le GS à courir plusieurs lièvres à la fois, la saison prochaine. Ainsi, l'équipe pourrait bien courir et le Giro et le Tour de France. Ne manqueront pas non plus au programme très chargé: les Tours de Romandie et de Suisse, ainsi que les classiques.

Les leaders seront le Bâlois Stefan Mutter et le Norvégien Jostein Wilmann (vainqueur du Tour de Romandie l'an dernier). Paul Wellens, 30 ans, vainqueur du Tour de Suisse 1978, est l'une des nouvelles acquisitions d'«Eorotex».

Du troisième GS suisse de la saison dernière, «Royal» (dissout), Godi Schmutz, Bruno Wolfer, Fridolin Keller ainsi que le Portugais du Luxembourg, Acacio Da Silva, se retrouvent coéquipiers de Mutter. Avec l'Argovien Viktor Schraner, un seul néo-pro a été engagé. Peut-être que les amateurs (contrats non renouvelés) survenus à Novelle et Girard, aujourd'hui chômeurs...

Deux autres font toujours partie des cadres du groupe bâlois: le Vaudois Mike Gutmann et le Genevois Siegfried Hekimi.

A Vicenza Décès de Tullio Campagnolo

Tullio Campagnolo, le célèbre fabricant de dérailleurs et de composants mécaniques pour vélos de course, est décédé à Vicenza à l'âge de 82 ans. Tullio Campagnolo était né le 26 août 1901 à Vicenza, où il inventa le changement de vitesses et créa sa première usine en 1933. Ses principaux «porte-drapeaux» furent Di Paco, Bartali et Coppi. (si)



Un rôle de leader pour Stefan Mutter. (Keystone)

Avec «Magniflex», fabrique de matelas italienne, l'équipe a trouvé un nouveau sponsor. Au plan du budget, le directeur Rolf Geissmann a encore réussi à rogner quelque peu les salaires de ses protégés, puisque le montant total annuel n'en est pas plus élevé en 1983 pour seize coureurs qu'il ne le fut en 1982 pour douze...

Le «GS Eorotex-Magniflex-Mavic» pour la saison 1983: Stefan Mutter (Suisse, 27 ans); Jostein Wilmann (No, 30); Paul Wellens (Be, 31); Josef Wehrli (S, 29); Godi Schmutz (S, 29); Bruno Wolfer (S, 29); Erwin Lienhard (S, 26); Guido Frei (S, 30); Siegfried Hekimi (S, 27); Mike Gutmann (S, 23); Hans Känel (S, 30); Fridolin Keller (S, 29); Acacio Da Silva (Por, 22); Gerhard Zadrobilek

(Aut, 22); Viktor Schraner (S, 27, néo-pro); Harald Maier (Aut, 23).
Directeur sportif: Werner Arnold (S, 53 ans). (si)

Coupe de Suisse de volleyball

Une rencontre de rêve

● TRAMELAN - TORNADO ADLISWIL 3-2 (15-11 15-9 13-15 13-15 15-8)

Tramelan entama le match sur les chapeaux de roues. Bien emmenés par leurs deux passeurs, qui surent tout au

long de la rencontre tromper le bloc adverse, les Tramelots ne se laissèrent pas impressionner par la valeur de leurs adversaires. Menant toujours au score, c'est le plus naturellement du monde que Tramelan remporta le premier set. Restant concentrés, les coéquipiers de Rüfli repartirent de plus belle dans la deuxième manche. Répliquant au smashes en force des Zurichois par des feintes précises et des services travaillés, les Tramelots remportèrent le deuxième set 15-9.

On pensait déjà à la victoire, mais l'actuel leader du groupe est de LNB ne l'entendait pas de cette oreille. Frappant systématiquement la ligne ils mirent en difficulté les locaux qui se retrouvèrent menés 14-9. Une remontée fantastique fit croire que le match se terminait sur un sec 3-0. Revenu à 13-14, les Tramelots sauvèrent plusieurs balles de set avant de s'incliner 15-13. Les joueurs de l'entraîneur Jeandupeux repartirent de plus belle dans la quatrième manche. Réussissant de plus en plus à contrer les attaques zurichois, les Tramelots menèrent 5-2, 10-7 et enfin 13-9. Tornado parvint après des échanges spectaculaires à renverser la vapeur sans pour autant que Tramelan ne déméritât ou ne s'écroulât.

Le cinquième set n'allait pas connaître le suspense des précédents. Tramelan se détacha et mena rapidement 8-0. Malgré la fatigue due à la durée exceptionnelle du match, les Tramelots, dans une joie qui unit joueurs et spectateurs créa la surprise du jour ce qui pourrait amener en terre d'Erguel un ténor du volleyball suisse pour le compte des huitièmes de finale.

TRAMELAN: Rüfli, Callegaro, Tellenbach, Rolli, Leuzinger, Von der Weid, M. Jeandupeux, Y.-A. Jeandupeux, Jolidon.
TORNADO: Issa, Thüring, Schmid, Ostermeier, Grossenbacher, Maag, Baumgartner, Löpfe, Müller.

Arbitres: Dela et Fallet. Durée: 133 minutes. Spectateurs: 150 spectateurs. (dj)

Echec et mat... à la quinzaine

La relance de l'activité échiquéenne en Suisse est inaugurée par l'annonce du Tournoi d'échec des écoliers romands par équipes 1983 (TEER). Cette manifestation recouvre toute la Romandie et est organisée dans tous les cantons romands sous le patronage de la Fondation Pré Vert et de la Fédération suisse des échecs.

La tradition ne s'est pas perdue. Le Club d'échecs de La Chaux-de-Fonds a décidé d'organiser, sous le patronage de «L'IMPARTIAL», son tournoi réservé à tous les écoliers et étudiants de La Chaux-de-Fonds et du Locle.

Cette compétition se déroulera durant deux mercredis après-midi à l'aula du pavillon des sciences du collège des Forges, à La Chaux-de-Fonds. Les éliminatoires sont fixés au 9 fév. dès 14 h. Les finales auront lieu le 16 février toujours dès 14 heures.

Les concurrents seront répartis en trois catégories:

Groupe A (17 à 20 ans), joueurs nés de 1963 à 1966.

Groupe B (13 à 16 ans), joueurs nés de 1967 à 1970.

Groupe C (12 ans et moins), joueurs nés après le 1er janvier 1971.

Des prix récompenseront les trois premiers du classement général de chaque groupe. Pour les groupes B et C, ce tournoi sert d'éliminatoires pour le «Tournoi d'échec des écoliers romands 1983».

Les inscriptions doivent parvenir à M. Pierre-Alain Schwarz, collège des Forges, 2300 La Chaux-de-Fonds. (lg)

Côté jurassien, le responsable M. Jean-René Quenet de Porrentruy a envoyé une lettre-circulaire à tous les clubs d'échecs du Jura et du Jura bernois. Il s'est chargé de lancer un appel à une collaboration bienveillante avec les différentes sociétés afin de former une ou deux équipes de quatre joueurs en vue des éliminatoires qui auront lieu à la fin février, courant mars.

Le délai d'inscription des équipes est fixé au samedi 12 février. Les formules doivent être envoyées à M. Jean-René Quenet, case postale 37, 2900 Porrentruy 2.

Nous reviendrons plus en détail sur ces manifestations dans nos prochaines chroniques. (lg)

D. LEUBA S'IMPOSE

Lors du récent tournoi «Eclair» de Noël du CE Neuchâtel, c'est le No 1 cantonal Didier Leuba qui s'est à nouveau imposé. Derrière lui, ce sont les jeunes Schwarz et Dubois qui devançant le champion cantonal A. Robert.

Tournoi «Eclair» de Noël (9 rondes): 1. Didier Leuba 8 points; 2.-3. Claudio Schwarz, Frédéric Dubois 7,5; 4. Antonin Robert 6; 5.-9. Eymann, Krebs, Schneider, Girardin, Matile 5; 10.-12. Franssen, Mella, Regnass 4,5 (20 participants). (fd)

Société en pleine expansion cherche pour travail à domicile

messieurs ou dames

sans formation particulière

Nous demandons: disposer d'un téléphone, avoir de l'ordre (pour petit classement), au début temps minimum 2 à 3 h. par jour. Disposer d'un petit capital de Fr. 5000.-.

Nous offrons: bonne possibilité de gain. Appui constant de la maison mère. Distribution régulière du travail.

Ecrire sous chiffre 200-9910 à Assa Annonces Suisses S.A., 1211 Genève 4. 82-357

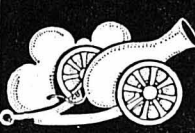
Nous cherchons pour entrée immédiate

un jeune horloger rhabilleur

entre 22 et 25 ans, avec diplôme d'un technicum, capable de fabriquer des pièces à la main pour des produits sophistiqués.

Faire offres sous chiffre 87-384 à Assa, Annonces Suisses SA, 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel. 87-30227

La meilleure défense, c'est l'attaque... votre meilleure arme: la PUBLICITÉ



On cherche à reprendre

petite entreprise

de fabrication de bracelets métalliques, éventuellement de boîtes de montres

Ecrire sous chiffre V 28-27202 Publicitas, 2001 Neuchâtel. Discretion assurée. 28-27202

À VENDRE

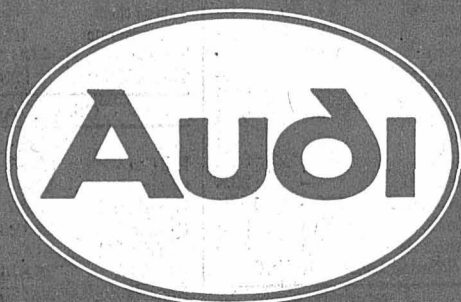
1 fraiseuse à neige

Type Toro 826, 8 cv, 1978, valeur Fr. 3750.-, cédée Fr. 2200.-. S'adresser Fabrique EMO S.A., Beauregard 15, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 40 07. 68117

«L'Impartial» est lu partout et par tous

Offres absolument épatantes pour des voitures neuves Audi et VW!

Chez tous les 560 partenaires V.A.G pour Audi et VW en Suisse et FL.



SPORTS

Fin des championnats suisses nordiques à La Fouly Andy Grünenfelder et Evi Kratzer fantastiques!

«Celui qui finit a déjà beaucoup de mérite!» s'est exclamé Pierre-Eric Rey en récupérant de son effort dans l'aire d'arrivée. Meilleur représentant romand et du Giron jurassien, le restaurateur des Cernets a terminé à une remarquable cinquième place à 8'54" du vainqueur des 50 km des championnats suisses nordiques 1983 Andy Grünenfelder. Le jeune prodige grison (23 ans cette année) a effectué une course fantastique reléguant son dauphin Franz Renggli de Splügen à près de quatre minutes (3'52"). Tenant du titre, le Haut-Valaisan Konrad Hallenbarter s'est classé troisième à près de six minutes (5'58"). Quatrième l'autre coureur de Saint-Moritz, Giachem Guidon a concédé plus de huit minutes (8'24").

Du même coup, Andy Grünenfelder est venu rejoindre dans la légende Konrad Ischier et Alois Kaelin auteurs du triple 15, 30 et 50 km respectivement en 1965 et 1971. Véritablement le ski nordique helvétique a retrouvé un véritable chef de file.

Dans le 20 km des dames couru également à La Fouly, les représentantes grisonnes se sont chargées d'effectuer une véritable razzia plaçant cinq concurrentes aux cinq premières places. Evidemment, Evi Kratzer de Saint-Moritz a remporté son dixième titre national sans trop de problèmes malgré un ski un peu

kilomètre nous a déclaré le vainqueur incontesté de cette 13e semaine nordique.

Tenant du titre, Konrad Hallenbarter n'a pas pu résister à l'ouragan descendu d'Engadine. Je suis bien sûr déçu de cette troisième place. Mais j'ai souffert de crampes dans les bras depuis le 35e kilomètre.

Deuxième en 1982 à Campra, Franz Renggli s'est à nouveau hissé au même rang grâce à un finish remarquable.

PIERRE-ERIC REY REMARQUABLE

En l'absence de son frère André (4e en 1982) à l'école des douanes, Pierre-Eric Rey a pris la relève avec brio. L'ancien membre du cadre national s'est comporté de manière remarquable en terminant 5e de cette course éprouvante pour l'organisme.

Grimaçant de douleur en raison de crampes dans le bras droit, l'habitant des Cernets s'est montré satisfait. J'ai attrapé des crampes dans le dernier tour. A chaque poussée de bâtons, je sentais mes muscles se nouer dans ce bras. Néanmoins je suis content... il s'agit de ma meilleure performance dans un championnat suisse. Voici deux ans sur la même distance j'avais terminé 8e à plus de douze minutes. Ayant rapidement trouvé le rythme, j'ai également profité de ma spécialité à savoir des skis non fartés tenant parfaitement.

Quatre représentants du Giron ont terminé dans les dix-sept premiers, six terminant la course sur dix partis. Roland Mercier du Locle a confirmé son excellente forme actuelle en terminant quatorzième. La répétition de la boucle ne m'a pas gêné pour trouver le rythme. J'ai dû m'arrêter trois fois pour farter. Je suis passé par un

mauvais moment dans le troisième tour.

DANIEL SANDOZ EN PROGRÈS

Pour sa quatrième course de ces championnats suisses nordiques 1983, Daniel Sandoz s'est classé une fois de plus parmi les dix premiers. Son neuvième rang à 12'47" de l'invincible Andy Grünenfelder a confirmé les progrès sensibles enregistrés en une année. Le chef technique de l'équipe nationale Peter Müller et l'entraîneur Kortelainen se sont chargés de le reconnaître. Le forestier du Quartier partira courir les préolympiques de Sarajevo (dimanche 13 février) avec ses camarades Andy Grünenfelder, Giachem Guidon, Konrad Hallenbarter et Markus Fährndrich avant de s'aligner dans la tournée Coupe du monde en Scandinavie.

Au terme de son premier 50 km de sa jeune carrière, le sociétaire du Ski-Club Le Locle s'est déclaré content. Je dois effectuer mon apprentissage. Je suis bon jusqu'à 30 km après la résistance à manqué. J'ai essayé un sérieux coup de barre entre les 35e et 40e kilomètres. Les derniers kilomètres se sont avérés pénibles surtout pour les bras.

DES SUJETS DE SATISFACTION

Au terme de cet ultime rendez-vous des championnats suisses de ski de fond 1983, le chef technique nordique du Giron jurassien, M. Frédy Nicolet a tiré un bilan de ces épreuves nationales.

Les sujets de satisfaction n'ont pas manqué. Dans toutes les épreuves les résultats d'ensemble se sont avérés remarquables même aujourd'hui pour ce 50 km disputé dans des conditions pénibles. En outre j'ai constaté la progression de Daniel Sandoz, la confirmation du talent de Jean-Philippe Marchon malgré son école de recrue, le retour remarquable des régionaux notamment celui de Pierre-Eric Rey. Mon plus grand sujet de satisfaction est toutefois constitué par la présence de cinq juniors dans les vingt premiers. Il ne reste plus qu'à confirmer et passer sur le podium en 1984 sur nos terres à Mont-Soleil.

En effet, les spectateurs et amateurs de fond de la région pourraient bien connaître de belles satisfactions entre les 13 et 22 janvier 1984 sur la Montagne du Droit.



Auteur d'une brillante course, Pierre-Eric Rey des Cernets a fini cinquième du 50 km. et premier Romand de cette course éprouvante. (Bélino Keystone)

Résultats

MESSEIERS, 50 km. 1. Andy Grünenfelder (Saint-Moritz) 2 h. 28'28"; 2. Franz Renggli (Splügen) à 3'2"; 3. Konrad Hallenbarter (Obergomms) à 5'58"; 4. Giachem Guidon (Saint-Moritz) à 8'24"; 5. Pierre-Eric Rey (Les Cernets) à 8'54"; 6. Fritz Pfeuti (Sangernboden) à 9'20"; 7. Markus Fährndrich (Horw) à 11'07"; 8. Josef Suter (Muotathal) à 12'37"; 9. Daniel Sandoz (Le Locle) à 12'47"; 10. Josef Grünenfelder

(Mels) à 14'35"; 11. Hans Pürro (Plas-selb) à 14'41"; 12. Bruno Renggli (Marbach) à 15'59"; 13. René Reichmuth (Einsiedeln) à 18'55"; 14. Roland Mercier (Le Locle) à 19'29"; 15. Hanspeter Ott (Oberhasli) à 21'21"; 16. Kurt Knobel (Lachen) à 21'27"; 17. Claudy Rosa (La Brévine) à 21'49"; 18. Walter Thierstein (Frutigen) à 22'16"; 19. Daniel Hediger (Chasseron) à 23'05"; 20. Fabrizio Valentini (Frutigen) à 23'47". **Puis:** 31. Pierre Donzé (Les Bois) à 27'51"; 40. Eric Schertenleib (Chamton) à 34'42".

DAMES, 20 km. 1. Evi Kratzer (Saint-Moritz) 1 h. 11'18"; 2. Cornelia Thomas (Pontresina) à 1'18"; 3. Gaby Scheidegger (Pontresina) à 1'26"; 4. Christine Brügger (Saint-Moritz) à 2'53"; 5. Ursula Zini (Saint-Moritz) à 4'53"; 6. Heidi Niederberger (Muotathal) à 5'33"; 7. Margrit Ruhstaller (Einsiedeln) à 6'11"; 8. Monika Germann (Frutigen) à 6'16"; 9. Margrit Wyss (Berne) à 6'48"; 10. Martina Schönbr-ächler (Einsiedeln) à 7'24". **Puis:** 14. Marianne Loepfe (Bienne) à 12'59".

Ski alpin

Après sa chute Peter Müller sur la bonne voie

Le service de médecine sportive de la Fédération suisse de ski a fait savoir que l'état de santé de Peter Müller, blessé lors d'une chute à Sarajevo, est en nette amélioration. Après un examen approfondi, les médecins qui s'occupent de Müller ont confirmé le diagnostic de leurs confrères yougoslaves, à savoir qu'outre une commotion cérébrale le descendeur souffre également d'un fort tassement des vertèbres cervicales.

Peter Müller suit un traitement à base de médicaments, de physiothérapie et de repos. Son état général s'améliore de jour en jour. Néanmoins, une activité sportive, qui devrait être précédée d'un examen pratiqué par des spécialistes, ne saurait être envisagée avant deux à trois semaines. (si)

Bobsleigh

Hiltebrand le plus rapide à Sarajevo

A Sarajevo, la deuxième séance d'entraînement en vue du championnat d'Europe de bob à quatre a pu se dérouler dans les meilleures conditions. Sous le soleil et par une température de moins 4 degrés, Hans Hiltebrand (Suisse «2») a réussi le meilleur temps de la journée en 50"73, avec trois centièmes d'avance sur le Soviétique Janis Kipurs. Les meilleurs temps:

1. Suisse 2 (Hans Hiltebrand) 50"70 + 51"07; 2. URSS 1 (Janis Kipurs) 50"73 + 51"01; 3. Suisse 3 (Ekkehard Fasser) 50"77 + 53"42; 4. RDA 1 (Lehmann) 50"89 + 51"82; 5. Suisse 1 (Silvio Giobellina) 50"93 + 51"25. (si)

BOXE. - Le Vénézuélien Rafael Orone a conservé son titre mondial (version WBC) des super-mouches en battant par k.-o. au 4e round le Panaméen Pedro Romero, à Caracas (capitale du Venezuela). (si)

En LNA de hockey sur glace

Gosselin, Poulin, rois de la glace!

BIENNE - LUGANO 6-3 (2-2, 3-1, 1-0)

Les Biennois avaient raison de se méfier de ce Lugano, seule équipe qui les avait battus au stade de glace. Le début de match fut donc assez pénible pour les Seelandais qui encaissèrent le premier but contre un adversaire tactiquement au point et qui appliqua un marquage serré dans sa zone, tout en cherchant sa chance par des ruptures rapides.

Ce n'est qu'au second tiers et grâce à ce diable de Gosselin que les locaux parvinrent à prendre leurs distances.

PRESSING INLASSABLE

Dès cet instant, Lugano ne put plus revenir tant la pression des hommes de Runke fut intense. Typique pour la sûreté des Biennois, jusqu'à la 10e minute de la fin, ils ne subirent aucune pénalité. Alors que Lugano lors de ses trois fois deux minutes avait perdu pas mal de forces vives par les incessantes pirouettes de Gosselin qui jouait en défense à chaque fois que l'équipe évoluait en supériorité numérique.

Ainsi Bienne s'assura un succès qui mit du temps à se dessiner mais qui sur

la fin de la rencontre aurait pu être plus net encore.

Bienne: Anken; Poulin, Dubuis; Flot-tiront, Kölliker; W. Kohler, Gosselin, Luthi; Bärtschi, Lörtscher, Wist; Lautenschlager, Koller, D. Kohler; Nierderer.

Lugano: Reuille; Hess, Bauer; Zeh-häusern, Rogger; Arnold, Pons; Gaggini, Lörtscher, Callaghan; Conte, Blaser, Eberle; von Gunten, Courvoisier, Zimmermann.

Buts: 6' Gaggini (Bauer) 0-1; 15' Wiss

(Lörtscher) 1-1; 18' Gosselin (Bärtschi) 2-1; 18' Lörtscher 2-2; 28' Gosselin 3-2; 33' Eberle (Rogger) 3-3; 34' Bärtschi 4-3; 36' Niederer (Lautenschlager) 5-3; 43' Luthi (Gosselin) 6-3.

Pénalités: 4 x 2 minutes contre Lugano + 10 minutes (Hess). 2 x 2 minutes contre Bienne.

Arbitres: MM. Vöglin, Brunner et Zimmermann.

Notes: Stade de glace, 6000 spectateurs. Lugano joue sans Jeker, blessé. J. L.

Match amical de football ce soir à Cortaillod Première sortie du FC La Chaux-de-Fonds

Plus de deux semaines après avoir repris l'entraînement, le FC La Chaux-de-Fonds disputera sa première rencontre amicale. Ce rendez-vous est fixé, ce soir, à 19 h. 30 sur le terrain du FC Cortaillod, pensionnaire de deuxième ligue. Cette équipe entraînée par le duo Turberg - Decastel préparera de cette manière le match de Coupe de Suisse l'opposant le dimanche 13 mars au FC Neuchâtel Xamax.

Pour l'entraîneur Lino Mantoan, l'essentiel sera de passer en revue l'ensemble de son contingent. Tout le monde est assuré de jouer. Ce match constituera une excellente préparation avant le second match amical prévu, samedi à 15 h., sur le terrain du FC Monthey. (lg)

A l'étranger Vevey vainqueur

Dans le cadre de son camp d'entraînement à Villefranche, Vevey-Sports a affronté le FC Bâle, également en stage dans la région. L'équipe de Paul Garbani s'est imposée par 3-1 après avoir mené au repos par 2-0. Dans ce match disputé sous le soleil et dans d'excellentes conditions, les Veveysans ont marqué par Debonnaire, Nicolet et Bertoliatti. Les Bâlois ont sauvé l'honneur à la dernière minute par l'Allemand Berkemeyer. Le prochain adversaire du Vevey-Sports sera l'OGC Nice, jeudi.

NUL DE GC

Grasshoppers a fait match nul 2-2 lors de la première des trois rencontres qu'il doit disputer en Israël, face à une sélection olympique du pays, à Nathanya, devant 1500 spectateurs.

Les buts des Grasshoppers ont été marqués par Ponte (pén.) et Meier. (si)

Bulgarie - Suisse fixé au 9 mars

La Fédération bulgare a fixé comme il suit les deux rencontres Bulgarie - Suisse des 8 et 9 mars prochain:

Mardi 8: Bulgarie - Suisse moins de 21 ans à 15 h. (14 h. heure suisse) à Tolbachin.

Mercredi 9: Bulgarie - Suisse à 16 h. 30 (15 h. 30 heure suisse) à Varna. (si)

Servette nettement battu

Pour le dernier match de son camp d'entraînement en Israël, le FC Servette a subi une nette défaite face à Maccabi Netanya, l'actuel leader du championnat israélien. Sous les yeux de l'entraîneur des GC Hennes Weisweller, les Genevois ont en effet été battus par 4-1 (2-0). (si)

Juniors élites

La Chaux-de-Fonds à la dernière place

Battus dimanche par Lausanne 9 à 3, les juniors élites du HC La Chaux-de-Fonds occupent désormais la dernière place du classement.

Elite B, groupe ouest: La Chaux-de-Fonds - Lausanne 3-9; Fribourg - Viège interrompu à la 48e minute sur la marque de 5-3 en raison d'une panne d'électricité; Sierre - Berne B 0-2; Servette - Langenthal 6-4. **Classement:** 1. Sierre 23-30; 2. Fribourg 22-27; 3. Lausanne 23-25; 4. Langenthal 23-23; 5. Berne 23-22; 6. Viège 22-20; 7. Servette 23-18; 8. La Chaux-de-Fonds 23-17. (si)

Huit athlètes à Sarajevo

Cinq athlètes masculins et trois féminines représenteront la Suisse aux épreuves préolympiques de Sarajevo.

A l'issue des championnats suisses de La Fouly, ont été sélectionnés: Andy Grünenfelder, Konrad Hallenbarter, Giachem Guidon, Markus Fährndrich et Daniel Sandoz, chez les messieurs, ainsi qu'Evi Kratzer et les sœurs Karin et Cornelia Thomas, chez les dames.

Trois courses Coupe du monde sont programmées à Sarajevo. Le 10 février, un 15 km masculin, le 12 un 30 km masculin, et pour les dames, un 5 km, le jeudi 10 février. (si)

...naturellement

44-13862



Cynar - le bitter apéritif à base d'artichauts

SPORTS

Adversaire coriace, hier soir, à la patinoire des Mélèzes Les Neuchâtelois rejoints sur le fil!

● LA CHAUX-DE-FONDS - VIÈGE 3-3 (1-1 1-0 1-2)

«Décidément, la poisse nous colle au...!» Ces paroles lancées par Daniel Pillier résument à merveille les deux premières rencontres du tour de relégation disputées par le HC La Chaux-de-Fonds. Samedi en Ajoie, les Neuchâtelois ont passé tout près du match nul. Hier soir, pour 63 secondes, ils ont raté la victoire. Ils ont dû se contenter d'un point. Dommage, car Viège était à leur portée. Ainsi, comme le premier match aux Mèlèzes, le 9 octobre dernier, ces deux équipes s'en sont retournées dos à dos, sur le résultat identique de 3 à 3. Dans les vestiaires chauds-de-fonnières, la déception était grande, très grande même. On ne se bat pas comme des forcenés pour finalement échouer dans l'avant dernière minute! Une fois de plus, la troupe de Christian Wittwer a donc manqué le coche de justesse. Sur le plan comptable, ce nouveau point égaré ne plonge pas la formation neuchâteloise dans une situation alarmante et critique à la condition toutefois qu'elle gagne ses prochains duels face à Grindelwald et Langenthal les 8 et 12 février!

Dans l'ensemble, cette rencontre, qui n'a jamais atteint des hauts sommets techniques, fut équilibrée, les Neuchâtelois se créant davantage d'occasions. Neininger, à la 10e minute, vit notamment son tir s'écraser sur le poteau alors que Viège menait à la marque à la suite d'une réussite de Primeau qui sut habilement profiter d'un renvoi de Lemmenmeier. Ce dernier, soit dit en passant, a fourni une excellente prestation. Il a effectué des arrêts déterminants au cours des trente premières minutes de jeu. Bref, il a réussi un sans faute.

L'égalisation, signée Mac Farlane, survint alors que l'équipe valaisanne jouait en infériorité numérique, Locher purgeant une pénalité de deux minutes.

Dans la période intermédiaire, les Chaux-de-Fonnières se montrèrent encore plus déterminés. Ils prirent logiquement l'avantage par Dubois qui a disputé hier soir l'un de ses meilleurs matchs de la saison. De la ligne bleue, il expédia la pa-

let entre les jambières de Zuber. Il fut encore à la base du troisième but neuchâtelois, à dix minutes du coup de sifflet final. Son tir fut renvoyé par le portier valaisan. Mais Tschanz qui se trouvait au bon endroit put récupérer le puck. Il ne manqua pas la cible confirmant ainsi son retour en forme amorcé samedi en Ajoie!

A 3 à 1, Viège ne baissa pas les bras. Au contraire. De son côté, le HC La Chaux-de-Fonds se montra toujours plus nerveux au fil des minutes. Ainsi ce qui devait se produire, arriva. Marti, qui pourtant excelle dans ce genre d'exercice, rata comme samedi son engagement. Mathieu, ravissant le palet, l'envoya alors dans l'angle supérieur gauche de la cage de Lemmenmeier.

L'égalisation fut obtenue à la suite d'un cafouillage au sein de la défense neuchâteloise.

Visiblement trop crispés, les Chaux-de-Fonnières ont par moments multiplié



En bonne position devant le gardien Zuber, Christian Caporosso (à droite) n'a pas pu conclure pour le HC La Chaux-de-Fonds. (Photo Schneider)

les erreurs et les maladrotes. De plus, ils ont parfois manqué de réalisme dans leur organisation, certains se montrant beau-

coup trop individuels. La défense pour sa part, éprouva souvent des difficultés dans la relance. Par manque de rapidité, les Neuchâtelois ont ainsi galvaudé plusieurs occasions.

BERGAMO ABSENT
Privé de Bergamo, actuellement à l'Ecole de recrues et qui n'a pas été libéré par ses supérieurs, Christian Wittwer a été contraint d'opter pour la même tactique que samedi dernier. Il a de ce fait placé Shier en attaque aux côtés de Mac Farlane et de Tschanz, «tournant» avec trois arrières seulement. Haas a donc été laissé sur le banc. L'entraîneur chaud-fonnier a estimé qu'il n'était pas encore tout à fait en condition pour affronter ce difficile tour de relégation.

Mac Farlane et Shier ont d'ailleurs parfaitement rempli leur contrat. Mais hier soir, la satisfaction est venue de la troisième ligne, celle des jeunes, Jean-

mire, Caporosso et Leuenberger. Ils ont fait preuve d'une rage de vaincre peu commune et surtout ils ont réalisé d'excellentes phases de jeu. Ils se sont hissés à la hauteur de leurs aînés. C'est réjouissant pour l'avenir du HC La Chaux-de-Fonds.

La Chaux-de-Fonds: Lemmenmeier; Gobat, Amez-Droz; Neininger, Marti, Pillier; Dubois; Shier, Mac Farlane, Tschanz; Jeanmaire, Caporosso, Leuenberger.
Viège: Zuber; Mathieu, Baldinger; Zenhäusern, Primeau, Helland; C. Schmidt, Schmidt; Marx, A. Wyssen, Böni; Zumwald; Anthamatten, F. Wyssen, Locher.
Buts: 7' Primeau, 0-1; 14' Mac Farlane, 1-1; 36' Dubois, 2-1; 50' Tschanz (Dubois), 3-1; 56' Mathieu, 3-2; 59' Locher (Helland), 3-3.
Arbitres: MM. Suter, Weber, Ehrler.
Pénalités: 1 x 2 minutes contre La Chaux-de-Fonds et 4 x 2 minutes contre Viège.
Note: 1500 spectateurs.

Sur la patinoire de Langenthal Triomphe de la brutalité

● LANGENTHAL - AJOIE 7-1 (2-1, 2-0, 5-0)

C'est finalement la brutalité et surtout pas le hockey qui aura triomphé dans cette partie. Il faudrait qu'à l'avenir on désigne des arbitres beaucoup plus compétents que ceux qui étaient sur la piste de Langenthal. Ils ont eu l'occasion de voir de près dès le début les brutalités des Oddioffson et consorts sans réagir. Ceci explique en partie du moins la défaite des Ajoulots. Les 1800 spectateurs ont vu certainement le pire sur une patinoire.

Ce match a été envoyé très rapidement surtout de la part des Ajoulots. Ils tentèrent de serrer à la gorge leurs adversaires bernois; ils multiplièrent les tirs par dizaines. Ils parvinrent à descendre sur le but plus souvent que leur adversaire. Mais hélas ce n'était pas comme samedi passé, la réussite n'y était pas. Ajoie développait sans cesse de belles actions mais à chaque fois le gardien Chéhab fut à la parade.

C'est sur une mêlée que Sanglard put extraire le puck, le passer à Aubry qui le glissa astucieusement au fond des filets. Quatre minutes après la défense d'Ajoie fit une grosse erreur, pratiquement la seule du reste et Troesch en profita pour égaliser.

A la 20e minute, sur un engagement dans le camp ajoulot, Wyss lança un violent tir sur le gardien Siegenthaler dont la jambière dévia la rondelle dans ses propres filets.

TROP DE PRÉCIPITATION
Lors du 2e tiers l'équipe de Langenthal forte de son avance allait faire pression à son tour et les Ajoulots avaient de la peine à dégager. Dès cet instant Jacques Noël ne mit sur la glace que deux lignes d'attaque. Les choses allaient changer. Les Ajoulots reprirent du poil de la bête mais échouèrent sur Chéhab. Il faut reconnaître que les dizaines de tirs furent adressés avec trop de précipitation. Il était dit que cela ne rentrerait pas même en supériorité numérique. La fin de ce tiers fut houleuse au possible. Par la faute d'un trio arbitral en pleine pagaille: buts annulés pour Ajoie, innombrables brutalités des Bernois restées impu- nies. Cette période se terminait dans la confusion la plus totale.

La dernière période devait être celle de la gabegie la plus grande. Les Bernois durcissent encore plus le jeu et ce qui devait arriver arriva. A force de prendre des coups parfois non sanctionnés, les Ajoulots ont eu

le tort de se faire justice eux-mêmes et ont ainsi reçu plusieurs buts évitables. D'ailleurs, ils levèrent les bras dès le 4 à 1.

Ajoie: A. Siegenthaler; Aubry, Sembini, Ch. Berdat, S. Berdat, Blanchard, Sanglard, Froidevaux, O. Siegenthaler, M. Siegenthaler, Steiner, Terrier, Sigouin, Trotter, Bächler.
Langenthal: Chéhab; Kühni, Meyer, Snell, Wyss, Ammann, Bartschi, Born, Dähler, Grand, Hidber, Hutmacher, Läderach, Magnin, Meyer, Oddioffson, Fankhauser, Trösch.
Buts: 9e Aubry 0-1; 13e Trösch 1-1; 20e Wyss 2-1; 44e Meyer 3-1; 45e Meyer 4-1; 52e Bartschi 5-1; 60e Bartschi 6-1; 60e Dähler 7-1.
Pénalités: 11 fois 2 minutes contre Langenthal plus 10 minutes à Oddioffson. 10 fois 2 minutes contre Ajoie plus 10 minutes à Terrier. Arbitres: MM. Fatton, Hirschy et Frei. B. V.

Championnat de première ligue Nouvelle défaite prévôtoise

● MOUTIER - ADELBODEN 2-7 (1-2 0-2 1-3)

Hier soir à la patinoire de Moutier s'est déroulé un important match de première ligue entre Moutier et Adelboden, le match aller était déjà joué en octobre et Moutier avait gagné par 6-5; mais il a dû être rejoué, les visiteurs ayant déposé protêt car Moutier avait six joueurs sur la glace lorsqu'il marqua un but décisif.

Les Prévôtos étaient partis très fort dans cette rencontre, ouvrant le score après cinq minutes. A ce moment, ils donnaient l'impression d'avoir confiance en eux et de pouvoir récidiver après leurs deux succès contre Saint-Imier. Mais dès que Adelboden eut égalisé et pris l'avantage, les locaux baissèrent les bras et s'écroulèrent.

Moutier: Hangi; Jeanrenaud, Schmid; Frei, Schnieder; Lardon, Kohler, Guenet; Gurtner, Guex, Ceretti; Danelutzi, Bachmann; Charmillot, Ortis, Houmar.
Pénalités: 3 fois 2 minutes contre Moutier; 6 fois 2 minutes contre Adelboden.
Arbitres: MM. Tschopp et Pregy. - Patinoire de Moutier, 400 spectateurs.
Buts de Moutier: 5e Frei (Bachmann); 47e Guex. (kr)

B boîte à confidences

«Spécial HCC - Viège»

B. ZENHÄUSERN, COACH DU HC VIÈGE

Les Chaux-de-Fonnières voulaient gagner et je ne les ai jamais vu si bien jouer contre nous que ce soir. Ils ont fait circuler le puck, ont joué l'homme avec détermination et ont travaillé avec beaucoup d'acharnement.

Les jeunes m'ont vraiment surpris par leur constance et leur engagement. La partie fut dense et correcte. Nous aurions pu faire la différence lors du premier tiers, si la réussite avait été avec nous. Moralement, il est bon pour la suite que nous ayons redressé le score in-extermis.

J'ai apporté quelques modifications à mon équipe à 12 minutes de la fin; j'aurais peut-être dû le faire plus tôt. Nous recevons Ajoie samedi; nous devons gagner à domicile si nous voulons maintenir notre marge de sécurité.

P. SHIER, DÉFENSEUR DU HCC

Les matchs contre Viège sont particulièrement difficiles. Ce n'est pas une équipe très spectaculaire, mais bien organisée et disciplinée. Ils nous mettent constamment en échec corporellement et nous coupent le patinage.

Ce fut malgré tout un bon match, et je félicite nos trois défenseurs qui ont abattu un travail considérable. Je dois relever aussi la brillante partie disputée par L. Lemmenmeier et les deux bons premiers tiers fournis par nos jeunes. La ligne d'attaque dans laquelle j'évolue maintenant doit encore travailler les automatismes et apprendre à se trouver.

L. LEMMENMEIER, GARDIEN DU HCC

Je serai libéré pour les matchs, mais je devrai m'entraîner avec Klotten.

Ce qui nous est arrivé ce soir en fin de partie est à nouveau stupide et regrettable. Je pense malgré tout que nous venons plutôt de gagner un point que d'en semer un. Viège et Sierre sont tout de même les seules équipes contre lesquelles nous n'avons jamais gagné cette saison. Pour l'immédiat, nous devons être satisfaits et nous accrocher encore et toujours.

L'égalisation que nous avons concédée doit être attribuée plus à la nervosité, à la peur, au manque de routine qu'à la fatigue.

K. PRIMEAU, ENTRAÎNEUR-JOUEUR DU HC VIÈGE

Ce fut un match difficile, dur. Je l'avais prévu. La Chaux-de-Fonds joue de manière très disciplinée à domicile et use avec un art consommé de la charge corporelle. Elle nous contraint à jouer vite et sans la rondelle, souvent.

Je crois que les deux équipes peuvent être créditées d'un bon match. Je regrette simplement que les arbitres aient agi un peu sévèrement lors de la pénalité pour réclamation qui nous valut le 3 à 1.

Nous sommes satisfaits malgré tout et La Chaux-de-Fonds doit l'être aussi. Nous avons eu un très bon adversaire en face de nous aujourd'hui et notre gardien Zuber a été mis à rude contribution.

A. TSCHANZ, ATTAQUANT DU HCC

Je suis déçu quand même et j'ai de la peine à expliquer notre fléchissement final. Nous y croyions pourtant et n'avions pas peur comme contre Ajoie. Je suis d'accord avec K. Primeau: nous avons disputé un bon match, même si l'enjeu très important nous a fait parfois rater des choses qui paraissaient évidentes.

Je suis certain que ce partage des points ne remettra pas en cause la suite des opérations.

Nous sommes conscients des difficultés qui nous attendent et nous avons le moral bien accroché. Seul Berne peut se permettre de «voir venir» et toutes les autres équipes sont encore dans la zone dangereuse.

G. Kurth

Soirée du championnat suisse Avantage à Bienne

Deuxième à un point de Davos au début du tour final, Bienne compte déjà deux longueurs d'avance sur les Grisons à l'issue de la seconde journée de celui-ci. Les Davosiens, défaits par les Seeländais samedi, ont perdu un point à Fribourg (5-5), après avoir pourtant mené par 3 à 0, cependant que les Biennois se défaisaient de Lugano (6-3). Vainqueur de Langnau (9-3), Arosa est troisième à trois points. Bienne et Arosa se sont imposés plus difficilement que les scores ne le laissent apparaître, profitant dans des moments importants de faiblesses défensives adverses. Fribourg-Gottéron et Davos se sont livrés un duel acharné et incertain jusqu'au coup de sifflet final.

KLOTEN IMPRESSIONNANT

Dans le tour de promotion-relégation, Klotten a obtenu un nouveau succès-fleuve en battant Ambri-Piotta 10-2. Les Zurichois semblent ne pas devoir connaître de gros problèmes pour conserver leur place en LNA. En partageant l'enjeu au Graben (5-5), Sierre et Lausanne ont tous deux conservé l'espoir de lutter pour la promotion. Les Valaisans ont mené à quatre reprises avec 2 buts d'écart, mais les Vaudois sont parvenus à égaliser dans les dix dernières minutes d'une rencontre décevante. Enfin, Zurich s'est incliné à Olten, de sorte de les deux formations romandes occupent la queue du classement.

Dans la lutte contre la relégation en LNB ouest, La Chaux-de-Fonds a obtenu un point précieux en faisant match nul avec Viège (3-3). Par contre, la situation d'Ajoie, ébréché par Langenthal (7-1) devient délicate, puisque les Ajoulots sont maintenant en dernière position. Berne a pour sa part continué sur sa lancée en allant s'imposer très nettement à Grindelwald (0-8). (si)

Tour final de LNA

- Fribourg Gottéron - Davos 5-5 (1-3, 2-0, 2-2)
- Arosa - Langnau 9-3 (2-0, 4-0, 3-3)
- Bienne - Lugano 6-3 (2-2, 3-1, 1-0)

Prochains matchs: Lugano - Fribourg; Davos - Langnau; Bienne - Arosa.

Tour de promotion relégation

- Kloten - Ambri-Piotta 10-2 (5-0, 1-0, 4-2)
- Olten - CP Zurich 4-5 (1-2, 2-2, 1-1)
- Sierre - Lausanne 5-5 (2-1, 2-1, 1-3)

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Klotten	2	2	0	0	20-2	4
2. Zurich	2	2	0	0	11-6	4
3. Ambri	2	1	0	1	10-13	2
4. Sierre	2	0	1	1	7-11	1
5. Lausanne	2	0	1	1	5-15	1
6. Olten	2	0	0	2	7-13	0

Prochains matchs: Zurich - Lausanne; Ambri - Sierre; Olten - Klotten.

Tour de relégation GROUPE OUEST

- La Chaux-de-Fonds - Viège 3-3 (1-1, 0-1, 1-2)
- Langenthal - Ajoie 7-1 (2-1, 0-0, 5-0)
- Grindelwald - Berne 0-8 (0-5, 0-2, 0-1)

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Berne	2	2	0	0	15-4	11
2. Viège	2	1	1	0	10-8	8
3. Langenthal	2	1	0	1	11-8	4
4. Chx-de-Fds	2	0	1	1	10-11	4
5. Grindelwald	2	0	0	2	5-15	4
6. Ajoie	2	1	0	1	9-14	3

Prochains matchs: Berne - La Chaux-de-Fonds; Viège - Ajoie; Grindelwald - Langenthal.

GROUPE EST

- Grasshoppers - Coire 2-5 (0-0, 1-3, 1-2)
- Wetzikon - Dübendorf 3-5 (0-3, 2-0, 1-2)
- Herisau - Rapperswil 4-2 (2-2, 0-0, 2-0)

Prochains matchs: Dübendorf - Rapperswil; Coire - Herisau; Wetzikon - Grasshoppers.

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Bienne	2	2	0	0	165-111	23
2. Davos	2	0	1	1	179-108	21
3. Arosa	2	1	0	1	147-127	20
4. Fribourg	2	0	1	1	127-106	19
5. Langnau	2	1	0	1	124-158	14
6. Lugano	2	1	0	1	137-156	13

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 11 83
Tramelan (032) 97 58 58
Saint-Brais (066) 58 41 55

la voix d'une région

R

regard

Familles haïes ?

Toute l'officialité, tant en Suisse qu'ailleurs, glorifie l'image de la famille.

Mais l'image, seulement. Pour ce qui est d'en favoriser la pratique concrète et quotidienne, c'est une autre chanson. Sur l'air du gling-gling-tiroir-caisse.

J'ai beau être encore débutant et relativement à l'aise dans la spécialité, je me demande souvent, et avec de plus en plus de perplexité, comment font les parents de familles confirmées pour mener ce que la norme sociale considère comme une «vie normale». Surtout avec ce que la même norme persiste à considérer aussi, non moins ironiquement d'ailleurs, comme un «revenu normal»...

Par exemple, vous en connaissez beaucoup des «familles normales» qui peuvent se rendre au cinéma à un rythme «normal», quand c'est pratiquement le billet de 50 fr. qui y passe à chaque coup? Et au concert? Et aux spectacles divers et nombreux qui nous sollicitent, et qui, à entendre les gémissements des organisateurs, ne sont plus seulement un enrichissement culturel bienvenu, mais pratiquement un devoir civique?

C'est vrai, on fait quelques gestes en faveur des familles. Les entreprises de transports publics consentent à rabattre pour elles des tarifs sinon prohibitifs. Il y a des abonnements intéressants pour la piscine. Et quelques exceptions de ce genre, mais qui confirment une règle par ailleurs cruellement illustrée. Ce qu'on appelle pompeusement les «allocations familiales» ne risque en tout cas pas de muer un seul Suisse en Jeannot Lapin. Et fiscalement, la famille est à peu près autant encouragée que le mariage, c'est-à-dire qu'on est sensiblement plus près de l'hypocrisie que de la politique sociale.

On pourrait encore évoquer d'autres aspects de la question. Les appartements dont l'accessibilité aux familles est inversement proportionnelle à la conformité à leurs besoins. Les baignoires qui ne sont confortables qu'aux petits effectifs et gros budgets. Les bistrotts où l'on ne se sent guère bienvenu à partir de quelques gosses.

Sans même parler de la difficile situation des familles «hors norme», celles où ne subsiste qu'un seul parent, celles dont les parents ne sont pas mariés, celles où un enfant ou un parent est handicapé, on ne peut se défendre de l'impression qu'à moins de vivre dans le monde à part de la richesse financière, et encore, les familles sont entourées d'une réprobation PRATIQUE que dissimule toujours plus mal le masque de l'approbation MORALE.

Ce n'est pas encore le «familles, je vous hais» de Gide. Mais c'est un hiatus sournois et pénible. Parce qu'il n'a pas seulement pour effet de poser bien des problèmes matériels aux familles. Il a surtout celui de saper concrètement, auprès des gosses même, ce rôle exemplaire, ce rôle de creuset des valeurs sociales, qu'on attribue à la cellule familiale. Car quelle crédibilité peut garder, à l'aune de l'expérience quotidienne, l'image d'Épinal de la famille-chérie-de-Mère-Patrie?

Michel-H. KREBS

Le Val-de-Ruz bientôt région LIM?

La LIM, loi sur les investissements en région de montagne, figure comme une aide précieuse pour les régions qui en bénéficient. Le Val-de-Ruz espère bientôt être de celles-ci. Car les services compétents de la Confédération doivent cette année étudier sa demande de reconnaissance comme «région de montagne» au sens de la LIM. Il est fort probable qu'elle soit acceptée. Le Val-de-Travers est une région reconnue au sens de cette loi depuis quelques années. Une aubaine pour le Vallon qui reçoit de ce fait la manne fédérale et essaye par ce biais également, de se battre tant bien que mal dans la lutte pour sa survie industrielle. Un important dossier vient d'être envoyé à Berne: les économistes du canton interpellent leurs homologues fédéraux en faveur de l'obtention par le Val-de-Ruz des prestations de la LIM. Les conclusions de ce rapport sont que la Vallée a plus besoin que jamais d'être considérée comme zone de montagne défavorisée.

Pour être reconnu par la LIM, il faut correspondre à des critères très précis et aussi nombreux que précis. Pour être zone de montagne LIM il faut avoir une altitude moyenne relativement élevée, tout d'abord. Ce critère n'est que partiellement réalisé. Deuxième point, il s'agit d'avoir une «monoculture» industrielle. Pas de problème ici: selon le recensement fédéral des entreprises, 65 pour cent de la population active est employée dans l'horlogerie (alors que la moyenne cantonale était en 1975 de 45 pour cent pour une moyenne suisse de 6,6 pour cent).

Autre critère encore, la dépopulation. Selon le dernier recensement, la Vallée gagnerait plutôt quelques unités. Mais ce «désavantage» est largement compensé par le fait de la croissance du chômage. En fait, on ha-

bite la Vallée, mais on travaille «dans le Haut ou dans le Bas».

DIMINUTION DES PLACES DE TRAVAIL

C'est certainement ce critère qui est rempli le plus aisément. Entre 1975 et 1980, le Val-de-Ruz a enregistré une diminution de 23 pour cent des places de travail. Et le Département de l'industrie a mené une enquête l'an dernier auprès des 15 principales entreprises du Val-de-Ruz. Résultats: à fin 82, 200 places de travail devaient être supprimées parmi elles. Ce chiffre représente 3,3 pour cent de la population active.

Le chômage aurait d'ailleurs triplé en 18 mois, selon les critères LIM.

Comme on le voit, sur bien des plans, le Val-de-Ruz pourrait satisfaire à ces critères.

Une étude approfondie allant dans ce sens vient de partir du Château direction Berne.

Une de ses conclusions: étant donné que le Val-de-Travers est reconnu comme région LIM, les comparaisons permettent d'affirmer que la situation relative à la structure industrielle est fort semblable entre le Val-de-Ruz et le Val-de-Travers.

CE N'EST PAS DE L'AUMÔNE

Ainsi, coincé économiquement et géographiquement entre lac et montagne, le Val-de-Ruz se débat-il pour accéder à cette marque LIM.

Elle le propulserait vers les subventions fédérales. Et l'esprit de vallée qui germe de plus en plus (l'assemblée des communes du Val-de-Ruz en étant l'un des moteurs) va ne faire que croître ces prochaines années.

Il est prévu que la Confédération se détermine cette année encore sur cette entrée. Elle signifierait un soutien à la Vallée mais également aux communes de Lignières, Enges, Rochefort et Brot-Dessous qui seraient englobées dans la région zone LIM.

Les entreprises de la région ne demandent d'ailleurs pas l'aumône à Berne. Elles ont simplement besoin d'un coup de pouce pour survivre. Berne transformera-t-elle ce coup de pouce en coup de main? La balle est dans son camp. (or)



Q

quidam

Joseph Sandner est né à Fleurier en 1919. Il est architecte-paysagiste. «EPF», aime-t-il ajouter dans un grand éclat de rire. Et de préciser: «Ecole primaire Fleurier!» En fait, il a acquis de solides connaissances dans diverses écoles ou institutions de Suisse alémanique. Son écriture d'artiste fait le désespoir des facteurs et il orne ses lettres d'une collection de coups de tampons en caoutchouc dont le plus étonnant indique la profession suivante: chirurgien-arboricole.

C'est bien vrai que Joseph Sandner a les attitudes d'un chirurgien quand il utilise son sécateur pour soigner un arbre malade ou lui donner une nouvelle jeunesse en coupant les branches qui l'étouffent. Le chirurgien-arboricole est aussi un météorologue qui examine la nature avant de donner ses prévisions du temps. Pas besoins de baromètre pour annoncer des chutes de neige ou orange sur la Robella dans les 24 heures. Ce truculent Fleurisien donne volontiers des conférences au coin des rues. Intarissable, il a toujours quelque chose à dire, une bonne histoire à raconter. Il arrive parfois que sa voix couvre le bruit de la tronçonneuse...

Sa popularité au pied du Chapeau de Napoléon lui a même valu une citation dans la revue de Claude Montandon, «Silence... on Lim!» C'est tout dire.

(jic - photo Impar-Charrère)

B

bonne nouvelle

«Sans complexe» au Locle

C'est dans le but de parer au gaspillage dans le domaine vestimentaire que trois Locloises ont ouvert dernièrement, Grand-Rue 10 au Locle, une boutique gérée dans le style d'une bourse aux vêtements.

«Sans complexe» est le nom du magasin qui a comme avantage de proposer des habits pour dames et enfants à des prix intéressants.

Par ailleurs, la formule de bourse aux vêtements permet à la personne qui désire se séparer d'un habit dont elle n'a plus utilisé de tirer quelques sous de sa vente. (cm)

● LIRE EN PAGE 17

S

sommaire

LE LOCLE. - Important projet devant le législatif.

PAGE 17

JURA BERNOIS. - Deux projets de radio locale retenus.

PAGE 21

Terrible choc sur la route de La Vue-des-Alpes Une jeune conductrice tuée

Un grave accident de la circulation s'est produit hier en début d'après-midi sur la route de La Vue-des-Alpes, provoquant la mort d'une personne.

A 13 h. 50, une automobiliste de Colombier, Mme Chantal Udriet, 28 ans, circulait en direction de La Chaux-de-Fonds, ceci dans une file de véhicules.

Sur le plat de Boindod, peu après la ferme Reichenbach, endroit où la chaussée comprend trois voies, elle a déboîté sur la voie centrale pour effectuer le dépassement de la voiture qui la précédait, alors qu'arrivait en sens inverse un bus conduit par M. O. P. de La Chaux-de-Fonds, qui effectuait le dépassement de véhicules en utilisant également la voie centrale.

De ce fait, une violente collision frontale se produisit entre les deux véhicules. Blessée, Mme Udriet a été transportée à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds par une ambulance. Elle est décédée peu après.

La passagère de la voiture Udriet, Mme Catherine Miserez, 20 ans, de Illarsaz (Valais), a été blessée dans cet accident et a été transportée à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds par un automobiliste de passage.



La carcasse du véhicule de la victime. (Photo Bernard)

Sauvetage de l'Ancien Manège de La Chaux-de-Fonds Travaux: une affaire de briques...

28 février: une date anodine dans le calendrier, mais qui revêt une importance presque vitale pour le groupe de défense du Manège qui devra présenter au Conseil communal de La Chaux-de-Fonds ses plans et propositions ainsi que ses moyens financiers - pour procéder au rachat, puis à la réparation, finalement à l'utilisation de l'Ancien Manège.

Actuellement les fonds propres obtenus tant par souscriptions que par des dons divers, se montent à quelque 125.000 francs. Le propriétaire des lieux ne traitera pas, pour l'instant, en-dessous de 460.000 francs. Il reste donc un bout de chemin à faire

soit dans le sens d'une négociation pour baisser ce prix d'achat, soit pour l'obtention de nouveaux fonds. Ce dernier point fait l'objet actuellement d'une nouvelle tentative baptisée «Objectif 200.000».

Mais le plus important dans l'affaire, si rachat il y a, sera de trouver une affectation sérieuse des locaux qui seront aménagés. Il est clair que seuls des locataires «payants» seront acceptables, car quelle que soit la future affectation des lieux, seule une rentabilisation efficace évitera la faillite que certains prédisent. (ms)

● LIRE EN PAGE 15

billet

L'accident s'est produit à 23 h. 46. La moto a brûlé. Il a rangé la carcasse dans le placard et les deux morts sous son lit. Puis un éboulement envahit la cuisine. Il ferma la porte. La table des négociations portait des stigmates de l'échec des pourparlers. Il la dressa contre la paroi, à côté du président Talaboucler, renversé par un coup d'Etat. On annonçait un orange. A la fin du match il rangea la défaite dans un tiroir à côté des 10^{es} du cent mètres. Il prépara un peu de thé pour les 12 rescapés de l'avalanche. Il fit une nappe avec un reste de toile de l'aile delta retrouvée cassée dans la montagne. Maintenant il ne savait plus où donner de la tête. Mais où ranger les armes et les explosifs des clandestins, et cette tonne de drogue, et le butin du casse de la rue d'Arcot. Et les filles, les quatre lorettes

G.B.d.

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix d'une région

Hermann Guinand: une carrière exemplaire au service de la communauté Le temps des conquêtes (1900-1930)

Malgré (ou à cause) de son grand âge, Hermann Guinand n'entend pas inventer le passé qu'il a vécu, il veut le retrouver, le revoir dans sa mémoire. Il fait un visible effort, et c'est assez émouvant de voir ce vieillard revoir, dans la sérénité et l'apaisement, les luttes mémorables d'antan. Il a pris de la distance, comme qui dirait de la hauteur. Parfois son fils André vient à la rescousse pour préciser tel point, mais c'est bien cet homme que nous craignons, sans le bien connaître, lorsqu'il était président de la Commission scolaire.

- Oui, dit-il, dès l'aube du siècle nous avions tout à créer, nous autres socialistes, syndicalistes, coopérateurs. Peut-être fut-ce une erreur de vouloir tout avaler d'un coup, mais nous avions la certitude de devoir saisir démocratiquement tous les leviers de commande. Dès 1912, nous transformâmes toutes les commissions gestionnaires, administratives, sans trop nous préoccuper de ce qui avait été fait avant nous. C'est ainsi qu'écopa un directeur technique des Services industriels, Hans Matthys, le réalisateur du grandiose projet d'amenée des eaux des Moyats à La Chaux-de-Fonds dû à Guillaume Ritter, cet ingénieur français de génie.

Hans Matthys était radical: il fut fort mal traité. Ingratitude des Républicains, surtout quand elles changent de majorité. Il y eut parfois à la tête de ces commissions des gens inexpérimentés, mais qui acquièrent l'expérience nécessaire au cours des ans. Il faut dire que les choses allaient vite, alors. Je me souviens encore (j'avais vingt ans à l'époque) de la grève des maçons entraînée par un Italien, Benito Mussolini, alors socialiste, et deux Suisses.

- En 1912, conquête de la majorité...
- Oui, mais c'était deux ans avant que n'éclate la Deuxième Guerre mondiale que certains d'entre nous ont dûment prévue. Notamment le grand Jean Jaurès qui nous en parlait lors d'une conférence au Grand Temple (alors salle communale). Je me souviens de la promenade que je fis avec lui rue Léopold-Robert et de notre excursion à pied au Locle. Il était prodigieux d'éloquence et de clairvoyance. Voyant la guerre venir à travers ses compatriotes Poincaré, Barrès, les tenants d'un nationalisme effréné, il mettait ses espoirs, jusqu'à son assassinat le 31 juillet 1914, dans la puissante section allemande de l'Internationale socialiste. Celle-ci s'effondra et la guerre éclata.

LE DISCOURS DE LÉNINE

- Mais vous avez aussi assisté à la conférence en allemand qui donna Lénine au Cercle catholique ouvrier (1er mars 1915) le dimanche 18 mars en des circonstances dramatiques pour lui et qui devaient se révéler tragiques pour le monde entier.
- Non, j'ai su plus tard qu'elle avait

eu lieu car nous tenions au même moment séance de groupe des députés socialistes. Lénine parla en allemand pour les ouvriers réfractaires des empires centraux, tandis que Paul Graber, le père du futur président de la Confédération Pierre Graber, quittait notre salle pour aller haranguer les ouvriers de langue française.

Nous pouvons exceptionnellement donner quelques renseignements sur cette causerie devenue très vite historique. Lénine était fort connu dans les milieux révolutionnaires pour avoir participé aux conférences neutralistes et pacifistes de Zimmerwald et Kienthal, la Suisse étant le seul pays où elles pussent se tenir. Lui avait une toute autre doctrine que Jaurès: user de la guerre pour abattre le capitalisme.

On célébrait tous les ans à La Chaux-de-Fonds le 18 mars, la date, précise, anniversaire de la Commune de Paris dont notre ville avait reçu nombre de réfugiés. Il rappela que la Commune, d'après lui, avait commis deux graves erreurs: il fallait, dit-il, s'emparer immédiatement de la Banque Centrale, maîtresse de la monnaie, et de toutes les voies de communications. Sa femme, Kroupskaïa, de Zurich, nota que cela parut «irréaliste» aux auditeurs chaux-de-fonniers!

Elle lui annonçait télégraphiquement que le tsar Nicolas II avait abdiqué le jeudi 16, que les majoritaires menchéviques prenaient le gouvernement au nom

des ouvriers et sous la direction de Kerevski. Enfin que «son» Soviet, celui de Petrograd, lui enjoignait de regagner son pays et sa ville, ceci transmis par Mme Kolontai, représentante, elle des bolchéviks (minoritaires) à Stockholm.

Lénine, le seul à décider de partir, chargea Robert Grimm, Fritz Platten, d'organiser le fameux voyage à travers l'Allemagne en train dit plombé de fin mars 17. Pourquoi l'Allemagne accordait-elle ce droit de passage? Parce que, s'apercevant de sa tragique erreur de 14 d'accepter de combattre sur deux fronts cruciaux, elle voulait liquider sa guerre à l'Est pour mieux affronter les Alliés à l'Ouest.

Ce plan manqua réussir en 1918 sur la Marne et seul l'apport américain nous sauva de la victoire allemande. Quant à Lénine, on vit cet «irréaliste» triompher en octobre 1917. Un séjour à La Chaux-de-Fonds particulièrement angulaire du héros de ces «dix jours qui ébranlèrent le monde» et continuent de le faire.

J.-M. NUSSBAUM

● Prochain article: Deux terribles crises horlogères et la Deuxième Guerre mondiale.

1) La seule étude que nous connaissons du séjour de Lénine est celle parue dans les «Cahiers suisses d'Esprit», 1951, p. 83 à 99, La Baconnière, rédigée par le signataire de cet article.

Précisons l'histoire chaux-de-fonnière

M. André Sandoz, ancien maire de notre ville, nous adresse ses compliments cordiaux et précise quelques points d'histoire «à l'endroit de ceux qu'intéressera la chronique locale».

Ceci fait suite à nos articles consacrés au centième anniversaire d'Hermann Guinand. Nous les publions bien volontiers, en le remerciant des précisions qu'il nous apporte:

En fait, après les élections de juillet 1912 qui ont donné au Parti socialiste chaux-de-fonnier une majorité de 21 conseillers généraux sur 40 (les 19 autres se répartissant, sauf erreur, en 13 radicaux et six libéraux), les socialistes, dans un premier temps ont présenté et obtenu quatre sièges (sur sept) au Conseil communal où ils n'ont obtenu qu'un seul siège de conseiller à plein temps, soit la direction des Services industriels, confiée non pas à Hermann Guinand mais à Maurice Maire, jusqu'alors instituteur en notre ville.

Les trois sièges d'assesseurs étaient confiés à MM. Bachmann, relieur, Paul Staehli, graveur et à Hermann Guinand, ancien instituteur mais qui, à ce moment-là, dirigeait le service de librairie de ce qui était peut-être déjà la Librairie coopérative ou peut-être encore la Librairie du Peuple, et dont le siège se

trouvait, sauf erreur, à la rue de la Balance.

C'est ensuite le refus du parti radical de présenter deux candidats au Conseil communal (ou peut-être le retrait de ceux-ci s'ils avaient été nommés) qui obligea le parti socialiste à désigner de nouveaux candidats pour des sièges permanents.

Ceux-ci furent trouvés en les personnes d'Henri-Justin Stauffer, instituteur, militant socialiste qui devint le président du Conseil communal (fonction exercée jusqu'alors par M. Mosimann) et, sauf erreur, directeur des Finances et d'un architecte (je crois qu'il n'était pas membre du parti socialiste, mais probablement sympathisant), M. Zweifel, qui fut chargé des Travaux publics.

En 1915, renversement de majorité. Le nouveau Conseil communal comprend trois radicaux, le libéral Jeanneret qui demeure en fonction et trois socialistes, MM. Stauffer et Maire en tant que permanents et Staehli assesseur. MM. Bachmann et Guinand font place ainsi que M. Zweifel, qui terminera sa carrière en qualité de technicien au service de la commune (Service des bâtiments); vous gardez peut-être, comme moi le souvenir de cet homme, porteur d'une pélerine, qu'on voyait visiter les chantiers et qui en particulier faisait son apparition dans les collèges, chaque fois qu'une avarie était signalée.

En 1916, Maurice Maire est appelé à siéger au directoire de l'USC (Union suisse des coopératives) devenue par la suite COOP suisse, Bâle. La vacance qu'il laisse au Conseil communal est comblée par le retour d'Hermann Guinand qui reprend de M. Maire la direction des Services industriels et l'exercera pendant 32 ans (1916-48).

TRIBUNE LIBRE

Les passages pour piétons

«Ils sont fort mal commodes et dangereux l'hiver avec la neige fondante. Ces grandes traces jaunes qui plaquent au bitume, c'est très bien. Le gros inconvénient, lorsqu'elles se trouvent recouvertes d'une petite couche givrée ou de neige fondante, si vous êtes un peu pressé ou inattentif, que vous soyez à pied, à bicyclette ou à vélo-moteur, c'est la carambolée, avec les conséquences plus ou moins graves que cela peut comporter, selon que vous êtes plus ou moins jeune.

Je vous bien croire que je ne suis pas le premier à signaler la chose mais depuis le temps que l'on applique ce système efficace et remarquable, je suis fort étonné qu'on n'ait pas encore trouvé le moyen de faire en sorte qu'il ne soit pas glissant.

N'y aurait-il pas moyen d'incorporer à cette peinture de tout petit granulé dur qui rompraient cette homogénéité de la couche et la rendrait suffisamment rugueuse tout en lui conservant sa qualité visible.

Est-ce que tout a été essayé à ce propos?

J.-P. Muriset
Paix 67

Sauvétage de l'ancien Manège Travaux: une affaire de briques...

Le groupe de défense du Manège n'a pas tiré ses dernières cartouches et la fameuse échéance du 28 février - sorte d'ultimatum communal mettant en demeure les hardis défenseurs de livrer leur plan de bataille définitif - aura eu pour conséquence de rassembler les esprits et les sous de chacun afin d'aller à la lutte avec des projets élaborés, susceptibles de faire bonne impression lors d'une possible demande de crédits.

Les fonds propres de la société coopérative du Manège s'élèvent à quelque 125.000 fr., répartis entre 430 souscripteurs de parts. Jusqu'à fin février, le comité provisoire exécutif mène une campagne de recherche de fonds, d'une part auprès des anciens souscripteurs et vers de nouvelles sources fraîches d'autre part. «Objectif 200.000» voilà l'altitude à laquelle gravitent les espoirs d'encaissement du comité.

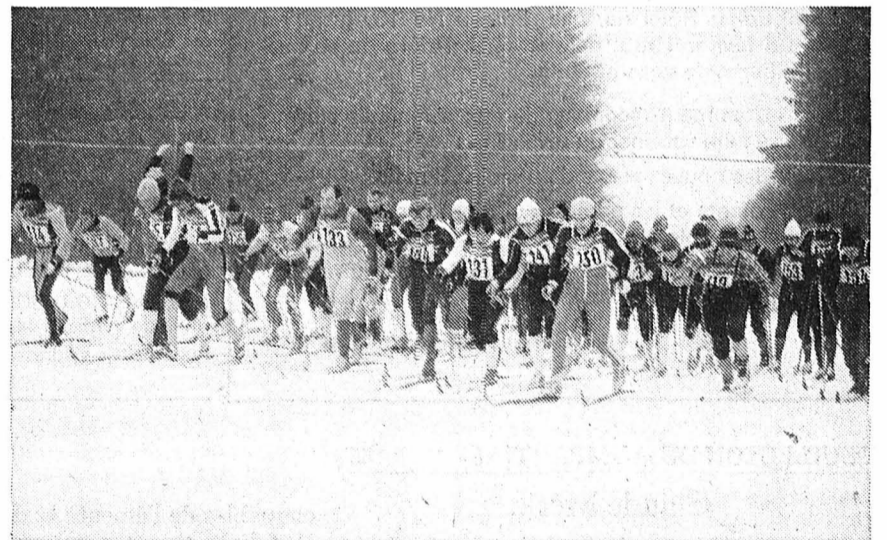
Pour atteindre ce but, il a été édité une circulaire à usage des membres souscripteurs et un dossier d'information à l'intention des diverses fondations à buts culturels de Suisse; ceci conformément au respect de l'engagement pris envers les membres et les parties en cause, d'aboutir à une solution qui sera peut-être «finale»...

Dans les faits, le premier objectif à atteindre est d'obtenir de la part du propriétaire foncier une réduction substantielle du prix de vente, ce qui permettrait de fixer un plan financier dès lors relativement précis comprenant, schéma classique, le prix des travaux et des transformations; la viabilité et l'organisation des locaux ainsi que d'évaluer le prix de location des surfaces aménagées. Un grand pas dans le domaine du concret a été franchi puisqu'une étude architecturale et de prospective va prochainement être rendue publique avec des devis de maîtres d'état et des propositions de prix de location.

Du cohérent et du solide qui fera l'objet d'une exposition.

M. S.

61e rencontre romande FMU Un programme alternatif en prime...



Le départ en ligne de l'épreuve de fond. (Photo mh)

Ce dernier week-end, La Jurassienne de La Chaux-de-Fonds avait invité les sections romandes de la Fédération montagnarde unioniste (FMU) à participer à la 61e rencontre d'hiver.

En dépit d'une météo particulièrement défavorable au déroulement d'épreuves sportives, quelque 125 invités étaient présents. Samedi après-midi s'est déroulée une course de fond avec départ en ligne dans le brouillard du Gros-Crêt, sur une piste bien préparée. Les sportifs, mouillés mais contents de l'exercice, se

sont retrouvés pour partager le repas du soir et participer à la soirée récréative organisée pour eux.

Dimanche, en lieu et place du slalom géant renvoyé en raison de la pluie, les unionistes ont pu choisir entre une randonnée au Saut-du-Doubs et une visite du Musée international d'horlogerie.

Même si la rencontre n'a pas tenu toutes ses promesses d'un point de vue strictement sportif, elle a permis à tout le monde de fraterniser et de se donner rendez-vous à une prochaine édition. (Imp.)

RÉSULTATS DES CONCOURS

Ski de fond, catégorie juniors: 1. Erwin Lämmli (La Pivette) 38'49; 2. Christophe Meylan (Eureuil) 45'47; 3. J.-Marc Ruetli (Anémone) 50'46. - Catégorie seniors: 1. J.-François Chopard (La Jurassienne) 33'56; 2. J.-François Robert (La Jurassienne) 36'24; 3. Claude Robert (La Jurassienne) 37'10. - Catégorie vétérans: 1. François Iseli (La Jurassienne) 37'25; 2. Laurent Bilat (La Jurassienne) 38'14; 3. Bernard Schmid (La Jurassienne) 38'28. - Par équipes: 1. La Jurassienne; 2. L'Eureuil; 3. La Pivette.

Amalatchaux: objectif Carnaval

Une idée folle est en train de prendre corps, le prochain Carnaval de La Chaux-de-Fonds se dessine! Tant mieux si le but poursuivi est de faire une grande fête locale.

En mettant l'accent sur un tel événement, Amalatchaux a déclenché un mouvement d'intérêt général. Dès lors on a avancé une date: le samedi 19 mars, après-midi et soirée, un lieu: la place du Marché et peut-être l'avenue Léopold-Robert? Des éléments qui devront être confirmés, les animateurs de Amalatchaux rencontreront les autorités locales incessamment.

D'ores et déjà l'atelier de musique créative de Amalatchaux a formé une clique. Et ça joue! rythmes et mélodies de circonstances pour entraîner l'assemblée des badauds.

Des maîtres à l'Ecole primaire informeront leur collègues enseignants des projets lancés: confectionner avec les élèves masques ou instruments de musique.

La population est invitée à se déguiser. Si les participants sont assez nombreux, on défilera en cortège.

L'idée fait des émules, les musiciens, cuivres, accordéons, guitares et autres, qui souhaitent prendre part à la grande fête du Carnaval se réuniront au Centre de rencontre le mercredi 9 février à 20 h.

Vente du mimosa

Dans le district de La Chaux-de-Fonds, la vente du «mimosa du bonheur» a rapporté 8084 francs, une somme qui sera entièrement destinée aux enfants de La Chaux-de-Fonds pour différents besoins. Merci encore aux petits vendeurs et aux fidèles acheteurs. (Imp.)

30. On formera des groupes de tous genres et niveaux.

Un événement se prépare, qu'on se le dise! D. de C.

LA SAGNE

Assemblée de la fanfare

Les membres de la fanfare L'Espérance se sont réunis en assemblée générale, au Pavillon de la rue Neuve, sous la présidence de M. Raymond Mottier. Parmi les nombreux points à l'ordre du jour, les plus importants étaient les nominations statutaires et le 150e anniversaire de la société.

Le comité élu est le suivant: président, MM. Raymond Mottier; vice-président, MM. Gérard Staehli; caissier, M. Roger Kehrl; archivistes, MM. Jean Dubois et Bernard Joye; secrétaires, MM. Roland Aellen et Denis Lüthi. Le directeur reste M. Bernard Berdat (bien qu'il ait demandé à être déchargé), élu par applaudissements; sous-directeur, M. Gérard Staehli; responsable des tambours, M. Patrick Aeschlimann.

Le 150e anniversaire de la société sera célébré les 14 et 15 mai 1983; un samedi musical sera organisé et le dimanche sera réservé au Giron des Montagnes neuchâteloises. Un comité d'organisation élargi travaille d'arrache-pied depuis quelques mois déjà. La Fanfare s'est adjoint les services de MM. Claude Gattolliat, président; Otilie Hirschi et Pierre Matthey, secrétaires, et Samuel Robert, caissier. Une cantine couverte et chauffée sera montée pour ces festivités. La Fanfare a du pain sur la planche, mais la jeunesse est derrière puisque dans les admissions, on enregistra l'arrivée de sept jeunes. (dl)



Suzuki 4 x 4 Cabrio
Fr. 13 590.-



Suzuki 4 x 4 Stationwagon
Fr. 13 990.-



Suzuki 4 x 4 Pickup
Fr. 14 390.-



Suzuki CARRY Bus
Fr. 10 890.-



Suzuki CARRY Pickup
Fr. 9 590.-



Suzuki CARRY Bus
Highroof Fr. 11 890.-



Suzuki ALTO Fr. 8 590.-,
(Automatique: + Fr. 700.-)



Suzuki ALTO FX
Fr. 8 990.-



Garage Métropole SA

Avenue Léopold-Robert 102, tél. 039/22 22 68

LE LOCLE

Jeudi 3, vendredi 4, samedi 5
et dimanche 6 février dès 21 h.



JOEL GRAMMONSON
(auteur-compositeur-interprète)

NOUVELLE
CHANSON FRANÇAISE

et **PATRICK**

(auteur-compositeur-interprète)
guitare et harmonica

DE RETOUR DE VOYAGE
AVEC UN NOUVEAU
RÉPERTOIRE



91-442

A LOUER

tout de suite ou à convenir
AU LOCLE, rue Henri-Perret
BEAU 3 PIÈCES
avec cuisine spacieuse, WC-bain, chauffage central.
Loyer: Fr. 383.-, chauffage et Coditel compris.

GERANCLIA SA

Léopold-Robert 102
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 54 33

A louer au Locle
Girardet 50
**bel appartement
3 pièces**

confort, Fr. 400.-,
eau chaude et chauffage central, Libre tout de suite.

Tél. 039/31 43 13

**Publicité intensive
Publicité par annonces**

A louer au Locle, rue du Midi
places numérotées dans

garage collectif

chauffé

Tél. 039/31 20 93 (heures de bureau)

A louer, immédiatement, immeuble de l'Armée du Salut, rue du Marais 36

un studio

cuisine, WC, salle de bains commune, chauffage central, eau chaude, ascenseur, machine à laver, TV.

Loyer mensuel: Fr. 168.50 + charges
Fr. 50.-

Téléphone: 039/31 41 24.

05-14552

Cherchons aux **PONTS-DE-MARTEL**
(éventuellement environs)

APPARTEMENT

4 à 5 pièces, pour date à convenir.

Ecrire sous chiffre No 91-46 à Assa, Annonces Suisses SA, 2301 La Chaux-de-Fonds.

91-60070

A LOUER dans immeuble Col-des-Roches 16, un

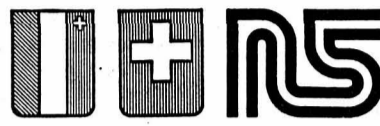
appartement de 3 pièces

cuisine, salle de bain, WC, au 2e étage ouest
Loyer modéré, libre tout de suite

Ecrire à GATOIL (SUISSE) S.A., région Ouest, route de Vernier 144, 1214 Vernier/GE

Pour visiter: s'adresser sur place à M. Nicolet.

57-143704



ROUTES NATIONALES SUISSES

République et Canton de Neuchâtel
Département des Travaux publics

SOUSSION

Dans le cadre des travaux de construction de la traversée de Neuchâtel par la N5, le Département des Travaux publics de la République et Canton de Neuchâtel met en soumission la plantation du talus en bordure de la rue de Vauseyon.

Les quantités principales sont les suivantes:

Surface du talus	2150 m ²
Mise en place terre végétale	500 m ³
Trous de plantations	30 m ³
Grands arbres	100 p
Arbustes	300 p
Plantes tapissantes	2000 m ²

Les entreprises intéressées sont priées de s'inscrire jusqu'au 11 février 1983, en précisant qu'il s'agit du lot 6443-66, auprès de l'Office de la N5, rue Pourtales 13, 2001 Neuchâtel.

Le chef du Département
A. Brandt

28-119

C'EST TOUT À CÔTÉ J'Y VAIS À PIED



commerce
indépendant
de détail

Les magasins spécialisés du «CID» !
Toujours et partout à votre service

La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Saint-Imier

96.

Cartes de visite - Imprimerie Courvoisier SA



79-6020

Passez chez nous, téléphonez-nous ou renvoyez-nous le coupon. Rien n'est plus facile.

Exemples; y compris assurance solde de dette:

Fr. 3 000.-, 12 mois, Fr. 271.50/mois
Fr. 6 000.-, 24 mois, Fr. 292.35/mois
Fr. 10 000.-, 36 mois, Fr. 341.75/mois
Fr. 14 000.-, 36 mois, Fr. 478.50/mois
Fr. 20 000.-, 48 mois, Fr. 536.55/mois
Fr. 25 000.-, 48 mois, Fr. 670.70/mois

Votre partenaire
dans toutes les questions financières
BANQUE POPULAIRE SUISSE

(Prière d'écrire en caractères d'imprimerie.)

Je désirerais un prêt comptant de Fr.

Prénom, nom

Rue, no

NPA, localité

Téléphone

Adresse: Banque Populaire Suisse, CAM, case postale, 3000 Berne 16. 20

Claude Merle

L'âge de sang

Roman

Droits réservés éditions de Trévise, Paris

CHAPITRE XXVI

Aude releva le bas de son b্লাuid de soie rose et escalada lestement le muret de pierres sèches. Au-delà s'étendait un champ en friche, puis les vignes, le sable, la mer. La liberté.

En quittant la ville, elle avait éprouvé une sensation de délivrance, une sorte d'ivresse, comme un vent frais au sortir d'une pièce confinée. Depuis le supplice de Ludovic, elle ne souffrait plus de rester enfermée. Il lui semblait haïr le palais, les maisons de la cité, tous ces murs sombres peuplés d'intrigues, de haines. Tous ces chagrins accumulés.

Lorsqu'elle avait ordonné à Miguel d'atteler sa voiture, Luis s'était interposé: la ville n'était pas sûre. On redoutait encore des troubles, malgré l'assurance du Bayle de punir les

coupables de l'émeute et de protéger le palais. Il fallait rester prudent pendant quelques jours, le temps aux esprits de se calmer. Mais Aude n'avait plus la force de vivre recluse, parmi ces gens de Cour qui se réjouissaient publiquement de sa défaite et de la trahison du Roi. Si Luis refusait de l'aider, elle partirait seule, sans attelage ni escorte. D'ailleurs que ferait-elle de soldats qui, au premier signe de violence, risquaient de la livrer à Gaucelm?

Comme il la voyait bien décidée à faire selon sa volonté, Luis était allé prévenir son maître. Pierre présidait le conseil royal auquel assistait le légat pontifical. En dépit du déplaisir que lui causait sa résolution, il n'avait pas voulu la contrarier. Depuis plusieurs jours, il agissait envers elle comme un coupable, demeurait courtois et distant, et les courtisans, prenant son attitude pour de la froideur, parlaient avec satisfaction de sa disgrâce prochaine.

Pierre avait donc acquiescé à sa demande, mais en commandant à Luis de doubler l'escorte et d'éviter l'est de la cité. Aude était entourée d'une dizaine d'hommes équipés et armés comme pour la guerre, sous la conduite de Miguel qui prenait comme toujours très au sérieux son rôle de chef. Les soldats avançaient

en file, le long du chemin, tirant leurs chevaux par la bride, tandis qu'elle parcourait le champ envahi d'épineux, au-delà de murets de pierres. A chaque pas, des gerbes de minuscules sauterelles surgissaient des touffes dures. Elle se souvint de s'être naguère promenée dans un champ pareil à celui-là, en compagnie de Fabrissa qui criait au contact des insectes sur ses jambes nues. Elle éprouva soudain un vif désir de revoir Fabrissa, d'écouter ses confidences, d'entendre son rire espiègle. Elle se reprocha de l'avoir laissé partir seule au milieu d'inconnus, à la merci d'un Rodrigo Aljar, se fiant à la promesse du Roi de veiller sur elle. Belle protection en vérité!

Elle songea tout à coup qu'elle devrait s'arrêter à Fanjeaux en se rendant en Espagne, si toutefois elle acceptait encore d'aller en Aragon, ce qui était peu probable. Peut-être Fabrissa était-elle malheureuse dans ce couvent qu'on disait sévère, elle si éprise de liberté. Elle se maudit d'avoir écouté les autres, de s'être débarrassé d'elle, tandis qu'elle menait une vie dorée au palais. Près du Roi, au début, durant ces semaines, qu'elle appelait son mois de pierre, elle avait fini par oublier le passé. Fabrissa, Azalaïs, Ancelin, tous les êtres qu'elle aimait. Pour une illusion. Que restait-il aujourd'hui de ces instants de plaisir, de cette

mascarade éblouissante qu'on nommait la Cour? Presque rien: une brassée de souvenirs au goût d'amertume, une aventure guindée, étriquée, enchaînée à des visages hypocrites, comme tous ces corps que brimait l'étiquette. Elle était tombée dans un piège. Quand elle s'en était aperçue, son erreur avait été de croire que l'amour pouvait tout changer, l'amour du Roi. Après avoir séduit Pierre, elle avait commis l'imprudence de vouloir aussi conquérir les autres. Mais Luis et Jérón exceptés, elle n'avait jamais atteint les cœurs enfouis sous la méfiance, l'orgueil et les préjugés. Au contraire, elle avait suscité leur hostilité, car c'était un grand crime à la Cour d'essayer d'être heureuse et de partager son bonheur avec les autres, au mépris des usages et des partis.

Fabrissa, elle, ne ressemblait point à ces gens-là. Fabrissa, c'était la joie, la spontanéité, la tendresse, l'amitié...

Elle se promit d'annoncer sa résolution au Roi dès son retour au palais. Elle essaya d'imaginer sa réaction: oserait-il lui interdire d'aller à Fanjeaux? la retenir au palais? faire état de sa promesse de l'accompagner à Saragosse?

(à suivre)

LE LOCLE

et son district

la voix
d'une région

A la prochaine séance du Conseil général Nouvelles halles de gymnastique au Communal

En février 1982 le Conseil général était saisi d'un rapport du Conseil communal relatif au projet de l'implantation d'une construction au Communal comprenant trois halles de gymnastique. Le débat à ce propos avait déjà été vif. Finalement, le législatif renvoya ce rapport à une commission chargée d'étudier cette question. Une question d'ailleurs relancée entretemps puisqu'un comité qui se propose de déposer une initiative s'est formé.

L'initiative n'a pas encore été lancée, mais elle pourrait demander la réalisation d'un centre sportif abritant au moins une patinoire et une piscine couverte et des locaux qui permettent l'organisation de manifestations sociales, commerciales, sportives ou culturelles, avec possibilité d'hébergement.

Pour l'heure, les propositions de cette commission sont beaucoup plus modestes, puisque ses membres concluent à l'implantation d'une construction comprenant deux halles de gymnastique. Soit une de moins que ne l'avait prévu le Conseil communal dans son rapport. Dans le même temps cette commission s'est prononcée en faveur de la réfection de la halle de Beau-Site.

Il faut s'attendre à ce que la discussion à ce propos, lors de la prochaine séance du Conseil général de vendredi, soit nourrie. Car les idées au sujet de cette réalisation divergent et les formations politiques ont pour la plupart adopté des points de vue différents. Le consensus auquel est finalement arrivé cette commission n'a d'ailleurs été adopté que par six voix contre quatre. C'est dire si certains ne sont pas satisfaits par la solution proposée. Ce d'autant plus que la «menace» d'une initiative plane toujours alors que depuis peu, dans certains milieux, des bruits concernant un éventuel référendum courent.

PRÉVOIR OU NON UN BASSIN COUVERT?

Le premier travail de cette commission a été de délimiter les besoins actuels et futurs pour un enseignement de la gymnastique. Tous les commissaires sont tombés d'accord pour reconnaître la nécessité de locaux supplémentaires. Mais, fallait-il envisager de construire un bassin couvert. Ce fut là la pierre d'achoppement.

Fallait-il envisager un bassin de 16 mètres deux tiers ou de 25 mètres? Quel

serait son coût de réalisation et d'exploitation? De quelle façon serait-il subventionné? Une piscine couverte de 25 mètres peut-elle, du point de vue de l'enseignement, remplacer une halle?

Voici quelques-unes des questions que se sont posées les commissaires. Le Département de l'instruction publique a indiqué que «la construction de halles de gymnastique au Locle devrait intervenir en priorité, la réalisation d'une piscine ne s'inscrivant qu'en priorité secondaire. Compte tenu des frais d'exploitation élevés d'une piscine, un bassin de 16 mètres deux tiers serait suffisant mais ne pourrait que partiellement remplacer une halle de gymnastique».

FORMATIONS POLITIQUES: LES AVIS DIVERGENT

Une autre question fut débattue. Faut-il maintenir ou pas la halle de Beau-Site. Dans l'affirmative, faut-il la rénover? Cette interrogation, liée à celle du projet d'un éventuel bassin couvert fut discutée au sein des groupes politiques. Voici les réponses que les commissaires, porte-parole de leur groupe respectifs, apportèrent.

● Libéral-ppn: oui à la construction de deux nouvelles halles et la rénovation de celle de Beau-Site, non au bassin couvert.

● Socialistes: oui à trois halles de gymnastique, non au bassin couvert.

● Pop: oui à deux nouvelles halles, rénovation de celle de Beau-Site, non au bassin couvert.

● Radicaux: oui à deux nouvelles halles, non au bassin couvert et laissez la

halle de Beau-Site telle qu'elle est, pour les quatre années à venir.

Au-delà de ces avis partagés une chose au moins était sûre: renoncer à la construction d'un bassin couvert. Cette décision était motivée par la situation économique actuelle qui ne permet pas à la ville de réaliser un investissement de cette nature et d'avoir de nouvelles charges dues à l'exploitation d'une telle installation.

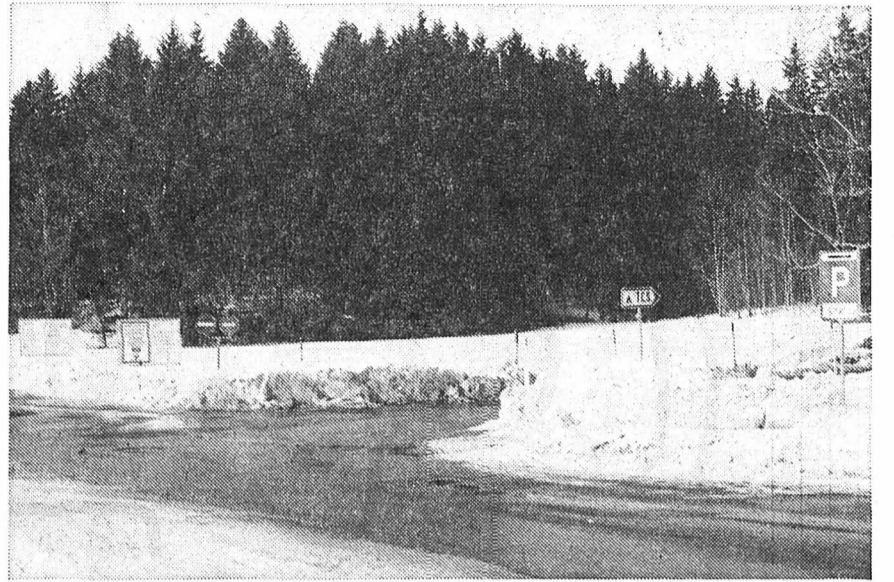
Après avoir pris connaissance des renseignements donnés par le DIP, la commission s'est penchée sur le lieu de cette construction. Certains songeaient en effet au secteur rue Andrié, rue Bournot, ou au sud-ouest du stade des Jeanneret.

La décision prise penche en faveur du Communal destiné à devenir le centre sportif de la ville.

Les résultats des sondages de terrains effectués au nord-ouest de la piscine, portant sur la nature du sol, sont plutôt optimistes. A propos du bassin couvert il a été remarqué que l'occasion de le réaliser voici une dizaine d'années a peut-être été manquée. Cependant, les commissaires estiment qu'il faut garder la possibilité, à long terme, de construire une piscine couverte au Communal.

Au sujet des halles, ceux-ci se sont prononcés à leur majorité en faveur de la construction d'une halle comprenant deux salles de gymnastique (halle polyvalente) et pour la rénovation de Beau-Site. Finalement, la commission a encore décidé de répondre négativement à une demande émanant des libéraux-ppn demandant que cette dernière entende le comité pour l'éventuel dépôt d'une initiative que nous avons mentionnée ci-dessus.

En conclusion de ses travaux, cette commission demande, par un arrêté, que le Conseil communal soit autorisé à détenir au Communal une parcelle d'environ 7000 mètres carrés pour l'implantation de cette construction destinée à abriter deux halles de gymnastique. (jcp)



C'est à cet endroit, au nord-ouest du parc à voitures de la piscine, que pourrait s'élever une halle comprenant deux, voire trois, salles de gymnastique. (Photo cm)

La vie de nos sociétés locales Assemblée générale du VC Edelweiss

Le Vélo-Club Edelweiss s'est réuni récemment en assemblée générale pour procéder à la nomination de son comité et arrêter le programme des prochaines manifestations. Tâche aisée s'il en fut puisque tous les membres du comité - ou presque - ont accepté de renouveler leur mandat pour l'année en cours.

Deux postes étaient à repouvoier, ceux de secrétaire des verbaux et de secrétaire convocat. Pour le premier, un nouveau membre est venu agrandir la société et le second, c'est un coureur qui s'en chargera. Les deux démissionnaires ont été remerciés de l'activité déployée au sein du club alors que le président a été réélu pour la cinquième année, à la majorité.

Le comité présente le visage suivant: président d'honneur, Georges Kohli; président, Charles-Eric Calame; vice-président, Gilbert Verdon; caissier, Edouard Simon; vice-caissier, Willy Scheurer; secrétaire correspondance, Pierre-Alain Petermann; secrétaire des verbaux, Yves

Billod Morel; secrétaire convocat, Olivier Verdon; assesseurs, Albert von Allmen, Gilbert Jeanneret, Georges Senn, Claude Calame, Pierre Vernot archviste, André Montandon; vérificateurs des comptes, Roland Degerine, Lionel Ferry et Claude Calame.

La commission sportive est formée de Charles Egger, président; Lionel Ferry, André Cosandai, Edouard Simon, Claude Jeanneret, membres et de Jean-Mary Grezet et Didier Simon, représentants des coureurs. Par ailleurs, la commission cyclotourisme est animée par André Montandon.

Une des manifestations importantes organisées cette année par le VC Edelweiss sera le 9 septembre, l'Omniurn nocturne qui sera disputé au centre de la ville et sera réservé aux élites complétés par quelques amateurs de la région. Vu le succès de cette manifestation organisée pour la première fois l'an dernier, le VC Edelweiss a décidé de la reconduire. (cp-imp)

La boutique «Sans complexe» a ouvert ses portes Grand-Rue 10 Parer au gaspillage grâce à la bourse aux vêtements

Lutter contre le «gaspi» est un slogan qui rencontre de plus en plus d'échos compte tenu de la récession économique. C'est précisément pour parer au gaspillage dans le domaine vestimentaire que trois Locloises ont ouvert dernièrement, Grand-Rue 10, une boutique gérée dans le style d'une bourse aux habits.

Le magasin «Sans complexe» est exploité depuis le 15 décembre dernier. Sa formule semble répondre à un besoin et a connu un succès non négligeable depuis sa création.



La formule de bourse aux habits permet de parer au gaspillage dans le domaine vestimentaire tout en offrant la possibilité aux personnes qui désirent se séparer d'un vêtement de tirer quelques sous de sa vente. (Photos Impar-cm)

Mmes Anne Choffat, Chantal Poretti et Marylène Kuhn songeaient depuis quelque temps déjà à ouvrir une boutique sans avoir une idée très précise sur la manière de concrétiser ce souhait. Il a pu se réaliser rapidement au moment où les locaux Grand-Rue 10 se sont libérés. Ces trois dames ont sauté sur l'occasion et profité de l'aubaine qui se présentait pour aménager les lieux en boutique de bourse aux vêtements, à l'exemple de trois magasins existant déjà plus ou moins sous cette forme, à La Chaux-de-Fonds.

LA FORMULE DE LA BOURSE AUX HABITS

L'avantage d'une bourse aux habits permet aux personnes qui désirent se séparer d'un vêtement de tirer quelques sous de sa vente. En effet, la Boutique «Sans complexe» reçoit les habits dont

les gens n'ont plus l'utilité. Ces vêtements sont exposés durant trois mois dans les rayons de l'échoppe. S'ils sont vendus durant ce laps de temps, la personne qui les a déposés retire 50 pour cent de cette vente; les 50 pour cent restants reviennent aux trois gérantes de la boutique.

Les prix sont fixés préalablement, d'entente entre les clients qui déposent leurs habits et les propriétaires du magasin. Si en revanche, durant les trois mois d'exposition, les vêtements ne sont pas vendus, ils sont restitués aux personnes qui les ont déposés.

DES VÊTEMENTS EN BON ÉTAT

Mmes Choffat, Poretti et Kuhn insistent pour que les vêtements qu'elles reçoivent soient en bon état, propres et passés. Par ailleurs, elles tiennent

compte des saisons dans le choix des vêtements mis en vente.

Seuls les habits pour dames et pour enfants, depuis quelques mois à 16 ans environ, sont acceptés à la boutique «Sans complexe». Les gosses, en particulier, usent moins leurs vêtements qui deviennent rapidement trop petits après une ou deux saisons d'utilisation. C'est sur ce point aussi que se porte l'avantage d'une bourse aux vêtements qui évite que les habits soient gaspillés inutilement en donnant l'occasion à leurs propriétaires de les remettre en vente pour en tirer quelque argent.

Par ailleurs, cette formule permet aux clients d'acheter des vêtements à bon compte.

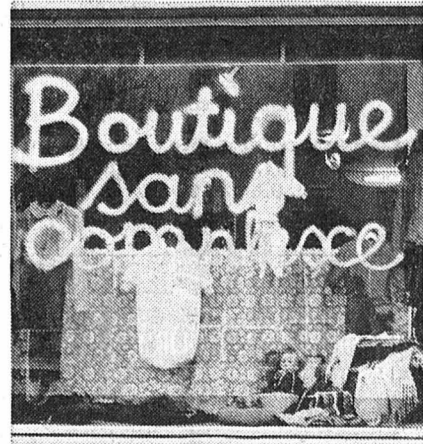
LA RÉCESSION CONDUIT À DES DÉPENSES MESURÉES

Après plus d'un mois d'exploitation, la Boutique «Sans complexe» connaît déjà un succès important prouvant ainsi que cette formule de vente répond à un besoin.

Celui-ci se fait ressentir avec d'autant plus de force en période de difficultés économiques qui engagent la population à des dépenses mesurées.

Pour les propriétaires de ce nouveau magasin, le but dans l'immédiat est de couvrir les frais d'installation et d'entretien des locaux tout en offrant des prestations intéressantes et avantageuses à leurs clients. (cm)

● La Boutique «Sans complexe» située Grand-Rue 10, est ouverte les lundis, mercredis et vendredis de 14 heures à 18 h. 30 et les samedis de 9 heures à 12 heures.



SOCIÉTÉS LOCALES

Le Locle

SEMAINE DU 2 AU 8 FÉVRIER

CAS section Sommertel. - Mercredi 2, réunion des aînés à 18 h. au local. Jeudi 3, ski de randonnée des aînés. Vendredi 4, stamm à 18 h. à l'Hôtel des Trois Rois; délai d'inscription pour les sections romandes à ski à Kandersteg. Dimanche 6, course à ski et peau de phoques: Aiguilles de Baulmes - Le Suchet, avec l'O.J. Gardiennage: MM. W. Tobler et K. Zaiss.

CAS dames, sous-section Roche-Claire. - Comité et assemblée de février: supprimés. Dimanche 6, course à ski de fond: Le Gardot. Rendez-vous des participantes vendredi 4 à l'Hôtel des Trois Rois. Renseignements au tél.: 31 60 24.

Club des loisirs. - Jeudi 3 à 14 h. 30 au Cercle ouvrier: Au coin du feu. Entretien avec M. Maurice Huguénin, président de la ville, sur la politique communale. Samedi 5 dès 15 h. au Cercle de l'Union, M.-A. Calame 16: bal du 3e âge conduit par le Ländlerkapelle Wättertanne de Berne. Tombola.

Contemporains 1909. - Mardi 8, visite du Musée d'horlogerie. Rendez-vous à la place du Marché à 14 h.

Contemporains 1900. - Séance mensuelle mercredi 2 à 14 h. 30 au Cercle de l'Union.

Contemporains 1916. - Mercredi 2, assemblée à 14 h. 15 au restaurant Terminus.

Contemporains 1923. - Mercredi 2 à 20 h. 15, rencontre au restaurant Terminus. Inscriptions définitives pour la course des 60 ans.

Contemporains 1924. - Cercle de l'Union, assemblée du comité à 19 h. 30 suivie de l'assemblée à 20 h. Toutes présentes et précises, svpl.

Choeur d'hommes Echo de l'Union. - Lundi 7, à la maison de paroisse, 19 h. 30 les basses, 20 h., répétition générale.

Vélo-Club Edelweiss. - Assemblée générale lundi 7 à 20 h. 30 au restaurant Terminus; 20 h., comité.

Sténographie Aimé Paris. - Entraînements tous les mardis, 19 h. 15, salle 25 du Collège Daniel-JeanRichard (No 11).

Basketball-Club. - Entraînement à la nouvelle halle de Beau-Site: Ire équipe masculine, lundi de 18 à 22 h. Ancienne halle de Beau-Site: juniors et débutants, jeudi de 18 h. à 20 h.

Club d'échecs. - Tous les mercredis soirs, Buffet de la Gare, à 20 h. 15.

Club des lutteurs. - Mercredi, cours de lutte, 18 h. 30, écoliers; 20 h., actifs, halle de Beau-Site.

Gymnastique du 3e âge. - Mardi matin, au Cercle catholique, salle Marie-Thérèse, de 9 h. à 10 h. Maison de paroisse à 14 h. et 15 h. Cercle catholique à 13 h. 45 et 14 h. 45.

Le Locle-Sports, Club haltérophile. -

Halle des sports des Jeanneret, 1er étage, juniors, lundi, mercredi et vendredi de 19 h. à 21 h. Elite et vétérans, mardi et jeudi de 18 h. à 21 h. 30, dimanche de 10 à 12 heures.

Le Nid, Société d'ornithologie. - Réunion tous les deuxièmes vendredis du mois, 20 h. 15, Restaurant Terminus.

Samouraï Judo-Club. - Lundi, 19 h. à 20 h., dès 8 ans; 20 h. à 22 h., adultes. Mardi, 18 h. à 19 h. 30, moins de 8 ans; 19 h. 30 à 21 h., demoiselles-dames. Mercredi, 19 h. à 20 h., dès 8 ans; 20 h. à 22 h., adultes. Jeudi, 18 h. 45 à 20 h., débutants enfants; 20 h. à 21 h. 30, demoiselles-dames. Vendredi, 18 h. à 19 h., moins de 8 ans; 19 h. à 20 h., dès 8 ans; 20 h. à 22 h., adultes.

Société canine, Le Locle. - Entraînement chaque samedi, dès 13 h. 30, à son chalet sur les Monts.

Société fédérale de gymnastique. - Actifs. - Mardi, halle des Jeanneret de 20 h. à 22 h. Vendredi, nouvelle halle de Beau-Site de 20 h. à 22 h.

Féminine. - Lundi, ancienne halle de Beau-Site, de 20 h. à 22 h.

Dames. - Mercredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 20 h. à 22 h.

Pupilles. - Mardi, halle des Jeanneret, groupe artistique, de 18 h. à 20 h. Mercredi, ancienne halle de Beau-Site, de 18 h. à 19 h., débutants; de 19 h. à 20 h. 30 pupilles. Vendredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 18 h. 30 à 20 h., groupe artistique; de 18 h. à 20 h., ancienne halle de Beau-Site, groupe athlétisme.

Pupillettes. - Lundi, halle des Jeanneret, de 18 h. à 19 h., petites pupillettes débutantes. Ancienne halle de Beau-Site, de 19 h. à 20 h., groupe athlétisme. Mercredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 18 h. à 20 h., groupe artistique. Vendredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 8 h. à 10 h. groupe artistique. Tous renseignements au (039) 31 11 44, F. Dubois.

Société philatélique. - Hôtel des Trois Rois, petite salle, 2e lundi de chaque mois: dès 19 h., vente, échange de timbres et cartes; 20 h. 15, assemblée des sociétaires.

Tennis de table. - Entraînement tous les mardis et jeudis, au sous-sol du Collège Girardet. Cadets et seniors de 20 h. à 22 heures.

Vélo-Club Edelweiss. - Ce soir, 20 h., comité. 20 h. 30, assemblée générale.

Dernier délai pour les inscriptions: LUNDI à 17 heures

Les programmes permanents de sociétés locales ne paraissent qu'une fois par mois, le premier mercredi. De même, il n'est pas fait de rappel de convocation.

Renseignements:
Tél. 038 53 32 22

Vente aux particuliers:
Lu 14.00-18.30
Ma-ve 09.00-12.00
Sa 09.00-17.00



Soldes de 20 à 70%

10 à 15% sur articles non soldés

P'tit Moco écrase les prix!
Dans la plus grande exposition de la région sur 4 étages avec plus de 5000 m² d'exposition, MEUBLES, Rideaux, TAPIS

moco

meubles · Cernier

80-722

Le grossiste qui détaille

Le grossiste qui détaille

aut. off. 15.1-4.2.1983

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer pour le 1er mai 1983 à la rue de l'Arc-en-Ciel 7, à La Chaux-de-Fonds

deux appartements d'une pièce

Loyer mensuel dès Fr. 267.-, charges comprises
Pour visiter: M. Marchon, concierge, tél. 039/26 81 75.

GARAGE, COUVERT ET TERRAIN SONT À LOUER

Garage dimensions 11,50 m./9,50 m., hauteur 4,20 m.
Portes hauteur 3,60 m., largeur 3 m.
Lumière et force installées.
Couvert 78 m², longueur 27,50 m., largeur 2,85 m.
Tél. 039/22 30 85, heures des repas. 68134



À VENDRE

Les Brenets maison villageoise

Grand appartement avec confort. 3 petits appartements, dépendances, garage.

La Chaux-de-Fonds Centre ville appartement de grand standing

de 4 1/2 pièces
Pour traiter: Fr. 35 000.-

La Chaux-de-Fonds Centre ville immeuble

comprenant 3 appartements de 4 pièces, 1 atelier et 1 garage. Convient pour commerçant ou artisan.

La Chaux-de-Fonds Quartier des Cornes-Morel appartement

de 3 1/2 pièces avec balcon, cuisine équipée.
Excellent état d'entretien.
Parking souterrain
Pour traiter: Fr. 30 000.-

VOTRE GÉRANCE IMMOBILIÈRE EN PAYS DE NEUCHÂTEL

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. 039/23 78 33
28-12189

Votre journal: L'IMPARTIAL



LA CHAUX-DE-FONDS
A LOUER pour tout de suite ou date à convenir
Léopold-Robert, 4e étage
locaux commerciaux
environ 60 m², conviendraient pour bureaux, étude, cabinet, etc.
seront rénovés selon vœux du futur locataire.

AGENCE IMMOBILIÈRE

DECALCO SA

2612 CORMORET
Tél. 039/44 17 41
93-39672



A LOUER POUR LE PRINTEMPS

APPARTEMENT

de 5 pièces, dans immeuble moderne, service de conciergerie, ascenseur, avenue Léopold-Robert. 68070

APPARTEMENTS

3 et 3 1/2 pièces, dans immeubles modernes, tout confort, rues du Nord, Tuilerie, Chalet et Crêtets. 68071

APPARTEMENTS

de 2 et 3 pièces, dans immeubles anciens, fourneau à mazout, rues de la Serre, Rocher et Progrès. 68072

APPARTEMENTS

de 2 et 3 pièces, dans immeubles tout confort, rues Charles-Naine, Numa-Droz, Jardinière, Doubs et Nord. 68073

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. 039/23 78 33

A vendre à LA CHAUX-DE-FONDS appartement en PPE

de 4 1/2 pièces, dans immeuble rénové de 4 logements.
Grand séjour, cuisine complètement agencée, bains/WC, chambres de bonnes dimensions.

Situation centrale.

Financement possible avec l'aide fédérale. Nécessaire pour traiter Fr. 10 000.-. Coût mensuel Fr. 390.- + charges.

Pour traiter s'adresser à:



J.-J. Laffemand 5, Neuchâtel
Tél. 038/24 47 49
87-297

Famille cherche à louer, éventuellement à acheter, au Locle ou à la périphérie

petit immeuble

maison ou ferme.
Ecrire sous chiffre 91-3078 à Assa Annonces Suisses S.A., av. Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds. 68031

A louer au centre de Saint-Imier appartement de 5 pièces

dans un ancien immeuble au calme. Location Fr. 850.- tout compris.

De même au sous-sol

appartement de 2 pièces

Location: Fr. 250.-, tout compris.

Pour tous renseignements: tél. 031/22 02 55. 05-7518

Devenez propriétaire d'un APPARTEMENT À LA CHAUX-DE-FONDS

Pour un 3 pièces, avec Fr. 10 000.-

de fonds propres votre mensualité sera de Fr. 482.- toutes charges comprises

Contactez notre agence cantonale
Moulines 51, 2000 Neuchâtel
Tél. 038/25 94 94



HABITATIONS POUR TOUS SA
44, av. du General-Cuisan CH-1009 Pully/Lausanne
Tél. (021) 29 61 38

A louer tout de suite à la rue du Progrès, La Chaux-de-Fonds

un studio de 27 m²

entièrement rénové, salle de bains, cuisinette, TV, chauffage central, eau chaude, chambre-haute, conciergerie.
Loyer: Fr. 225.50, charges: Fr. 55.-.

Téléphone 039/23 96 65. 05-14552

A louer

APPARTEMENT 3 PIÈCES

en duplex, quartier des Forges.
Loyer: Fr. 250.- + charges.

Tél. 039/26 02 59 de 18 à 20 heures. 67773

A louer pour le 1er mai 1983

APPARTEMENT 3 PIÈCES

tout confort, 5e étage, quartier des Forges.

Tél. 039/26 79 60. 67983

Cherche pour mai - juin 1983 dans maison rénovée

APPARTEMENT 3 PIÈCES

dont une très grande. Confort. Quartier Bois du Petit-Château.

Tél. 039/23 19 49, heures des repas. 68166

A louer pour le 30 avril 1983

très beau magasin

avec arrière-magasin, éventuellement appartement de 3 pièces, sis Locle 22.

Pour tous renseignements, s'adresser à Géranche Roulet-Bosshart, tél. 039/23 17 84. 68170

Cherche

GARAGE

Quartier Grand-Pont/Usine électrique.

Tél. 039/26 51 10 dès 19 heures. 67678

A louer à Saint-Imier

appartement de 3 pièces

avec confort.

Rue Paul Charmillot 66.

S'adresser à: Etude de Maître Pierrette Brossard, avocate, La Ferrière. 06-120 101

A louer pour le 1er mai 1983 ou date à convenir
Rue Numa-Droz 135

appartement de 3 pièces

Fr. 300.- par mois, charges comprises.

Tél. 039/23 44 16. 68137

Cherche à louer meublé, avec linge, literie, vaisselle, ustensile de cuisine, du 15 juillet 1983 au 15 août 1983 (éventuellement encore septembre)

studio et cuisine

ou

2 chambres et cuisine

Eau courante, électricité ou gaz, petit jardin ou pré, pour un chien et un chat (assurance RC privée en cas de dégâts). Région: Vallée de La Sagne ou Le Locle. A proximité d'une station de chemin de fer et de magasins d'alimentation.
Ecrire à M. R. Beuret, rue Le Corbusier 8, 1208 Genève. 82-33152

Affaire très intéressante à 20 minutes de Bienne, dans le valon de Saint-Imier

IMMEUBLE

à vendre, appartement de 6 chambres, cuisine moderne, salle de bain, cave et galetas, magasin de vente, garage, etc. pour le prix extrêmement avantageux de Fr. 185 000.-. Fonds propres nécessaires Fr. 40 000.-.
Téléphone 032/25 04 04. 06-1408

On offre à louer à Saint-Imier quelques

appartements de 2 pièces 3 pièces et 4 pièces

tout confort.

Date à convenir.

S'adresser à la Compagnie des montres Longines, Francillon SA, Saint-Imier, tél. 039/42 11 11, interne 240. 06-12 303



10 min. du centre Neuchâtel

À VENDRE magnifique attique 240 m²

Situation exceptionnelle, conception personnalisée, comprenant 3-4 chambres, 2 salles d'eau originales, 2 salons avec cheminées + salle à manger et cuisine équipée. 2 caves et 2 garages.

Prix de vente Fr. 500 000.- (loyer évent. Fr. 2500.- + charges).

Libre dès été 1983 ou à convenir.

PROCOM NEUCHÂTEL SA

Moulines 51, Neuchâtel

Tél. 038/24 27 77

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix d'une région

Qui a volé le porte-monnaie? Un accusé expédié à travers la salle du Tribunal de Neuchâtel

- Comment je l'ai sorti? Comme cela Madame la présidente.

Un des trois accusés se lève, empoigne celui qui se trouve à ses côtés, lui serre le bras dans le dos et le pousse pour le faire avancer. Un peu brusquement peut-être, surtout parce que le «cobaye» portait des chaussures à semelles lisses et que le parquet était fraîchement ciré. Il perdit l'équilibre et finit son plongeon dans un coin de la salle du tribunal de police, «les quatre fers» en l'air.

La présidente du tribunal de police de Neuchâtel, Mme Geneviève Joly, tout comme Mme E. Bercher qui occupe le poste de greffier, ne purent cacher leur étonnement.

- Vous avez vraiment agi ainsi?

- Non, le vol plané n'a pas eu lieu.

Trois hommes sont accusés de participation à une rixe et de vol, deux doivent répondre d'abandon d'un blessé, le troisième de dénonciation calomnieuse et de plusieurs infractions à la Loi sur la circulation, notamment pour avoir conduit en état d'ivresse. Les faits reprochés à ces trois hommes sont compliqués, des témoins seront encore entendus au cours d'une prochaine audience.

En résumé, il s'agit du vol d'un porte-monnaie. Un couple consommait au bar d'un dancing. Un homme était assis à côté de la femme, qui se leva subitement pour se rendre aux toilettes. La femme constata alors la disparition de son porte-monnaie. Le propriétaire du dan-

cing soupçonna B. C. et le suivit. Il attendit pendant plus de dix minutes la sortie de B. C. d'une des cabines des toilettes. C'est un homme qui a déjà réglé bien des cas difficiles.

- Rends-moi le porte-monnaie volé, sinon nous irons au poste de police ensemble.

F. v. B. donne une chance aux personnes qu'il soupçonne, mais il renonce à se battre et à procéder à une fouille. C. B. refusant de retourner ses poches, il le poussa dans un couloir étroit qui sert de vestiaires, avec l'intention d'appeler la police. Mais survint J.-J. R. le compagnon de la femme volée qui, lui, n'y alla pas par quatre chemins. Il neutralisa B. C., le fouilla, pour sortir le porte-monnaie vide et mouillé d'une poche, l'argent d'une autre.

La déduction fut immédiate: B. C. avait tenté sans succès de faire disparaître le porte-monnaie dans le bidet. Il nia les faits, une bagarre se déclencha et finalement il fut sorti de l'établissement par deux employés avec recommandation de ne plus y revenir. Il avait auparavant repoussé la proposition d'aller s'expliquer au poste de police.

L'affaire en serait restée là si B. C. n'avait déposé plainte contre F. v. B. et J.-J. R., il les accuse de l'avoir détourné. Il a effectivement trouvé le porte-monnaie mais vide, dit-il, l'argent qu'on a trouvé sur lui - et qui correspond à la somme indiquée par la cliente lésée - était le sien.

Une conciliation est impossible, la déclaration des témoins convoqués apportera certainement la lumière sur cette ténébreuse affaire.

Pour l'instant, le mystère reste complet: qui a volé le porte-monnaie?

RWS

Nouveau président de la BCN Le député Schaer quitte le Grand Conseil

Dans une lettre qu'il vient d'adresser au président du Grand Conseil, le député radical Willy Schaer annonce qu'il remet son mandat d'élu. Il s'en explique:

«Ainsi que vous le savez, je vais, d'ici quelques jours, entrer en fonction comme président de la Banque Cantonale Neuchâteloise. Dans son article premier, la loi dit que la Banque «contribue, en collaboration avec le Conseil d'Etat, au développement économique et social du canton. (...)

«Fidèle à une certaine idée que je me fais du fonctionnement de nos institutions et de l'engagement politique du citoyen, vous comprendrez, dès lors, que je ne peux pas à la fois traiter des mêmes problèmes ou dossiers avec le Conseil d'Etat, puis me retrouver au Parlement pour m'exprimer comme député et éventuellement faire valoir d'autres arguments, voire même défendre une autre attitude. Dans ce cas, les notions de séparation des pouvoirs et d'incompatibilité entrent indiscutablement en jeu.

«Donner suite aux sollicitations du Conseil d'Etat n'a pas été chose facile pour moi, parce que, il est vrai, je prenais un réel plaisir dans l'exécution de mon mandat de député. Si j'ai finalement accepté, c'est parce que j'ai la conviction

qu'en ces temps difficiles pour notre République, la BCN a un rôle particulier à jouer et que je peux contribuer, dans une certaine mesure, à faire évoluer notre institut financier. Dans cette perspective, je vais pouvoir tenter de mettre en application des principes et une politique pour lesquels je n'ai cessé de m'engager au Parlement. Je crois, dès lors, être tout à la fois cohérent et pouvoir servir également la Communauté. Il est vrai, de surcroît, que mon intérêt et mon activité antérieure en matière bancaire me permettaient d'envisager cette fonction dans de bonnes conditions. (...)

Et M. Schaer de conclure en remerciant ses collègues du Parlement neuchâtelois pour «l'amitié et la tolérance» dont ils ont fait preuve à son égard.

(Imp.)

Neuchâtel: répartition des bénéfices de la Loterie romande

La part du bénéfice de la Loterie à numéros revenant à la Loterie romande s'est élevée pour le canton de Neuchâtel à 1.785.202,47 francs, dont 1.335.202,47 francs ont été répartis par l'Etat, soit: 60.000 fr. au Département de l'instruction publique, réserve pour manifestations culturelles; 50.000 fr. au Musée en plein air de l'habitat rural suisse, Ballenberg; 60.000 fr. au Théâtre populaire romand, La Chau-de-Fonds; 1.165.202,47 fr. au Fonds des œuvres sociales.

La part du bénéfice de la Loterie romande pour 1982, soit 547.510 fr. à disposition de la Commission neuchâteloise, présidée par Me Charles Bonhôte, notaire, a été répartie comme suit:

Homes pour personnes âgées 104.000 fr.; Institutions en faveur de l'enfance handicapée 54.000 fr.; Institutions d'entraide sociale diverses 45.500 fr.; Institutions romandes (entente intercantonale) 37.510 fr.; Homes d'enfants 35.000 fr.; Société de musique, La Chau-de-Fonds (piano) 30.000 fr.; Associations culturelles et patrimoine 23.500 fr.; Institutions en faveur de la jeunesse 23.000 fr.; Lignes contre la tuberculose (canton et districts) 20.000 fr.; Paroisse catholique romaine, Colombier, Bôle et Auvemier (orgues) 20.000 fr.; Paroisse de La Côte-aux-Fées (orgues) 15.000 fr.; Oeuvre des sœurs visitantes 12.500 fr.; Association cantonale neuchâteloise du Service

d'aide familiale 12.500 fr.; Pro Senectute pour la vieillesse 12.500 fr.; Ligue neuchâteloise contre le cancer 12.000 fr.; Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme 10.000 fr.; Fondation ferme du Grand-Cachot-de-Vent 10.000 fr.; Société d'histoire et d'archéologie, Neuchâtel (Château de Valangin) 10.000 fr.; Association neuchâteloise des éclaireurs suisses 10.000 fr.; Forum économique et culturel des régions (La Bulle) 10.000 fr.; Crèche des Bercles, Neuchâtel 10.000 fr.; Office neuchâtelois du tourisme 10.000 fr.; Association suisse des samaritains, comité cantonal 8000 fr.; Dispensaires 7500 fr.; Institutions en faveur des invalides, sourds et aveugles 5000 fr. (Comm.)

Au Tribunal de Môtiers Les murs ont des oreilles

L'Hôtel de district de Môtiers a été complètement transformé il y a quelques années. La bonne vieille salle du tribunal a changé de visage et les quelques tableaux hétéroclites suspendus aux murs ne font pas oublier le vieux fourneau à bois, ou les bancs sur lesquels bien des prévenus ont transpiré.

Va pour l'esthétique des lieux. Difficile de changer quelque chose. Reste quand même le problème de l'insonorisation.

Lundi, après sa déposition, un témoin a signalé au juge Schneider que depuis la salle des témoins il avait entendu les discussions du tribunal et les déclarations des prévenus...

Réplique du président qui connaît ce défaut d'isolation:

- J'ai déjà demandé qu'on insonorise mieux les locaux, mais mes réclamations n'ont jusqu'à présent pas dépassé le cadre de ces murs...

Il est vrai qu'une porte capitonnée sépare la salle des témoins et celle du tribunal. Mais quand une personne se trouve seule dans le premier local en attendant de témoigner, elle n'a pas besoin de tendre l'oreille pour entendre ce qui se dit de l'autre côté. Dans ces conditions, il est quand même permis de se demander ce que valent certaines dépositions.

Pas facile de dire toute la vérité, rien que la vérité, quand les murs ont des oreilles... (jic)

Concert de l'Echo de Riaux à Môtiers Orchestre champêtre et costumes folkloriques



Confidences au son d'un orchestre champêtre. (photo Impar - Charrère)

Le Club d'accordéonistes L'Echo de Riaux, de Môtiers, vient de donner son concert annuel à la Salle des conférences. Innovation cette année, le traditionnel programme musical (six morceaux) a été enrichi par les productions sympathiques d'un orchestre champêtre.

Six musiciens et chanteurs, Christine Bobillier, Sylvia Vaucher, Paul-André Adam, André Saucy, Ulrich Bliggenshoffer et Walti Schindler, ont joué quelques airs connus du folklore suisse. Capet de vacher, costume d'armailles, clarinette, accordéon, planche à laver et même la pièce de cent sous roulant au fond d'une

jarre: tout y était pour emmener les auditeurs sur les hauteurs de la Suisse primitive.

Après l'entracte, quatre jeunes filles de la société ont encore joué une pièce gaie. Joëlle Vallet tenait le rôle principal en compagnie de Marise Bähler, Paola Pesenti et Murielle Vaucher.

Le président du club, M. Jean Rota, a profité de cette soirée pour remettre un diplôme de fidélité à deux accordéonistes du club: Monique Fuhrer pour 15 ans d'activité et Danielle Gœtti pour 10 ans. (jic)

Au Tribunal de police du Val-de-Ruz Pour une nappe, il se met dans de beaux draps!

Le Tribunal de police du district du Val-de-Ruz a siégé, hier, à l'Hôtel de Ville de Cernier, sous la présidence de M. Daniel Jeanneret, assisté de M. Roland Zimmermann, substitut au greffe.

J.-P. H. est prévenu de détournement d'objets mis sous main de justice. Il n'a, en effet, pas versé des mensualités saisies

par l'Office des poursuites sur son revenu. A l'audience, il a été constaté que le prévenu était réduit, à l'époque des faits, au minimum vital. Certes, il aurait dû aviser l'Office des poursuites de sa situation financière. Il n'en demeure pas moins que J.-P. H. était dans l'impossibilité de payer la somme mensuelle saisie. Dès lors, le prévenu a été acquitté et les frais de la cause mis à la charge de l'Etat.

P. C. et P. R. sont renvoyés devant le tribunal sous la prévention de vol. Les deux prévenus travaillaient dans la même entreprise de meubles d'un village de la région. Lorsque, durant la journée, les employés de cette entreprise avaient une commission à faire, ils passaient par une fenêtre pour rejoindre, plus rapidement, un magasin adjacent au bâtiment. Ils évitaient ainsi d'en faire le tour. Le 3 décembre 1982, P. C. a emprunté ce chemin, mais est revenu par une autre voie, en oubliant ainsi de refermer la fenêtre. Après une soirée bien arrosée, les prévenus sont revenus sur les lieux où la voiture de P. R. était stationnée. Celui-ci a pénétré dans le bâtiment par la fameuse fenêtre et y a dérobé une nappe d'une valeur de 200 francs environ. Cet objet a été retrouvé, le lendemain, par un autre employé de la maison, dans le coffre du véhicule de P. R.

A l'audience, les prévenus se sont déclarés tout étonnés. Ils ont expliqué qu'ils avaient passablement bu ce soir-là. C'est en passant devant le bâtiment que P. R. aurait eu l'idée d'y pénétrer par la fenêtre après que P. C. lui aurait confié qu'elle était ouverte. Ce dernier a déclaré ne rien avoir vu des actes de P. R., occupé qu'il était à satisfaire un besoin naturel à proximité. Il n'a pas non plus

remarqué que son ami emportait une nappe et mettait celle-ci dans le coffre de sa voiture. P. R., lui, admet le vol, sans pouvoir expliquer les motifs qui l'ont poussé à commettre ce délit:

- Dans l'état d'ébriété où je me trouvais, je n'avais pas l'intention réelle de voler, sinon j'aurais pris autre chose qu'une nappe!

Puis le président s'est adressé à P. C.:

- Je vous donne la parole pour votre défense. A quoi concluez-vous?

- Ben, j'étais avec P. R.... je n'ai rien à dire.

- Mais alors, logiquement, puisque vous n'avez rien vu, ni rien remarqué, vous devriez conclure à votre acquittement?

Les explications de P. C. sont restées confuses...

Dans son jugement, le président a considéré que le délit de vol était réalisé en ce qui concerne P. R., lequel a été condamné à 3 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans et à 60 fr. de frais de justice. Par contre, dans la mesure où il subsistait un doute sur la complicité, le tribunal a acquitté P. C.

Enfin, pour infractions répétées à l'Ordonnance sur la durée du travail et du repos des conducteurs professionnels de véhicules automobiles, les prévenus G. B., M. B., J.-P. M. ont été, respectivement, condamnés à 1000 francs d'amende et 840 francs de frais, 350 francs d'amende et 240 francs de frais, et 500 francs d'amende et 40 francs de frais. Les peines infligées à G. B. et J.-P. M. pourront être radiées du casier judiciaire après un délai d'épreuve d'un an, tandis que celle de M. B. ne s'y inscrira pas. (mo)

Décès

SAINT-BLAISE

M. René Jaberg, 1942.

NEUCHÂTEL

Mme Marguerite Colomb, 1885. - Mme Lucette Horisberger, 1927.

PESEUX

Mme Hélène Guth, 1896.

SAUGES-SAINT-AUBIN

Mlle Clara Rognon, 1904.

DERRIÈRE-PERTUIS

Mme Sylvia Tanner, 1905.

SAINT-SULPICE

Thomas Richard, 6 mois.

FONTAINEMELON

Mme Marie Knüss, 1895.

LA HAUTE BRUNE

bien meilleure!



ANKER
Bière brune, fermentation haute une spécialité signée Cardinal.

Au Louverain: quelles technologies pour le tiers monde?

Participation record, le week-end dernier, à un séminaire consacré aux technologies appropriées pour un développement approprié. En effet, plus de 80 participants ont entrepris cette réflexion. Le vendredi soir, MM. Lack, architecte, et J. Ramon, ingénieur agronome, ont parlé de leur expérience dans le cadre du Cen-

tre écologique Albert Schweitzer dont le siège est à Neuchâtel.

Energie solaire, fours à bois, pompe ou puits à eau sont autant d'éléments que le centre construit avec les autochtones, utilisant les matières premières du pays.

Ce fut ensuite au tour de M. R. Stepacher, chargé de cours à l'Institut universitaire d'étude du développement, d'entretenir l'assemblée sur l'écodéveloppement et les technologies agricoles alternatives.

Ensuite, le samedi, le professeur J. P. Gern de l'Université de Neuchâtel, a animé une conférence-débat sur les processus de décision et les choix technologiques.

On a encore parlé des choix technologiques avec M. R. Progin de Suchard-Tobler et M. J.-M. Delèze de la direction de la Coopération au développement.

Des participants des cinq continents ont suivi les débats et cette présence, ce pouvoir de référence direct ont certes été plus qu'appréciés durant ces deux jours.

Enfin, on pouvait entendre l'avis des principaux concernés pour lesquels - et non avec lesquels - on a trop souvent pris les décisions. (or)

cela va se passer

Soirée de la SFG à Dombresson

La Société fédérale de gymnastique de Dombresson et Villiers organise pour samedi 5 février à la halle de gymnastique de Dombresson à 20 heures, sa soirée annuelle. Un beau spectacle gymnique en perspective. A l'issue de la soirée, le bal sera conduit par l'orchestre «Ben Cook's Trio». Il y aura naturellement une cantine et un bar. (m)



THÉÂTRE LA CHAUX-DE-FONDS
Samedi 5 février à 20 h. 30
UNIQUE GALA
RICET BARRIER
 Location à la Tabatière du Théâtre, tél. 039/22 53 53
 67708

Une coiffure personnalisée et facile à vivre
change de mode comme les saisons



SALVATORE
 Maîtrise Fédérale
 Rue du Locle 21
 La Chaux-de-Fonds
 Tél. (039)26.88.53

L'annonce, reflet vivant du marché

TAVANNES **JRILL**

Pour notre service des achats, nous cherchons un

employé technico-commercial

qui sera responsable des commandes, du contrôle budgétaire et du contrôle des factures fournisseurs.

Nous demandons:

- certificat fédéral de capacité
- bilingue (français/allemand)

Nous offrons:

- horaire libre
- prestations sociales modernes.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leurs offres de services au bureau du personnel de TAVANNES MACHINES Co, 2710 TAVANNES. 06-17149

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
 Département des Travaux publics
Mise en soumission

Construction de bâtiments destinés à la faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel sur les terrains des Jeunes Rives à Neuchâtel.

Les entreprises qui s'intéressent à ces constructions sont priées de faire leurs offres de services par écrit, en précisant la nature du travail qu'elles sollicitent soit:

Liste des travaux 1er lot.

No	CFC	Description
1	171	TRAVAUX PRÉPARATOIRES Fondations spéciales - Pieux
2	201	BÂTIMENT Fouilles en pleine masse
	211	Maçonnerie - Béton armé
	212	Eléments préfabriqués en béton
	213	Construction métallique
	221	Fenêtres - Portes extérieures
	222	Ferblanterie
	224	Étanchéité souple (toiture plate)
23		Installations électriques courant fort courant faible
24		Installation de chauffage et ventilation
25		Installations sanitaires
	261	Ascenseur
	272	Eléments et ventilation de l'abri P.A.
3		ÉQUIPEMENTS D'EXPLOITATION Détection incendie Défense incendie Stockage mécanisé de livres
	338	
	352	
	364	
4		AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS Terrassements déblais et remblais Maçonnerie - Béton armé
	401	
	411	

A titre indicatif le volume SIA des constructions est le suivant:

bâtiments principaux	31 436 m ³
bâtiment de l'aula	6 615 m ³
TOTAL (cube SIA)	38 051 m ³

Les inscriptions sont à envoyer jusqu'au 9 février 1983 à:

Intendance des bâtiments de l'Etat,
 Château, 2001 Neuchâtel

Le Conseiller d'Etat
 Chef du Département des Travaux publics
A. BRANDT 28-119

1000 SUBARU
 livrées par notre entreprise

Profitez dès maintenant de NOTRE OFFRE ANNIVERSAIRE !

SUBARU Turismo «S» déjà pour Fr. 14 900.-
4 x 4 Leasing Fr. 199.- par mois



SUBARU

Mécanique robuste, peu coûteuse à l'entretien, suspension 4 roues indépendantes. Rapport qualité + prix: unique. Investissement sûr, valeur de reprise élevée. Prix sans concurrence.

Emil Frey SA
GARAGE ET CARROSSERIE
AUTO-CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS
 Fritz-Courvoisier 66 Tél. 039/23 13 62
 66475

L'annonce, reflet vivant du marché

VAC
RENE JUNOD SA
 115, Av. Léopold-Robert
 Téléphone 039 21 11 21
 2301 LA CHAUX-DE-FONDS

VIDEO VHS
 dès **1498.-**

TV · HI-FI · VIDEO
VIDEO
LA TV A LA CARTE



Toutes les grandes marques...
JVC AKAI HITACHI Panasonic
...chez votre spécialiste vidéo

MISE À L'ESSAI SANS ENGAGEMENT
FACILITÉS DE PAIEMENT
SERVICE APRÈS-VENTE

PHOTO · CINE

La force de VAC: le prix + le service

65930

Qui dit mieux ?
 Fr. **4.80**
 c'est le prix de votre repas au:

LAS VEGAS

SNACK
JEUX



LEOPOLD-ROBERT 11, LA CHAUX-DE-FONDS

Ouvert tous les jours :

- lundi - jeudi de 8h à 24h.
- vendredi de 8h à 01h.
- samedi de 8h à 02h.
- dimanche de 13h à 24h.

Hamburger Fr. 2.-
Frites portion Fr. 1.60
Boisson Fr. 1.20
Fr. 4.80

GRAND LOTO - LA PATERNELLE
Jeudi 3 février, 20 heures, Ancien Stand

Abonnements à Fr. 12.- pour les 25 premiers tours
 Cartes à Fr. -.50

1er tour gratuit

4 magnifiques cartons dont 1 pendule neuchâteloise et 1 bahut

67725

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Radios locales dans le Jura bernois Le canton retient deux projets

Le Conseil exécutif du canton de Berne vient de prendre position au sujet des demandes de concessions pour des essais locaux de radiodiffusion sur son territoire, comme l'en avait prié le Conseil fédéral, en novembre dernier. Pour le Jura bernois, deux projets sont retenus: Radio Canal 3 et Radio Jura bernois.

Une vaste consultation s'est déroulée dans tout le canton, aussi bien auprès des 170 communes concernées, des partis politiques que des associations intéressées. Malgré le peu d'enthousiasme manifesté par les organes soumis à la consultation, le gouvernement bernois estime que l'importance politique de la phase d'essai justifie l'autorisation de certains projets.

Lors de la procédure de consultation cantonale, la plupart des autorités communales concernées ont répondu par la négative à la question de savoir si les radios locales sont une nécessité. Certains projets ont cependant été approuvés avec quelque réserve.

Les partis politiques et d'autres organisations ont adopté en général une attitude moins négative. Mais l'enthousiasme ne semble avoir gagné personne.

Pour sa part, le gouvernement bernois reste convaincu qu'au moment d'autoriser les essais locaux de radio-diffusion, il faut tenir compte des particularités et des besoins des différentes régions et groupes de population ainsi que des structures mises en place pour diffuser l'information. Il importe, selon lui, d'encourager la commercialisation effrénée de la radio et de la télévision. Face aux 150 réponses obtenues lors de la consultation, le Conseil exécutif se voit conforté dans son attitude plutôt réservée par rapport aux essais locaux de radiodiffusion. Il considère de tels essais comme utiles uniquement s'ils apportent un complément judicieux à l'éventail des médias déjà en place, sans ajouter au flot de sollicitations prévalant dans le domaine de l'information.

MINORITÉS LINGUISTIQUES ET RÉGIONS EXCENTRIQUES

Le gouvernement bernois constate d'autre part qu'il faudra, durant la période d'essai, veiller à ce que soient re-

tenus les effets produits par la publicité radiophonique sur le volume des annonces paraissant dans la presse d'opinion régionale et locale. Il s'inquiète aussi du financement des projets destinés aux régions excentriques qui, étant faiblement peuplées, offrent d'emblée un potentiel peu intéressant en matière de publicité. Dans sa réponse à M. Léon Schlumpf, le gouvernement bernois écrit:

«Le gouvernement bernois n'approuvera aucune solution définitive susceptible d'entraîner un renforcement des privilèges dont bénéficient déjà les agglomérations très peuplées en matière d'information. Il considère au contraire comme étant de son devoir d'intervenir en faveur des régions excentriques et des minorités linguistiques». Enfin, l'exécutif rappelle que le canton et les communes intéressées doivent pouvoir faire plein usage de leur droit de consultation et de participation avant qu'une réglementation définitive ne soit adoptée dans ce domaine des médias.

OUI AUX ESSAIS, À CONDITION QUE...

En définitive, le Conseil exécutif propose au Conseil fédéral d'autoriser les essais sous certaines conditions. Il veut que les communes se trouvant dans la zone d'arrosage soient représentées dans l'institution responsable et que le canton puisse siéger au sein des organes d'examen des plaintes. De plus, afin que les éventuelles plaintes puissent être examinées de manière opportune, les autorisa-

tions données aux essais locaux doivent être assorties de l'obligation pour les diffuseurs d'enregistrer toutes leurs émissions consacrées à l'information et de les conserver pendant une durée raisonnable.

LES DEUX ÉLUS DU JURA BERNOIS

Pour l'ensemble du canton de Berne, l'exécutif a retenu six projets, dont deux pour le Jura bernois: Radio Canal 3 et Radio Jura bernois. Il considère que ces projets correspondent le mieux aux buts de l'essai et aux besoins de la population. L'émetteur local bilingue de Canal 3 apparaît au Conseil exécutif comme une expérience prometteuse, unique en son genre en Suisse. Cette radio couvrirait la région de l'agglomération biennoise. Le municipal biennois, qui ne tient pas à favoriser une situation de monopole dans le domaine des médias au niveau local, semble également y être favorable, même s'il ne formule aucune option expresse pour un projet particulier.

Pour des raisons relevant de la politique cantonale, avant tout par égard à la minorité linguistique du canton, le Conseil exécutif juge indispensable de faire aussi un essai dans le Jura bernois, où la densité de population est faible. Il pose cependant certaines conditions: d'une part, la zone d'arrosage doit comprendre le Jura bernois dans son ensemble; d'autre part, les programmes ne doivent être conçus et diffusés qu'en langue française. Le projet Radio Jura bernois ne donne pas satisfaction sur divers points, notamment pour ce qui est des sources de financement et des qualifications des collaborateurs pour le programme. Après avoir obtenu des précisions de la part de l'auteur de la demande, l'exécutif a acquis la conviction que le projet mérite d'être appuyé, pour autant qu'on y apporte les corrections nécessaires.

C. D.

Cérémonie d'adieu à Tramelan Le pasteur J. Guye quitte la paroisse

Une cérémonie simple mais empreinte d'un amour fraternel réunissait récemment de nombreux invités, soit des représentants des différentes Eglises et communautés du village. Tous avaient tenu à entourer M. et Mme Guye qui prenaient congé de leurs paroissiens, bénéficiant d'une retraite bien méritée.

Dimanche dernier, au cours d'un culte spécial, M. Guye a présidé son dernier culte alors que les enfants des Ecoles du dimanche y participaient en y interprétant des chants composés pour cette circonstance. Le Chœur mixte de la paroisse réformée, placé sous la direction de Mme Liliane Gerber, avec M. James Doriot au piano et Marc Gagnebin au violon, agrémentaient cette soirée par des productions fort appréciées.

Cette cérémonie était présidée par Mme Nicole Gagnebin-Berlincourt, présidente de paroisse. Un excellent repas avait été préparé et servi par la famille de M. Jean-Louis Menoud et une équipe de volontaires.

Plusieurs personnes avaient tenu à prononcer quelques paroles à l'égard de ceux qui durant près de 25 ans ont été au service de la paroisse et du village tout entier. C'est entouré des membres de leur famille que M. et Mme Guye ont reçu les vœux et les paroles de reconnaissance. Se sont notamment exprimés au cours de cette soirée: le pasteur Roland Gerber qui a dit toute sa reconnaissance à son collègue pour avoir parcouru avec lui cinq années et M. Roland Choffat, maire, au nom des autorités. On retiendra les paroles apportées par Mme Pierrette Guye qui rappela quelques anecdotes sur le pasteur et la paroisse, ceci dans la forme de poèmes fort appréciés.

Puis le pasteur Jean Guye apporta un message plein d'espérance en s'adressant à l'assemblée. Il sut le faire comme il en a l'habitude, sans détours, d'une manière directe mais combien sincère et pleine de sensibilité. Mentionnons aussi la très belle décoration de table réalisée par Mme Eliane Gerber.

Mme Guye a été l'une des fondatrices



M. et Mme Guye, qui pourront encore compter sur la sympathie de toute la population de Tramelan.

des «Femmes protestantes», du troc et de la gymnastique du 3e âge et 2e âge. Le couple P. et J. Guye rentre dans le rang en pouvant être assuré de la sympathie non seulement des paroissiens mais de toute la population. Restant au village, ils sont assurés de ressentir cette sympathie encore longtemps.

(Texte et photo vu)

Centre de perfectionnement du corps enseignant du Jura bernois De Moutier à Tramelan

Dès le 1er avril prochain, le Centre de perfectionnement du corps enseignant pour la partie française du canton de Berne et l'Office de recherche pédagogique seront transférés de Moutier à Tramelan.

Autorisé par le Conseil exécutif du canton de Berne, ce transfert se justifie par le besoin de locaux et de places de travail supplémentaires, ainsi que par le développement progressif d'un centre de documentation pédagogique. Il s'inscrit dans le cadre de la réalisation du projet du Centre interrégional de perfectionnement. (oid)

Suite des informations du Jura bernois



AFFAIRES IMMOBILIÈRES

DEMANDES D'EMPLOIS

A vendre, Vallée de La Brévine (Jura neuchâtelois)

belle ferme neuchâteloise

comprenant deux appartements de 3 et 4 pièces, four à pain, garage, parcelle de 1443 m², hypothèque à disposition.

Pour renseignements et visite, écrire à: Fiduciaire Schenker Manrau SA, av. Fornachon 29, 2034 Peseux. 87-605

A VENDRE magnifique

CHALET

d'habitation ou de week-end, situé au Chauffaud (France) 200 m. de la frontière (Le Prévoux s/ Le Locle). Surface 88 m², terrain 660 m². Sis au pied d'un télésiège. Endroit calme.

Ecrire sous chiffre 91-43 à Assa, Annonces Suisses SA, 31, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds. 91-60064

A remettre différents

commerces d'alimentation

Région: Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds.

Chiffres d'affaires intéressants.

Veillez vous adresser à USEGO SA, Monsieur Barthoulot, tél. 039/51 12 00 67703

A louer à Renan les 3 Maisons No 11

appartement de 3 pièces

comprenant 3 grandes chambres, une cuisine habitable, lavabo dans deux chambres, cave, grenier, machine à laver avec séchoir et jardin. Loyer: Fr. 460.-, charges non comprises. Mme Gschwind, tél. 031/44 57 87. A partir de 17 h: 031/22 74 56.

HOMME

dans la trentaine, cherche emploi à mi-temps (7 h. - 12 h.), région La Chaux-de-Fonds, Le Locle. Ouvert à toutes propositions.

Ecrire sous chiffre 91-14 à Assa, Annonces Suisses SA, 2301 La Chaux-de-Fonds. 91-60057

JEUNE EMPLOYÉE DE COMMERCE

ayant certificat de maturité commerciale, bonnes connaissances de l'allemand, aimant la comptabilité cherche emploi tout de suite ou à convenir.

Ecrire sous chiffre 91-48 à Assa, Annonces Suisses SA, 2301 La Chaux-de-Fonds.

DEMOISELLE

cherche à faire quelques heures de ménage par semaine.

Tél. 039/26 68 89, heures des repas. 68150

EXTRA

Jeune fille cherche emploi, région La Chaux-de-Fonds - Le Locle.

Tél. 039/31 66 74 dès 19 heures. 68165

JEUNE HOMME

ayant fait l'apprentissage de tourneur cherche emploi. Étudie toutes propositions.

Ecrire sous chiffre 91-45 à Assa Annonces Suisses S.A., 2301 La Chaux-de-Fonds. 91-60069

RESPONSABLE TECHNIQUE

habillement, cherche emploi dans fabrique d'horlogerie ou boîtes de montres. Libre selon entente.

Ecrire sous chiffre 91-3079 à Assa Annonces Suisses S.A., av. Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds. 68058

JEUNE FILLE

17 ans, bilingue français-allemand, cherche place d'apprentissage d'aide en pharmacie.

Téléphone 039/44 16 46. 06-120099

A louer à Sonvilier rue des Sociétés 52

2 appartements

un 2 pièces, cuisinette, salle de bain/WC, chauffage central, cheminée, garage et jardin, mansarde. Par mois Fr. 300.- + Fr. 80.- charges

un 3 pièces, cuisine, WC et douche au rez-de-chaussée, chauffage central, cheminée, jardin. Par mois: Fr. 200.- + Fr. 80.- charges

Diminution en cas de reprise de travail de conciergerie

Pour visiter: tél. (039) 41 38 07

Pour l'établissement du bail: (031) 25 05 91, interne 14

LE SUD

Promotion immobilière

Achetez votre villa au soleil, dans la région d'Alicante/Espagne.

Lieu idéal pour y vivre ou pour y passer vos vacances.

Exposition

le 6 février 1983, de 9 h. à 18 h.

Au Restaurant «Au Britchon» Rue de la Serre 68 2300 La Chaux-de-Fonds/NE

Pour tous renseignements: tél. 038/31 91 89. 28-300053

A vendre à Renan

grande maison familiale 6½ pièces

Finition au gré du preneur

Renseignements sous chiffre 06-940150 à Publicitas, case postale, 2610 Saint-Imier. 06-12887

Si vous oubliez de faire de la

publicité

vos clients vous oublieront

CADRE

- Formation technique
- Expériences pratiques R et D, fabrication vente
- Connaissant de manière approfondie les derniers développements en matières de: construction, fabrication, assemblage: (CAO, CNC, Robotique).

cherche

une entreprise résolument tournée vers l'avenir, désireuse de s'adjoindre un collaborateur efficace.

Faire offre sous chiffre 91-3075 à Assa, Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds, en indiquant le profil du poste proposé.

Discrétion assurée et demandée. 67934

LE NOIRMONT A LOUER

pour le 31 mars 1983 ou 30 avril 1983

splendide appartement de 4½ chambres

GRAND CONFORT. Cuisine agencée. Deux salles de bains. Balcon. Conciergerie. Loyer Fr. 613.- + charges.

Pour traiter, s'adresser à Fiduciaire de Gestion et d'Informatique SA avenue Léopold-Robert 67 2300 La Chaux-de-Fonds tél. (039) 23 63 68 91-524

A LOUER

dès le 1er avril 83, dans quartier tranquille, PRÈS DE L'HÔPITAL

très beau 4½ pièces

au dernier étage; cuisine agencée, balcon, ascenseur; loyer Fr. 935.-, toutes charges et Coditel compris.

Garage disponible.

GERANCLIA SA

Léopold-Robert 102 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 54 33 91-358

à vendre

MACULATURE

au bureau de L'Impartial

Mazda 323 CD
UNE BERLINE CLASSIQUE
QUI NE MANQUE PAS D'ORIGINALITÉ.



mazda

Pleine d'idées et de ressources.
 Mazda 323 1300 CD, 4 portes, Fr. 12 200.-

VENEZ ESSAYER
LES NOUVELLES MAZDA 323
 qui sont arrivées au

GARAGE de L'AVENIR
 Progrès 90, tél. 039/22 18 01
 2300 La Chaux-de-Fonds

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE
 La Chaux-de-Fonds
SALLE DE MUSIQUE

Mercredi 2 février à 20 h. 15

Philippe Huttenlocher
 Baryton

Brigitte Meyer
 Pianiste

A vendre
Golf Master
 neuve, 1300, 5 portes, avec bon rabais
 Garage du Jura
 M. Geiser
 2333 La Ferrière
 Tél. 039/61 12 14

038-24 70 67
DETTES
 PAS DE PANIQUE
 NOUS VOUS AIDONS
 intervalle
 NEUCHÂTEL
 Fausses-Brayes 1
 87-309

Restaurant des Combettes
Fondue chinoise
 Tél. 039/22 16 32

MAISON DU PEUPLE
 Samedi 5 février
NUIT DE JAZZ 67528

SOCIÉTÉ D'EMULATION
 Couvet, salle de spectacles
 Vendredi 4 février 1983 à 19 h. 30
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
 20 h. 30, séance publique et gratuite
QUAND NOUS ÉTIIONS PETITS ENFANTS
 Film d'Henry Brandt, présenté par le cinéaste 87-193

TAXIS BLEUS
 P. Mury
 Service jour et nuit
 Ville et extérieur
26 91 91 66554

Solution du mot croisé
 HORIZONTALEMENT. - 1. Mélancolie. 2. Ecole; 3. Rets. 3. Mutité; Vas. 4. Os; Mélé. 5. Isère. 6. Rogatoires. 7. Ene; Are; Ni. 8. Snellius. 9. Enrôlé. 10. Orgies; Lis.
 VERTICALEMENT. - 1. Mémoires. 2. Ecussonner. 3. Lot; Egée. 4. Ali; Ra. 5. Net; Etalée. 6. Orins. 7. Or; Maieur. 8. Levé; Sol. 9. Italien; Li. 10. Esse; Sites.

PETITES ANNONCES

Chambres à louer
MEUBLÉES ou non, part cuisine et salle de bain. Tél. 039/26 77 10. 67771

INDÉPENDANTE, meublée, bain, ensoleillée. Tél. 039/23 29 85. 68183

CHAMBRE MEUBLÉE indépendante, tout confort, centre ville. Tél. 039/22 65 61. 67335

A vendre

TABLE À RALLONGES avec 6 chaises, parfait état. Tél. (038) 53 47 94. 67771

GRANDE CONTREBASSE de Bavière. Fr. 2000.-. Tél. (038) 33 20 77. 87-60012

SONORISATION DYNACORD, état neuf, pour orchestre. Téléphone 038/33 43 17. 87-60012

Tarif réduit
80 ct. le mot (min. Fr. 8.-)
 annonces commerciales exclues

Danse Aerobic
LES JUSTAUCORPS
LES COLLANTS
LES JAMBIÈRES
 hélanca et laine
LES CHAUSSONS
 chez le spécialiste

ducommun
prêt-à-porter
 37, av. Léopold-Robert 91-51

Un prêt personnel aufina
Interrogez-nous.
tél. 038/24 6141.

Nous vous dirons avec plaisir comment obtenir jusqu'à 30 000 francs, vite et sans complications.

banque aufina

2001 Neuchâtel, 9, place Pury, tél. 038/24 6141
 Institut affilié à l'Union de Banques Suisses

AVIS MORTUAIRES

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure.
 Repose en paix chère maman, belle-maman et grand-maman.

Madame et Monsieur Jacques Andrié-Scheidegger;
 Monsieur et Madame Willy Scheidegger-Lohri;
 Madame et Monsieur Henri Kunz-Scheidegger;
 Monsieur et Madame Jean-Pierre Scheidegger-Vuilleumier, leurs enfants et petit-fils;
 Madame Marie Affolter-Mélia, à Lamboing;
 Madame Juliette Racine-Mélia, à Lamboing;
 Madame Henriette Mélia, à Vuflens;
 Les descendants de feu Ernest Mélia;
 Monsieur et Madame Edgar Scheidegger;
 Monsieur et Madame René Scheidegger et famille;
 Madame Marthe Calame-Scheidegger et famille, à Genève,
 ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Ida SCHEIDEGGER
 née MÉLIA

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection dimanche, dans sa 81e année, après quelques jours de maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 30 janvier 1983.
 La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.
 Domicile de la famille: 149, rue Numa-Droz.
 IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU. 111931

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.
 Repose en paix.

Nous avons le chagrin de faire part du décès de notre cher et regretté cousin, parent et ami

Monsieur Maurice GRANDJEAN
 qui s'est endormi paisiblement dans sa 71e année.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.
 Les familles affligées.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 28 janvier 1983.
 Rue Jaquet-Droz 58.
 Domicile de la famille: Madame Yvonne Guillod
 Arc-en-Ciel 34.
 IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU. 111936

LA SAGNE
 C'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu.
 Eph. 2, v. 8.

Les neveux, nièces, belle-sœur, ainsi que les familles alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle Rose PERRET
 que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 85e année.

LA SAGNE, le 1er février 1983.
 Le Foyer.
 L'incinération aura lieu jeudi 3 février.
 Culte au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds, à 11 heures.
 Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.
 Domicile: Famille Hans Gurtner
 Miéville
 LA SAGNE.
 Si vous désirez honorer la mémoire de la défunte, veuillez penser au Foyer de La Sagne, ccp. 23-36.
 Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 111974

MADAME RINO SARTORE-WINTER ET FAMILLES
 très sensibles aux marques de sympathie qui leur ont été témoignées pendant ces jours de deuil, expriment à toutes les personnes qui les ont entourées, leur reconnaissance et leurs sincères remerciements.
 Les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs leur ont été un précieux réconfort. 68349

Abonnez-vous à L'Impartial

VOTRE ORDINATEUR
 (Sharp MZ-80 A)
 En location depuis Fr. 65.- par mois assurance comprise (min. 60 mois)
 - nombreux programmes disponibles
 - formation possible
 - utilisation
 - BASIC

Nom: _____
 Adresse: _____
 Tél.: _____

JAXTON INFORMATIQUE SA
 9, place de la Gare, 1260 Nyon.
 ☎ 022/61 11 81 144-453 904

Nous proposons sans acompte

	Fr. (mois)
1979 Alfasud 1,2, 4 portes	196.-
1981 Alfasud 1,3, 4 portes	348.-
1980 Alfasud 1,5, 4 portes	335.-
1979 Alfasud Sprint 1,3	258.-
1979 Alfasud Sprint 1,5	362.-
1979 Alfetta 1,8, 4 portes	318.-
1977 BMW 320	258.-
1978 Ford Fiesta 1.3 Ghia	254.-
1981 Renault 5 TS	293.-
1979 Talbot Horizon 1.5 aut.	293.-
1976 Talbot 1307	167.-
1978 Talbot 1308 S	195.-
1980 Talbot Solara GL	355.-
1979 VW Golf GLS	286.-
1979 VW Polo 1100 LS	258.-
1977 Ford Escort 1300	178.-
1979 Toyota Tercel	223.-
1976 Ford Combi 2000 L	248.-
1977 Ford Granada	159.-
1982 Opel Ascona 1.6 SR	468.-
1981 Matra Murena 2.2	598.-
1981 Subaru Turismo 1.8, 4 x 4	437.-
1981 Subaru 1.8, 4 x 4	391.-
1981 Subaru break 1.8, 4 x 4	398.-

Conditions spéciales: traitement complet anti-rouille.
 Garantie: 6 mois ou 10 000 km, pièces mécaniques.
 Reprises-échange.
 Réservation pour le printemps.

SUBARU **Alfa Romeo**

AUTO CENTRE
 Emil Frey SA
 Fritz-Courvoisier 66
 tél. 039/23 13 62
 La Chaux-de-Fonds

CANTON DU JURA

la voix d'une région

Assemblée des samaritains au Noirmont Plus de deux cents donneurs de sang en 1982

C'est à l'Hôtel de la Gare que s'est tenue dernièrement l'assemblée de la Société des samaritains. Elle était présidée par Mme Marie-Thérèse Joly. En l'absence de Mme Marie-José Lab, c'est Mlle Erika Scholl qui a présenté le protocole de la dernière assemblée générale. Il revint au caissier, M. Denis Frésard, de présenter les comptes de l'exercice écoulé.

Les samaritains ont eu la joie de recevoir cinq nouveaux membres: Bernard Bussi, Marie-Hélène Froidevaux, Stéphane Froidevaux, Florence Haefeli et Jeannine Frésard.

Il existe, à la disposition du public, un poste de matériel, dont M. Maurice Froidevaux présente la liste.

Dans son rapport, la présidente, Mme Marie-Thérèse Joly, rappela toute l'acti-

tivité des samaritains en 1982. Il y a eu sept exercices dont un avec les pompiers de Montfaucon et un exercice commun avec la section de Montfaucon. Les deux journées de sang, les 25 février et 23 septembre, ont reçu la visite respectivement de 93 et 122 donneurs de sang. Deux cours de nouveaux conducteurs ont été organisés. Des postes ont été assurés pour le Marché-Concours, la course de

côte La Goule - Le Noirmont, pour le TCS ainsi que pour une course de ski. Dix personnes ont suivi le cours complet de samaritain.

Au comité, il y a eu un changement au poste de secrétaire. Mme Marie-José Lab étant démissionnaire c'est Mme Rose-Marie Queloz qui prend la relève.

Pour leur assiduité, les membres suivants ont reçu la petite cuillère: Bluette Augsburger, Suzanne Arnoux, Germaine Berberat, Françoise Berberat, Robert Boillat, Denis Frésard, Marie-Madeleine Girardin, Arlette Guenat, Marie-Thérèse Joly, Marie-José Lab, Marie-Thérèse Meyer, Rose-Marie Queloz, Erika Scholl.

La présidente, Mme Marie-Thérèse Joly, devait encore remercier la monitrice, Mlle Bluette Augsburger, pour son dévouement ainsi que tous les membres: «... Permettez-moi de présenter mes meilleurs vœux à tous et à toutes et surtout la santé pour accomplir toutes nos tâches de bons samaritains. Tâchons d'être le plus souvent possible à disposition de notre prochain».

A l'œuvre accomplie au cours de l'année, le doyen Mathieu Simonin, qui honorait de sa présence l'assemblée générale, apporta ses vœux d'encouragements. C'est par un excellent repas servi par le tenancier et dans une belle ambiance que se termina cette rencontre annuelle. (z)

Maisons de vacances dans le Jura Un catalogue sort de presse

Chaque année de nombreux touristes viennent passer quelques jours de vacances dans le Jura pour y admirer ses beautés naturelles, connaître ses curiosités, apprécier sa gastronomie et y retrouver surtout la tranquillité et le délassément.

Afin d'être en mesure de répondre aux nombreuses demandes émanant de Suisse et de l'étranger, l'Office jurassien du tourisme vient de publier, en langues française et allemande, son nouveau catalogue, des logements de vacances du Jura. D'un format de poche pratique, contenant plusieurs illustrations, l'édition 1983 comprend une première liste des maisons de vacances à louer dans le Jura pour familles et individuels. Il indi-

que le nom et l'altitude de la localité où se trouve le logement d'accueil, le prix par jour, par semaine ou par mois, les caractéristiques de la maison de vacances (nombre de chambres, équipement de la cuisine, commodités, garage, parcs, piscine, place de jeux, écuries pour chevaux, divertissements, etc.).

Une seconde liste contient une septantaine de maisons de vacances du Jura qu'il est possible de louer en s'adressant directement au propriétaire. Une troisième liste mentionne une trentaine de logements de groupes (chalets, auberges de jeunesse, colonies de vacances, cabanes et refuges) situés en montagne et en plaine et pouvant accueillir des groupes de 10 à 50 personnes (comm)

Centre de loisirs des Franches-Montagnes Piscine et patinoire: caractéristiques

A l'heure où les discussions sur le futur Centre de loisirs des Franches-Montagnes vont bon train, il n'est sans doute pas inutile d'apporter des précisions quant aux caractéristiques de ce projet. Tout citoyen peut d'ailleurs prendre connaissance, dans les détails, du dossier d'information préparé par le comité du centre, déposé dans tous les bureaux communaux du district. On peut aussi s'approcher des membres du comité, pour tout renseignement complémentaire.

Composé de deux volumes juxtaposés, recouverts chacun d'un toit à deux pans, le futur Centre de loisirs sera érigé à quelque 300 mètres au sud de la halle-

cantine de Saignelégier. Il sera distant de 250 mètres de la route cantonale venant de Tramelan. Pour favoriser une intégration optimale au paysage environnant, il sera adossé à la colline, ce qui permettra d'atténuer quelque peu les volumes.

Quant à l'architecture adoptée, elle s'inspire du style des anciennes fermes de la région (grands toits à deux pans, pignons orientés au sud).

LE BÂTIMENT

L'entrée principale est prévue à l'est. De celle-ci, l'accès au restaurant situé à l'étage est possible soit par un escalier ou un ascenseur; celui-ci est dimensionné pour accueillir les invalides.

Le hall d'entrée, flanqué de deux bureaux permet après passage à la caisse, de gagner, à gauche, la patinoire et ses vestiaires, à droite la piscine équipée de vestiaires et douches. Un escalier conduit au sous-sol où se trouvent notamment les locaux techniques et une salle de gymnastique; ce même escalier permet l'accès au dortoir situé au-dessus des vestiaires de la patinoire. Une sortie directe sur les pistes de fond est aussi prévue.

LES LOCAUX

La patinoire, à plain-pied, offre une aire de glace de 30 x 60 mètres, des vestiaires et des douches pour le public, les joueurs et les arbitres. Des tribunes peuvent accueillir 1000 personnes alors que la place autour de la glace est suffisante pour quelque 400 spectateurs. Un garage pour véhicule de service et machine à entretenir la glace flanque le bâtiment.

A plain-pied également, la piscine compte deux bassins, l'un pour nageurs, de 25 x 14 mètres, qui comprend 5 couloirs et un plongeur à un mètre de hauteur, l'autre pour non-nageurs, de 14 x 7 mètres. Ce dernier pourra être chauffé à 35 degrés et servir de bassin thermal.

Un solarium est prévu le long des vitrages sud-ouest, avec accès à une terrasse extérieure. Enfin, des vestiaires-douches, un local pour maître-nageur et des locaux annexes complètent l'ensemble.

Quant à la salle de gymnastique, ses dimensions sont de 12 x 24 mètres; elle est également équipée de vestiaires et douches. (comm.)

AVIS MORTUAIRES

Je vais rejoindre ceux que j'ai aimés, et j'attends ceux que j'aime. Repose en paix chère maman, grand-maman et arrière-grand-maman.

Madame Carmen Jeanneret, à Bienne;
Monsieur et Madame Marco Jeanneret;
Madame Roger Pasquali-Zumbrunnen, ses enfants et petits-enfants;
Madame Yolande Bruno;
Monsieur Willy Probst,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire, part du décès de

Madame

Bluette JEANNERET

leur chère et regrettée maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui lundi, dans sa 84^e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 31 janvier 1983.
Gibraltar 10.

L'incinération aura lieu jeudi 3 février.

Culte au Centre funéraire, à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Mme Carmen Jeanneret
Route de Brugg 10
2501 BIENNE.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 111967

La famille de

MONSIEUR FRANCIS NOVERRAZ

profondément touchée de l'affectueuse sympathie dont elle a été entourée pendant ces jours de douloureuse séparation et par les hommages rendus à son cher papa, grand-papa et arrière-grand-papa, exprime sa sincère gratitude à tous ceux qui ont pris part à sa grande affliction. 67970

LE LOCLE

La famille de

MONSIEUR JEAN-PIERRE ZEHNDER

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs ou leur don. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance. 68325

La famille de

MONSIEUR NICOLAS AECHERLI

profondément touché par les témoignages de sympathie et d'affection reçus pendant ces jours douloureux, remercie de tout cœur toutes les personnes qui l'ont entouré de leur présence, leur message ou leur don, et leur exprime sa vive reconnaissance.

COLOMBIER et WABERN, février 1983. 68192

IN MEMORIAM

A notre chère maman, belle-maman et grand-maman

Madame

Blanche DOTTI-L'EPLATTENIER

1964 - 2 février - 1983

Le temps passe, le chagrin reste, mais chaque jour, à chaque instant, tu es toujours parmi nous.

Le temps n'atténue pas le regret de ton départ, ni ton cher souvenir, maman. 66719 Tes enfants

JURA BERNOIS

Au Conseil municipal de Villeret

Les explications de Cridor pas convaincantes

Lors de sa dernière séance, le Conseil municipal a une nouvelle fois longuement examiné le problème de Cridor. On le sait, la facture présentée pour les frais d'exploitation 1981-82 présente pour Villeret une augmentation de quelque 6000 francs par rapport à celle de l'année précédente. A la demande des communes bernoises affiliées à Cridor, une séance d'information a eu lieu dernièrement à Courtelary.

Les explications fournies par le représentant de Cridor n'ont guère convaincu les représentants de l'exécutif communal. Ce dernier a dès lors décidé d'intervenir une nouvelle fois auprès de Cridor afin d'obtenir divers compléments d'information.

Complexe communal - les recommandations de la Commission d'exploitation: la Commission d'exploitation du complexe communal a fait parvenir récemment aux diverses sociétés utilisatrices du complexe communal une circulaire apportant quelques recommandations au niveau de l'utilisation du bâtiment et des installations.

En effet, une certaine indiscipline s'est installée et il serait bon que chaque utilisateur y mette du sien afin de réduire au mi-

nimum les frais d'exploitation et de renouvellement du bâtiment et du matériel.

M. Serge Wittwer, nouveau garde-pole a été nommé membre de la Commission d'exploitation en remplacement de M. Hermann Flück.

Nouvelle mensuration de la commune: dans une récente lettre, l'Office cantonal du cadastre informe l'exécutif communal qu'une nouvelle mensuration du territoire de la commune sera opérée prochainement.

Ces travaux qui s'échelonnent sur plusieurs années, débuteront avec un premier lot comprenant la zone bâtie. Cette nouvelle mensuration paraît tout à fait justifiée si l'on sait que la dernière faite sur l'ensemble du territoire communal date de 1878.

Par ailleurs, il a décidé de mettre la salle communale à la disposition de Centre de culture et loisirs à l'occasion du cours «Ecrivains et poètes de ce pays», cours animé par M. Francis Bourquin.

L'exécutif communal a encore pris acte de l'autorisation délivrée par la Direction de police du canton de Berne à M. Rolf Stengel, en vue de l'exploitation d'un salon de jeux. (mw)

VIE POLITIQUE

Elections au Conseil national

Radicaux: enfant terrible écarté

La députée Leni Robert, membre du Grand Conseil bernois et «enfant terrible» des radicaux bernois, ne figurera pas sur la liste radicale pour les prochaines élections au Conseil national. La décision a été prise lundi soir par le Comité directeur du parti radical de la ville de Berne qui n'a pas motivé sa décision. Leni Robert avait été vivement critiquée par ses collègues de parti pour avoir protesté en automne de l'année passée

contre ce qu'elle estimait être des brutalités policières à l'encontre des participants à une manifestation non autorisée.

Interrogée, Mme Robert est d'avis qu'on lui reproche essentiellement ses activités au sein d'un mouvement écologique et à la tête d'une organisation qui prône le dialogue avec la jeunesse. Elle déclare n'avoir pas encore tiré les conséquences de la décision du comité directeur de son parti et n'exclut pas de renoncer à une étiquette radicale s'il doit s'avérer que des préoccupations écologiques sont inconciliables avec la ligne officielle suivie par les radicaux bernois. (ats)

IN MEMORIAM

1979 - 2 février - 1983

Madame Marthe BARBEN

Chère épouse et maman, quatre années déjà que tu nous as quittés, mais ton doux souvenir nous reste.

Ton époux,
tes enfants

67953

En cas de décès

RENÉ + J-FRANÇOIS GUNTERT

Chasseral 79

Téléphone jour et nuit 039/22 20 23

Carnet de deuil

CORGÉMONT. - Mme Rosa Zeller, née Loeffel, s'est éteinte paisiblement dans 88^e année.

Arrivée à Corgémont, lors de son mariage avec M. Emile Zeller en 1915, elle habita pendant de nombreuses années avec son époux dans l'ensemble locatif des Casernes, avant de résider à la Route Principale.

Le couple a eu deux enfants, dont une fille décédée il y a plusieurs années.

En 1969, Mme Rosa Zeller avait eu le chagrin de perdre son époux. Durant une quarantaine d'années, elle fut une collaboratrice appréciée de la Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon SA. Depuis quelque 25 ans, elle était au bénéfice de la retraite.

Depuis quelques mois, elle était devenue pensionnaire dans un home pour personnes âgées à Tramelan. (gl)

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Editeur: Roger Vuilleumier.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95-2114.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod.

Rédacteurs RP:
Philippe-O. Boillod, Correspondant parlementaire,
Berne. - Willy Brandt, Monde. - Roland Carrera,
Economie. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers.
- Michel Dérens, Sports. - Raymond Dérens,
Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diez,
Jura bernois, Jura. - Roland Graf, Coordination de nuit.
- Laurent Guyot, Sports. - Ingrid-C. Jeanneret,
La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs,
Coordination de jour et Magazine. - Jacques-Antoine
Lombard, Canton de Neuchâtel. - Catherine
Montandon, Le Locle. - Jean-Claude Parrin, Le
Locle. - Ruth Widmer-Sydlor, Littoral.

Stagiaires:
Patrick Fischer, Mario Sessa, Pierre Veya.

Régie des annonces:

Assa Annonces Suisses SA
Rue Neuve 14, tél. (039) 21 11 35
Av. Léopold-Robert 31, tél. (039) 23 22 14
2300 La Chaux-de-Fonds

mercredi

TELEVISION RADIO

TV ROMANDE

- 14.00 Point de mire
- 14.10 Vision 2: Cœur en fête
Rose Laurens - Rondo Veneziano - Loverde - Allain Turban
- 15.10 Vision 2: Escapades
- 15.55 Vision 2: Jardins divers dans la famille Cordonier, à Coméraz-sur-Grimisuat (VS),
- 17.05 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
- 17.20 Ça roule pour vous
Petits maux, petits remèdes du skieur. Antivol, l'Oiseau au Sol à Skis. Février, mois de carnaval
- 17.35 Molécules
Flamme
- 17.45 Téléjournal
- 17.50 Sur un plateau: La vie au quotidien
A la p'tite semaine. La BD, ciné d'action. Nouveautés du disque. Un jour chez vous
- 18.40 Journal romand
- 19.00 Les petits suisses et les autres
Dialogue avec les enfants d'ici et d'ailleurs sur les choses de la vie. Aujourd'hui: La chose militaire
- 19.10 Le dernier mot
Jeu
- 19.30 Téléjournal
- 20.05 Festival international du cirque de Monte-Carlo
avec: Les Bertis, acrobates tchèques - Wjatlaw Zolkin et ses ours (URSS) - Kang Djeung Souk et Kim Dong II, voltige aérienne (Corée) - Les Cretzu, sauteurs à la bascule (Roumanie) - Mary Chipperfield et ses tigres (GB) - Les Flying Bells, trapèze volant (Mexique) - Roby Gasser et ses otaries (Suisse). Orchestre du cirque d'Etat de Pologne dirigé par Zygmunt Michalek

21.10 TéléScope a choisi pour vous

UN MONDE DIFFÉRENT: LES SYSTÈMES DU CERVEAU
Film américain d'Erwin Rosten. La science occidentale prend au sérieux toutes les expériences orientales sur le contrôle du corps, des fonctions et du métabolisme des yogis, et ces études laissent entrevoir des perspectives très intéressantes, par exemple le contrôle et la régulation de la tension artérielle sans médicaments

- 22.10 Téléjournal
- 22.25 Spécial session
Reflets des travaux des Chambres fédérales, interviews
- 22.35 Patinage artistique
Championnat d'Europe. Libre couples

FRANCE 1

- 10.45 Vision plus
- 11.00 Le magazine des écoles
Pédagogie de l'environnement et classe de découverte
- 11.35 Le coin des livres
- 11.45 Le coin des techniques
- 12.00 Magazine d'informations et météo
- 12.30 Atout cœur
- 13.00 Actualités
- 13.35 Un métier pour demain
Logisticien
- 13.50 Mer-cre-dis-moi-tout
- 13.50 Rémi
Le Sauvetaige
- 14.15 Gilles en vague
- 14.25 Contes fous fous
Agathe et la Flûte magique
- 14.30 Aurore, Nicolas, Claire et les autres
- 14.55 Toffsy
La Tour volée
- 15.06 Chanson
- 15.10 Le passé des grandes familles
- 15.20 Le Petit Cid
Une nuit dans le Cimetière
- 15.45 Jouer le jeu de la santé
Enigme No 19
- 15.50 Les pieds au mur
- 15.55 Invité-variétés
Gotainer
- 16.00 Inspecteur Puzzle
- 16.20 Merlin-Go
avec Jean Merlin
- 16.25 Arok le Barbare
Les Chevaliers des Abysses (1re partie)
- 16.55 Heckle et Jeckle
Dessin animé
- 17.05 Les mains magiciennes
La télécommande des jouets
- 17.50 De la friture dans les lunettes
- 18.25 Le village dans les nuages
- 18.50 Histoire d'en rire
Invité: Jean Lefebvre
- 19.05 Météo première
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 S'il vous plait
Adamo au Coup de Lune
- 19.53 Tirage de la Loterie nationale
- 20.00 Actualités
- 20.30 Tirage du Loto

20.35 Au cœur du débat

Quelle télévision? Georges Filloud face à Michel d'Ornano

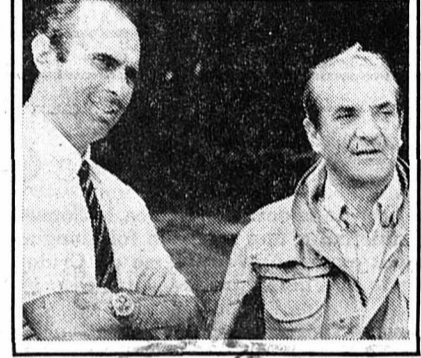
- 22.05 Flash infos
- 22.10 Patinage artistique
Championnat d'Europe à Dortmund. Figures libres couples
- 22.50 Images de l'Eros
Avec: Lydia Blimovitch - Marina Jacquart - Maggy Joseph
- 23.00 actualités

ANTENNE 2

- 12.00 Midi informations
- 12.08 L'académie des 9
Jeu
- 12.45 Journal
- 13.30 Stade 2 midi
- 13.50 Les Amours de la Belle Epoque: Petite Madame (3)
- 14.05 Carnets de l'aventure
Ski et alpinisme: Sur la face Sud du Mont Saint-Elias (Alaska)
- 14.30 Dessins animés
- 15.05 Récré A2
- 17.10 Platine 45
- 17.45 Terre des bêtes
Des chats dans la ville, un film d'Yves Goumot.
- 18.30 C'est la vie
Les enfants et la musique
- 18.50 Des chiffres et des lettres
Demi-finales
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Le théâtre de Bouvard
- 20.00 Journal de l'A2

20.35 Trois Morts à Zéro (1)

Téléfilm en 2 parties de Jacques Renard. Avec: Guy Marchand - Jean Carmet - Denise Chalem



- 22.10 Cinéma-cinéma
Au sommaire: Frank Capra - les copains de promo - Maria Schneider - Sous réserve: Jerzy Skolimovsky - James Mason
- 23.10 Antenne 2 dernière

ALLEMAGNE 2

- 16.00 Téléjournal
- 16.04 Löwenzahn
- 16.35 Die verlorenen Inseln
Le Magicien de Tambu. Série
- 17.00 Téléjournal
- 17.08 L'illustré-Télé
- 18.00 Dans la Jungle de Shir Khan
- 19.00 Téléjournal
- 19.30 La Jeunesse contre la Justice: La Gifle
Film
- 20.15 Bilan
- 21.00 Téléjournal
- 21.20 Tirage du Loto
- 21.25 Les Rues de San Francisco
Gangster dans l'Hôtel. Série
- 22.10 Sport aktuell
- 22.55 Die Macht des Drachen
Film de Christina von Braun
- 23.40 Téléjournal

FRANCE 3

- 18.25 FR3 Jeunesse
Le tour du monde en 42 jours
- 18.55 Tribune libre
Front national
- 19.10 Soir 3
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Télévision régionale
- 19.55 Il était une fois l'Espace
L'Atlantide (4). Série
- 20.00 Jeux de 20 heures
Avec: Jean Bertho, Ariel Semenov, Daniel Guichard

20.35 Cadence 3

Avec: Alain Delon, Patrick Sébastien - Annie Cordy - Enrico Macias - Mireille Mathieu et Michel Sardou

- 21.40 Soir 3
- 22.00 L'affaire Salengro, la presse comme une arme qui tue.
Une minute pour une image
- 22.55 Prélude à la nuit

SUISSE ALEMANNIQUE

- 17.00 Fass
- 17.40 Gschichte-Chischte
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 Carrousel
- 18.35 Visite au zoo
Les oiseaux du zoo «Dählhölzli» à Berne
- 19.05 Magazine régional
- 19.30 Téléjournal. Sports
- 20.00 Vis-à-vis
- 21.05 Vogel Gryf
Un film de Ludi Kessler
- 21.40 Téléjournal
- 21.50 Aujourd'hui à Berne
- 22.00 Caméra 83
Journées suisses du cinéma à Soleure
- 22.45 Sports
- 23.45 Téléjournal

SUISSE ITALIENNE

- 9.00 TV scolaire
Géographie du canton du Tessin: Le val Blenio (1)
- 10.00 TV scolaire
- 16.50 Les masques italiens
La naissance de la commedia dell'arte et d'Arlequin
- 17.45 Rockline
Pop-rock magazine
- 18.45 Téléjournal
- 18.50 Viavai
- 19.25 Des Voisins encombrants
Vol à Miami. Série
- 19.55 Magazine régional
- 20.15 Téléjournal
- 20.40 Arguments
Hebdomadaire d'information nationale et régionale
- 21.35 Musicalement
Avec Castelnovo, Ferradini et Kuzminac
- 22.20 Téléjournal
- 22.30 Ici Berne
Chronique des Chambres fédérales
- 22.40 Mercredi-sports
Patinage artistique: Championnats d'Europe, figures libres couple
Téléjournal

HUMEUR La course aux points: assez

L'idée initiale reste excellente, mettre dans les mains de gens jeunes une caméra super-huit et un enregistreur, les faire se balader autour du monde à la recherche de sujets tendres, drôles, insolites, sérieux, graves, imaginatifs. Le public confirma au fur et à mesure des années, en suivant avec intérêt cette «course autour du monde».

En Suisse fut mise au point une efficace méthode de sélection, maintenant partout imitée. Et les producteurs de la série se firent éditeurs de livres de souvenirs qu'il fallut bien vendre. Rien de tel que l'audience large pour vendre: ce fut fait, et bien, habilement.

Mais la lassitude semble s'installer. Je récolte autour de moi quelques échos: les fidèles de l'an dernier ne le sont plus. La course perd de son intérêt. Et les raisons du décrochage sont celles-ci: les reportages commencent à se ressembler entre-eux, ceux de 82-83 ressemblent à ceux de 81-82 et ainsi de suite. C'est l'usure, alors même que la moyenne augmente. La télévision, trop inerte, trop bureaucratique, amoureuse de ses propres succès, ne sentira la lourdeur que lorsque la lassitude aura écrasé les téléspectateurs.

Un candidat vient d'écrire au directeur de la course qu'il voulait se faire un petit plaisir, filmer seulement de la musique, car il en avait provisoirement assez, non de la course autour du monde, mais de la course aux points.

A la limite, on peut décrire ce que deviendra l'émission dans deux ans: il n'y aura plus de films, mais seulement un jury qui aura visionné les rushes, pris des notes, donné des points, soulevé un petit panneau, ricané sur les décisions prises à Montréal. Un ordinateur donnera, non par trois tableaux, mais cinq, avec reports des moyennes et évolution des moyennes pondérées. Les parrains resurgiront pour évoquer la haine dont on accable leur petit. Et pour avantager les siens pour lesquels il est interdit de voter, il suffit de désavantager les autres.

Jacques Huwyler continuera de faire les jeux de mots. L'avant-dernier en date est d'un parfait mauvais goût, parler des «courbes érotiques» de la seule jeune femme, Anne-Christine Leroux, admise cette année au royaume des phalocrates chargés de faire et d'analyser le même film, avec du son direct et des entretiens dans le précieux style journalistique.

Messieurs, assez. Changez de formule avant l'usure...

Freddy LANDRY

L'oreille fine à la Radio suisse romande 1, à 10 h. 10.
Indice de demain jeudi: Borsalino.

ALLEMAGNE 1

- 16.10 Téléjournal
- 16.15 Expéditions au royaume des animaux
- 17.00 Klamottenkiste
- 17.15 Das schau her!
- 17.45 Roi Rollo
Le Pain. Dessin animé
- 17.50 Téléjournal
- 18.00 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Der Frosch und die Eintagsfliege
Comédie de Jack Russel
- 21.45 Stalingrad, chronique d'une tragédie
Documentaire de Rudolf Sporrer
- 22.30 Le fait du jour

RADIO SUISSE ROMANDE 1 SUISSE ROMANDE 2 SUISSE ALEMANNIQUE FRANCE MUSIQUE FRANCE CULTURE

12.20 Tais-toi et mange, par Jean Charles. 12.30 Journal de midi. 12.45 Magazine d'actualité. 13.30 Avec le temps, magazine. 18.05 Journal du soir et actualités régionales. 18.25 Sport. 18.30 Le petit Alcazar. 19.00 Titres de l'actualité. 19.05 Dossiers. Revue de la presse suisse allemande. 19.30 Le petit Alcazar. 20.02 Au clair de la lune. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Petit théâtre de nuit: Entre nous, de Jacqueline Voulet, avec Claire Dominique. 23.00 Blues in the night. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3. (24 h. sur 24, OUC, 100,7 mHz).

12.30 Titres de l'actualités. 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Journal. 13.30 Table d'écoute. 14.00 La vie qui va. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Informations. 17.05 Rock line. 18.00 Infos. 18.10 Jazz non-stop. 18.30 Empreintes. 19.20 Novitads. 19.30 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 20.00 Infos. 20.02 L'Orchestre de la Suisse romande: Wagner, Chostakovitch, Moussorgski. 21.45 Les poètes du piano: Frédéric Chopin. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Musique en Suisse romande. 24.00 Informations. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3.

12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous. 14.05 Musique légère. 15.00 Notes et notices. 16.05 Pour les aînés. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Portrait: R. Tschupp. 20.30 Direct. 21.30 Pour les consommateurs. 22.05 Music-box. 23.05 Das Schreckmümpfeli. 24.00 Club de nuit.

12.40 Les jeunes et leur musique. 14.05 La revue. 14.45 Feuilleton. 15.05 R.S.R. 2. 17.00 Jeunesse. 18.05 Sounds. 19.30 Littérature. 20.05 Causerie. 21.00 Jazz. 22.00 Sounds. 24.00 Club de nuit.

13.30 Jeunes solistes: I. Flory, violon; J. Delannoy, piano. 14.30 Orchestre national de France et Choeurs de Radio-France; solistes: Daphné, de R. Strauss. 16.20 Musique contemporaine. 17.05 Concerto No 3, Mozart; Concerto No 2, Weber; Symph. No 5, Mendelssohn. 18.30 J. Rouvier, piano. 19.35 Jazz. 21.00 Concert d'archives: Orchestre national de France: Mozart: Symph. No 36; Petite musique de nuit; Musique funèbre maçonnique; 39e Symphonie. 22.15 Quatuor Eder: Quatuor No 5, Haydn. 23.00-1.00 Mus. traditionnelles.

12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Fascination: Tchaïkovski, par F. Rousseau. 14.05 Un livre, des voix, par Pierre Sipriot. 14.47 L'école des parents et des éducateurs. 15.02 Les après-midi de France-Culture. Le monde au singulier. 15.45 Promenade. 16.40 Le rendez-vous. 17.00 Roue libre. 17.32 Fascination: Sibelius. 18.30 Feuilleton: Le bonheur fou, de Jean Giono. 19.25 Jazz. 19.30 La science en marche: le myope dans le labyrinthe. 20.00 Fascination: Monteverdi. 22.30-23.55 Nuits magiques.

Inform. toutes les heures (sauf à 22.00 et 23.00) et à 12.30, 22.30. - 0.05 Relais de Couleur 3, musique et infos. 6.00 Journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.35 Sports. 6.55 Minute œcuménique. 8.10 Revue de la presse romande. 8.38 Mémento des spectacles et des concerts. 8.40 Quoi de neuf en Suisse romande. 9.05 Saute-mouton: des séquences divertissantes, des enquêtes, des reportages et des jeux, avec notamment à 10.10 L'oreille fine, un jeu avec les auditeurs.

0.05 Relais de Couleur 3. 6.00 Informations. 6.05 6/9 avec vous, un réveil en musique. 7.00 et 8.00 Informations. 8.58 Minute œcuménique. 9.00 Informations. 9.05 Le temps d'apprendre. L'invité du jour. 9.10 La classe. 9.20 Ici et maintenant. 9.30 Jeunesse. 10.00 Portes ouvertes sur... la santé. 10.30 La musique et les jours: 1. L'intégrale des 15 quatuors à cordes de Schubert: Quatuor en ré min. D 810/14. 2. L'insolite. 12.00 Traditions musicales de notre pays: Fête cant. de chant. Vevey 81.

Seul l'essentiel des programmes figure ici dans cette rubrique.

1 Club de nuit. 6.00 Bonjour. 9.00 Agenda. 12.00 Semaine économique.

2 Club de nuit. 6.05 Musique légère. 7.05 Pages d'Offenbach, Saint-Saëns, Lalo, Messenet, Gounod, Duparc. 9.05 Radio scolaire. 9.30 Dressez l'oreille. 10.00 Lecture. 10.30 Actualité littéraire. 11.00 Musique ancienne: pages de Chilèse, Monteverdi, Lappi, Peri, Prioli et Rossi. 12.00 Magazine agricole.

Toutes les émissions en stéréophonie. Infos: 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 12.30, 14.00, 17.00, 19.30, 24.00. - 6.02 Nouvel Orchestre philharmonique et M. Portal, clarinette: Mozart et Haydn. 7.25 Nouvel Orchestre philharmonique: Ainsi parlait Zarathoustra, poème symphonique de R. Strauss. 8.10 Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan: Symphonies Nos 6 et 5, Beethoven. 9.35 Ensemble intercontemporain: pages de Berio. 11.05 Groupe vocal de France: Monteverdi, Mendelssohn, Marcland, Schönberg, Poulenc.

Informations à 7.00, 7.30, 8.30, 9.00, 11.00, 12.30, 14.45, 17.30, 19.00, 23.55. - 7.02 Matinales, de C. Dupont et J. Fayet. 8.00 Les chemins de la connaissance. Autoportrait d'un poète allemand Stephan Hermlin. (4): Le temps des défenseurs de villes. 8.32 Les explorateurs du Moyen Age (4). 8.50 Le cœur enneigé, par C. Mettra. 9.07 Les matinées de France-Culture: La littérature, par R. Vriqny. 10.45 Questions en zigzag, par Pierre Lhoste. 11.02 L'informatique musicale, par J.-L. Graton.

Aujourd'hui

Demain